

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA
RECHERCHE SCIENTIFIQUE
ECOLE SUPERIEURE DE COMMERCE

**Mémoire de fin de cycle en vue de l'obtention du Diplôme
de Master en Sciences Financières et Comptabilité**

Spécialité : Finance d'entreprise

Thème :

**L'impact des risques sur la performance
financière des Banques Algériennes**

Elaboré par :

Mlle GUEDOUAR WIDED

Encadré par :

Mme BOUZEMPLAL FAIZA

Lieu de stage : Crédit Populaire d'Algérie -CPA

Période de stage : du 02/02/2025 au 29/05/2025

Année universitaire : 2024-2025

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA
RECHERCHE SCIENTIFIQUE
ECOLE SUPERIEURE DE COMMERCE

**Mémoire de fin de cycle en vue de l'obtention du Diplôme
de Master en Sciences Financières et Comptabilité**

Spécialité : Finance d'entreprise

Thème :

**L'impact des risques sur la performance
financière des Banques Algériennes**

Elaboré par :

Mlle GUEDOUAR WIDED

Encadré par :

Mme BOUZEMPLAL FAIZA

Lieu de stage : Crédit Populaire d'Algérie -CPA

Période de stage : du 02/02/2025 au 29/05/2025

Année universitaire : 2024-2025

Remerciements

Après avoir rendu grâce à Dieu le Tout-Puissant et le Miséricordieux, je tiens à remercier vivement tous ceux qui, de près ou de loin, ont contribué à l'élaboration de ce travail.

Par ces quelques mots, je souhaitais exprimer ma profonde gratitude à Mme S. Ould Mohand, la directrice de la banque, pour son accueil chaleureux, sa disponibilité et le temps qu'elle a bien voulu me consacrer tout au long de mon stage. Je tiens également à remercier l'ensemble du personnel de la direction du CPA pour leur soutien, leur patience et leur coopération. J'ai eu la chance et le plaisir de passer dans leur banque.

Je tiens à exprimer toute ma reconnaissance à ma directrice de mémoire, Mme F. Bouzmlal. Je la remercie de m'avoir encadré, orienté, aidé et conseillé.

Mes remerciements vont également à M Benilles. B et Mme Benachour. A pour leur soutien, leurs conseils précieux et l'intérêt qu'ils ont porté à mon travail tout au long de ce parcours.

J'exprime aussi mes vifs remerciements aux membres du jury pour l'intérêt qu'ils ont porté à ma recherche en acceptant d'examiner mon travail et de l'enrichir par leurs remarques.

Je souhaite également remercier l'ensemble des enseignants de l'école supérieure de commerce ainsi que de l'École supérieure de gestion et d'économie numérique pour la formation de qualité qu'ils m'ont dispensée durant ces années d'études. Leurs enseignements ont été une source inestimable de savoir et d'inspiration.

Je ne saurai jamais assez remercier la lumière de ma vie, mes parents, qui, par leurs prières et leurs encouragements, m'ont pu permettre de surmonter tous les obstacles.

J'exprime ma sincère reconnaissance à ma famille pour leur soutien, leur patience et leur confiance. Je remercie également mes camarades.

Je suis reconnaissante envers chacune de ces personnes qui ont contribué à mon succès académique, et je les remercie du fond du cœur pour leur précieuse aide.

Dédicaces

Du profond de mon cœur, je dédie ce travail à tous ceux qui me sont chers.

À l'homme qui a payé de vingt-trois années d'amour et de sacrifices le prix de ma façon de penser. Mon précieux offre du dieu, qui doit ma vie, ma réussite et tout mon respect. Mon père, je te remercie d'avoir fait de moi une femme forte.

À la femme qui a souffert sans me laisser souffrir, qui n'a jamais dit non à mes exigences et qui n'a épargné aucun effort pour me rendre heureuse : mon adorable mère.

À ma chère sœur Ikram qui n'a pas cessé de m'encourager et de me soutenir tout au long de mes études.

À ma adorable petite sœur Roumaïssa qui sait toujours comment procurer la joie et le bonheur pour toute la famille.

À mes chers cousins Kenza, Meriem, Hala, Maria, Wissam, Faiza et Soumia.

À mes copines H. Aya, CH. Maïssa, D. Chiraz, K. Amani, B. Hanane, GH. Hanane, A. Linia, E. Zineb, CH. Aïcha, A. Zahra, M. Naoual, M. Ikram, M. Samah

À deux personnes chères à mon cœur, mon oncle Walid et mon oncle Imad

À ma famille, qui m'a doté d'une éducation digne, son amour a fait de moi ce que je suis aujourd'hui.

Merci pour votre amour et votre encouragement.

Tous mes amis de promotion de 2^{ème} année de master Finance d'entreprise.

À toute personne qui de près ou de loin a participé à notre formation.

Sommaire :

INTRODUCTION GENERALE.....	A
CHAPITRE I : RISQUES BANCAIRES ET REGLES PRUDENTIELLES.....	1
Section 01 : Fondements de l’activité bancaire	2
Section 02 : Les principaux risques bancaires.....	8
Section 03 : Stratégies et normes de gestion des risques bancaires.....	13
CHAPITRE II : PERFORMANCE FINANCIERE BANCAIRE : CONCEPTS ET DETERMINANTS	22
Section 01 : Vers une compréhension globale de la performance	23
Section 02 : déterminants de la performance financière bancaire	30
Section 03 : Interactions entre les risques et la performance financière des banques - Revue de la littérature.....	37
CHAPITRE III : L’IMPACT DES RISQUES SUR LA PERFORMANCE FINANCIERE DES BANQUES ALGERIENNE -ETUDE EMPIRIQUE.....	47
Section 01 : Le système bancaire algérien.....	47
Section 02 : Démarche méthodologique.....	62
Section 03 : Résultats et discussions	71
CONCLUSION GENERALE.....	86

Liste des tableaux :

Chapitre I :

Tableau I- 1: Les accords de Bâle.....	15
Tableau I- 2: Les coefficients de pondération dans le cadre du ratio Cooke.....	16

Chapitre III:

Tableau III- 1: Présentation des banques publiques	51
Tableau III- 2: présentation des banques privées.....	53
Tableau III- 33 : Description des variables et les hypothèses.....	66
Tableau III- 4: Statistiques descriptives des variables.....	71
Tableau III- 5: Matrice de corrélation des variables.....	73
Tableau III- 6: Résultats du test de VIF.....	74
Tableau III- 7: Résultats du test d'effets individuels	75
Tableau III- 8: Résultats du test d'Hausman	76
Tableau III- 9: résultats du test d'hétéroscédasticité	76
Tableau III- 10: Résultats du test d'autocorrélation.	77
Tableau III- 11: Résultats de l'analyse multivariée pour le modèle.....	78
Tableau III- 12: Résultats Empiriques (GMM).	83

Liste des figures :

Chapitre I :

Figure I- 1: Les Quatre Etapes du Processus de Management des Risques	13
---	----

Chapitre III:

Figure III- 1: Evolution de la structure des dépôts par secteur juridique	56
Figure III- 2 : Les crédits bancaires par secteur juridique.....	57
Figure III- 3: Evolution de la Solvabilité globale du secteur bancaire	58
Figure III- 4: Evolution des actifs et des actifs liquides du secteur bancaire	59
Figure III- 5: Evolution du ratio du rendement des fonds propres (ROE)	60
Figure III- 6: Evolution du ratio du rendement des Actifs (ROA) et ses composantes.....	61
Figure III- 7: Procédure séquentielle de tests Hsiao (1986)	68

Liste des abréviations :

ABC Algérie	Arab Banking Corporation Algeria
AGB	Gulf Bank Algérie
BA	Banque d'Algérie
BADR	Banque de l'Agriculture et du Développement Rural
BNA	Banque nationale d'Algérie
BCIA	Banque pour le commerce et l'industrie d'Algérie
BDL	Banque du Développement Local
BEA	Banque Extérieure d'Algérie
BEI	Bourse d'Indonésie
BLR	Ratio de levier bancaire
BRI	Banque des règlements internationaux
BTPH	Société de Bâtiment Travaux Publics et Hydrauliques
CAR	Ratio d'adéquation des fonds propres
CIR	Coefficient d'exploitation
CIR	Ratio coûts/revenus
CMC	Conseil de la monnaie et du crédit
CNEP	Caisse Nationale d'Epargne et de Prévoyance
CNRC	Centre National du Registre du Commerce
COPM	Comité des opérations de politique monétaire
CPA	Crédit populaire algérien
CPA	Crédit populaire d'Algérie
CNP	Comité national des paiements
CR	Risque de crédit
CSF	Comité de stabilité financière
DIV	Diversification
EGX	Egyptian Exchange
ER	Ratio d'efficacité bancaire
G10	Groupe des Dix
GLS	Régression des moindres carrés généralisés
GLS	Generalized Least Squares

GMM	Méthode des moments généralisés
LATA	Ratio des actifs liquides sur les actifs totaux
LCR	Liquidity Coverage Ratio
LCR	Ratio de couverture de liquidité
LDR	Ratio prêts/dépôts
LR	Risque de liquidité
LR	Leverage Ratio
MENA	Moyen-Orient et d’Afrique du Nord
MFB	Banques de microfinance
NIM	Marge nette d'intérêt
NNPA	Actifs non performants nets
NPL	Prêts non performants
NPLR	Ratio des Prêts non performants
NSFR	Net Stable Funding Ratio
NSFR	Ratio de financement stable net
OCDE	Organisation de Coopération et de Développement Économiques
OER	Ratio des frais d’exploitation
OJK	Otoritas Jasa Keuangan
OR	Risque opérationnel
PCSE	Linear regression, correlated panels corrected standard errors
PCR	Ratio de concentration du portefeuille
PIB	Produit international brut
PIBH_H	PIB hors hydrocarbures
ROA	Return On Asset
ROE	Return on equity
SGA	Société Générale Algérie
TCR	Tableau des comptes de résultat
TIC	Technologies de l’Information et de la Communication
VIF	Test du facteur d'inflation de la variance

Liste des annexes :

Annexes 1: Statistiques descriptives des variables.....	98
Annexes 2: Matrice de corrélation des variables.....	98
Annexes 3 : Résultat du test VIF.	98
Annexes 4: Résultats du test de Breusch-Pagan.....	99
Annexes 5: Résultats du test de hausman.....	99
Annexes 6 : Résultats du test d'hétéroscédasticité.....	100
Annexes 7: Résultats du test d'autocorrélation.	101
Annexes 8: Résultats de l'analyse multivariée du modèle.....	101
Annexes 9: Résultats Empiriques (GMM).	102

Résumé

Ce travail examine l'impact des risques sur la performance financière des banques algériennes, en se concentrant sur trois types de risques spécifiques : le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque opérationnel. L'analyse a été réalisée à partir de données de panel couvrant 19 banques algériennes (publiques et privées) sur une période de 2010 à 2022. La performance financière des banques a été mesurée à l'aide du ROA (Return on Assets). Le risque de crédit est mesuré par le ratio des créances classées sur le total des crédits, Le risque de liquidité est mesuré par le ratio des crédits sur les dépôts et Le risque opérationnel est mesuré par le rapport des charges d'exploitation au produit net bancaire. Trois variables de contrôle ont été intégrées dans le modèle : le ratio d'adéquation des fonds propres, la diversification des revenus et le PIB hors hydrocarbures. Les données ont été analysées à l'aide des modèles à effets fixes, estimés par la méthode des moindres carrés généralisés (PCSE). Les résultats obtenus ont ensuite été validés à l'aide du modèle des moments généralisés (GMM), afin d'assurer la robustesse des estimations. Les résultats révèlent que le risque de crédit et le risque opérationnel ont un impact significatif négatif sur la performance financière, tandis que le risque de liquidité, la diversification et le PIB hors hydrocarbures ont un effet significatif positif. Le ratio d'adéquation des fonds propres présente un effet positif mais non significatif.

Ces résultats sont essentiels pour les gestionnaires de banque afin de développer des stratégies appropriées de gestion des risques et d'amélioration durable de la rentabilité de leurs institutions.

Mots-clés : Risque de crédit, Risque de liquidité, Risque opérationnel, Performance financière des banques, Analyse des données de panel.

ABSTRACT

This study examines the impact of risks on the financial performance of Algerian banks, focusing on three specific types of risk: credit risk, liquidity risk, and operational risk. The analysis is based on a panel dataset covering 19 Algerian banks (public and private) over the period 2010 to 2022. The financial performance of banks is measured using the Return on Assets (ROA). Credit risk is measured by the ratio of non-performing loans to total loans; liquidity risk is measured by the loan-to-deposit ratio and operational risk is measured by the ratio of operating expenses to net banking income. Three control variables are included in the model: the capital adequacy ratio, revenue diversification, and non-hydrocarbon GDP. The data were analyzed using fixed effects models, estimated through the Panel-Corrected Standard Errors (PCSE) method. The robustness of the results was further confirmed using the Generalized Method of Moments (GMM). The findings reveal that credit risk and operational risk have a significant negative impact on financial performance, whereas liquidity risk, diversification, and non-hydrocarbon GDP have a significant positive effect. The capital adequacy ratio shows a positive but not statistically significant effect. These results are essential for bank managers to develop appropriate risk management strategies and to improve the sustainable profitability of their institutions.

Key words: Credit risk, Liquidity risk, Operational risk, financial performance of banks, Analysis of Panel Data.

INTRODUCTION GENERALE

Introduction générale

Aujourd'hui, la croissance économique de tout pays est fortement liée au développement de son système financier, en particulier du développement de ses institutions bancaires. La banque constitue en effet l'un des piliers les plus cruciaux du développement de l'activité économique. Car il est essentiel pour la mobilisation de l'épargne nationale et son orientation vers le financement de l'investissement dans divers secteurs. En assurant l'intermédiation financière, les banques collectent les ressources financières disponibles et les redistribuent sous forme de crédits, répondant ainsi aux besoins de financement des agents économiques. À travers ces fonctions, elles contribuent à renforcer la dynamique économique, à stimuler la production et à soutenir la consommation. De plus, les banques facilitent les transactions financières, les paiements et la circulation des fonds, ce qui favorise la fluidité des échanges commerciaux et la stabilité du système économique dans son ensemble. Ainsi, leur rôle est devenu central, voire indispensable, au bon fonctionnement de toute économie moderne.

Le contexte économique et financier actuel devient un environnement de plus en plus risqué. En effet, en raison de la complexité et de la diversité de leurs activités, les banques sont exposées à des risques inhérents, qui peuvent avoir de graves conséquences s'ils ne sont pas correctement gérés. Parmi ces risques se trouvent le risque de crédit, le risque de liquidité, le risque de change, le risque de solvabilité, le risque de taux d'intérêt et le risque opérationnel. Quelle que soit sa nature ou son ampleur, le risque bancaire découle de situations ou d'événements susceptibles d'entraîner des pertes financières, ce qui en fait une menace réelle pour l'institution.

L'environnement dynamique et concurrentiel dans lequel évoluent les banques incite certains d'entre elles à s'engager dans des activités risquées afin d'accroître leur rentabilité. Cependant, négliger une gestion équilibrée entre le risque et la rentabilité peut avoir de graves conséquences sur la performance des banques. Selon le raisonnement performance-risque, plus une banque prend de risques, plus elle peut espérer une performance élevée. Mais si elle cherche à maximiser ses profits sans bien gérer les risques, cela peut nuire à sa stabilité. Les banques qui visent un profit maximum à court terme sans prendre en compte les risques associés aux différentes activités finissent souvent par subir des pertes à long terme, ce qui a de lourdes conséquences sur leur performance financière.

Actuellement, le concept de performance reste difficile à cerner pour les banques, car il peut être mesuré à travers un large éventail d'indicateurs et interprété selon différentes perspectives. Cela s'explique par plusieurs raisons, notamment la spécificité de l'activité bancaire et le mode de fonctionnement des agences qui se caractérisent par un aspect multidimensionnel, mobilisant diverses ressources pour offrir une multitude de produits et de services. Dans ce contexte, la performance financière peut être définie comme la capacité d'une banque à générer des résultats économiques satisfaisants tout en assurant sa rentabilité, sa solvabilité et sa pérennité.

Étant donné la grande importance de la performance financière des établissements bancaires pour assurer la stabilité financière et économique d'un pays, il est donc crucial de l'évaluer. En effet, analyser la performance d'une banque permet non seulement d'apprécier la qualité de sa gestion, mais aussi de mesurer sa capacité à créer de la valeur et à assurer sa pérennité. Dans cette optique, de nombreux chercheurs ont étudié la performance bancaire dans différents contextes, cherchant à définir les différentes mesures. Parmi ces mesures, le ROA est l'un des plus utilisés dans les recherches empiriques. Il permet de mesurer la capacité d'une banque à générer des bénéfices à partir de l'ensemble de ses actifs, offrant ainsi une lecture claire de son efficacité économique.

La relation entre le risque, notamment le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque opérationnel, et la performance financière fait l'objet de nombreuses études. Certaines soutiennent l'existence d'une relation positive, tandis que d'autres confirment un impact négatif du risque sur la performance financière des banques.

L'Algérie ne fait pas exception, les banques algériennes étant au cœur de l'économie de notre pays. Face aux nombreuses difficultés et risques, les banques sont appelées à redoubler d'efforts pour garantir leur performance et assurer leur pérennité. Dans ce contexte, il devient essentiel de mener des recherches approfondies afin d'identifier la relation entre les différents types de risques et la performance financière des établissements bancaires en Algérie.

Problématique et sous questions

Malgré une exposition manifeste aux différents types de risque, les études approfondies sur leur impact dans le contexte bancaire algérien restent relativement limitées. Ce mémoire vise ainsi à combler cette insuffisance en s'interrogeant sur la problématique suivante : ***dans quelle mesure***

les risques de crédit, de liquidité et opérationnel affectent-ils la performance financière des banques en Algérie ?

Pour y répondre, nous nous intéresserons à quelques questions complémentaires qui orienteront notre démarche :

1. Quel est l'impact du risque de crédit et de liquidité sur la performance financière des banques algériennes ?
2. Dans quelle mesure le risque opérationnel affecte-t-il la performance financière des banques algériennes ?
3. Existe-t-il d'autres facteurs internes ou externes qui affectent de manière significative la performance financière des banques algériennes ?

Hypothèses

Afin de répondre à cette question, nous avons formulé les hypothèses suivantes :

H1 : Toutes choses étant égales par ailleurs, le risque de crédit et le risque de liquidité ont un impact négatif significatif sur la performance financière des banques algériennes.¹

H2 : Toutes choses étant égales par ailleurs, le risque opérationnel a un impact significatif et négatif sur la performance financière des banques algériennes.

H3 : D'autres variables (internes ou externes) influencent significativement la performance financière des banques algériennes.²

Objectif et méthodologie du travail

L'objectif principal de cette étude est d'évaluer l'impact des différents types de risques (risque de crédit, risque de liquidité et risque opérationnel) sur la performance financière de dix-neuf banques algériennes dont six sont des banques publiques et treize des banques privées, sur une période de 2010 jusqu'à 2022. Nous avons adopté deux approches complémentaires pour mener à

¹ Cette hypothèse sera détaillée davantage en sous-hypothèses dans la partie empirique en utilisant les lettres : a et b.

² Cette hypothèse sera détaillée davantage en sous-hypothèses dans la partie empirique en utilisant les lettres : a, b et c.

bien notre étude. D'une part, une approche descriptive nous a permis de présenter les fondements théoriques et conceptuels liés à notre sujet sur la base de la littérature scientifique consultée. D'autre part, une approche analytique a été utilisée pour examiner les données de notre pratique en se référant à des méthodes d'analyse quantitative, telles qu'un modèle de régression sur des données de panel. Ce choix méthodologique est soutenu par le fait que notre étude couvre plusieurs banques sur plusieurs années, impliquant deux dimensions : une dimension temporelle (t) et une dimension individuelle (i). Étant donné la taille réduite de notre échantillon, nous inclurons un certain nombre de variables explicatives et travaillerons avec des données structurées en panel. Les sources de données primaires seront les résultats et les tableaux des comptes de résultat (TCR), obtenus auprès du Centre national du registre du commerce (CNRC), ainsi que les rapports publiés par la Banque d'Algérie, la Banque mondiale et les banques impliquées dans l'étude.

Plan de travail

Ce mémoire s'organise en trois chapitres complémentaires qui permettent de traiter progressivement notre problématique.

Le premier chapitre examine les fondements de l'activité bancaire dans un environnement caractérisé par la prise de risque et le respect des exigences prudentielles. Il commence par rappeler les fondements de l'activité bancaire, son rôle économique et ses principales responsabilités. Il identifie et analyse ensuite les principaux risques auxquels les institutions financières sont confrontées, tels que le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque opérationnel. Ce chapitre se termine par une mise en perspective des différentes techniques de gestion des risques et des normes prudentielles que les banques ont mises en œuvre pour maintenir leur performance financière.

Le concept de performance financière dans un contexte controversé fait l'objet du deuxième chapitre. La première section passe en revue les différentes approches de la performance et les critères qui permettent de la mesurer. La deuxième section examine les indicateurs financiers les plus couramment utilisés pour évaluer la performance financière des banques. Enfin, sur la base de recherches empiriques menées au niveau international ou régional, la troisième section propose une revue de la littérature scientifique pour mieux comprendre les relations entre les risques bancaires et la performance.

Le troisième chapitre constitue la partie empirique de notre travail. Il débute par une présentation du système bancaire algérien. La méthodologie utilisée et les modèles économétriques mobilisés pour tester nos hypothèses sont exposés dans la deuxième section. Les résultats de l'analyse des données sont présentés et interprétés dans la dernière section, en mettant l'accent sur les effets des différents types de risques sur la performance financière des banques algériennes.

Études antérieures

Dans ce qui suit, nous allons citer deux études empiriques qui ont tenté d'analyser les effets des risques bancaires spécifiques sur leur performance financière.

L'étude de Sahraoui, F. Z et Merhoun, M. (2022).

Cette étude couvre la période de 2010 à 2019 et vise à analyser l'impact de deux principaux risques bancaires, notamment le risque de crédit et le risque de liquidité, sur la performance financière des banques algériennes. Les résultats révèlent qu'un niveau élevé de provisions sur prêts exerce un effet négatif significatif sur la rentabilité, indiquant une mauvaise qualité des actifs et une gestion inefficace du risque de crédit. Concernant le risque de liquidité, l'étude montre que le ratio de liquidité a un impact positif et significatif sur le retour sur actifs (ROA), suggérant qu'une gestion prudente de la liquidité contribue à améliorer la performance bancaire.

L'étude de Imran, M et al. (2021).

Cette étude a analysé l'impact du risque opérationnel et de l'efficacité opérationnelle sur la performance financière de quatre banques islamiques au Pakistan sur la période 2015–2019. Les résultats montrent que le risque opérationnel a un effet négatif et significatif sur la rentabilité, tandis que l'efficacité opérationnelle a un effet négatif mais non significatif sur le ROA, et négatif et significatif sur le ROE. Ces résultats confirment que la gestion des risques opérationnels constitue un facteur déterminant pour la rentabilité des banques.

Valeur ajoutée du travail

Bien que ces études apportent des contributions significatives, elles analysent généralement l'effet d'un seul type de risque sur la performance des banques. Nous nous distinguons en intégrant simultanément les trois principaux risques (opérationnel, de liquidité et de crédit) et en analysant leurs effets combinés sur la performance financière des banques algériennes. De plus, nous

enrichissons notre analyse par l'introduction de variables de contrôle à la fois macroéconomiques et microéconomiques, ce qui permet d'apporter une lecture plus globale et contextualisée des déterminants de la performance bancaire en Algérie.

CHAPITRE I : RISQUES BANCAIRES ET REGLES PRUDENTIELLES

Introduction du premier chapitre

Dans un environnement économique marqué par l'incertitude, les banques jouent un rôle fondamental dans le financement de l'économie et la stabilité du système financier. En assurant l'intermédiation entre les agents économiques, elles soutiennent la croissance, la consommation, l'investissement et contribuent à la fluidité des échanges. Toutefois, cette activité n'est pas exempte de risques. Les établissements bancaires sont confrontés à une variété de risques inhérents à leur fonctionnement.

Par ailleurs, afin de préserver l'intégrité du système bancaire et d'éviter des crises systémiques, les banques sont soumises à un ensemble de règles prudentielles, tant sur le plan national qu'international. Ces normes encadrent les pratiques bancaires et imposent des exigences strictes en matière de solvabilité et de liquidité. Elles visent à limiter les comportements risqués et à renforcer la résilience des banques face aux chocs.

Ce premier chapitre tend à explorer les fondements de l'activité bancaire tout en mettant en lumière les risques majeurs auxquels les institutions financières sont exposées. Il est structuré en trois sections. La première s'intéresse aux fondements de l'activité bancaire, ses missions, ses types et ses principales opérations. La deuxième section est consacrée à l'identification des différents risques bancaires. Enfin, la troisième section examine les stratégies et les normes prudentielles mises en œuvre pour encadrer et maîtriser ces risques.

Section 01 : Fondements de l'activité bancaire

Les banques jouent un rôle central dans le bon fonctionnement de l'économie en assurant la circulation des capitaux et en facilitant l'accès au financement. Elles remplissent une mission d'intermédiation financière en mettant en relation les agents disposant d'un excédent de ressources avec ceux qui ont des besoins de financement. Cette fonction leur permet non seulement de dynamiser l'investissement et la consommation, mais aussi de garantir la liquidité et la stabilité du système financier.

Au fil du temps, les banques ont élargi leur champ d'activités pour répondre aux besoins croissants des entreprises et des particuliers. En plus de l'octroi de crédits et de la gestion des dépôts, elles offrent désormais une gamme variée de services, allant des paiements électroniques à la gestion de patrimoine. Dans un environnement en constante évolution, marqué par des avancées technologiques et des exigences réglementaires accrues, elles doivent continuellement adapter leurs stratégies afin de maintenir leur compétitivité et la confiance de leurs clients.

Cette section se propose d'explorer les fondements du système bancaire, en présentant ses principales définitions, les différentes catégories de banques ainsi que les opérations essentielles qu'elles réalisent.

1 Généralités sur les banques

L'activité bancaire s'appuie sur l'intermédiation financière, consistant à collecter les dépôts des agents économiques disposant d'un excédent de ressources et à octroyer des financements à ceux ayant des besoins en capitaux. Elle facilite ainsi la circulation des fonds au sein de l'économie et contribue à son développement en soutenant l'investissement et la consommation.

Outre le financement de projets, les banques jouent aujourd'hui un rôle beaucoup plus important. Elles offrent une gamme de services, y compris la gestion des paiements, des conseils financiers et un soutien individualisé aux particuliers et aux entreprises. Dans un monde en pleine mutation du fait des avancées technologiques et des nouvelles réglementations, elles doivent constamment revoir leurs pratiques commerciales pour rester fortes et continuer à gagner la confiance de leurs clients.

1.1. Définitions de la banque

Selon l'article 1 de la loi française n°41-2532 du 13 juin 1941, relative à la réglementation et à l'organisation de la profession bancaire « Sont considérées comme banques, les entreprises ou établissements qui font profession habituelle de recevoir du public, sous forme de dépôts ou autrement, des fonds qu'ils emploient pour leur propre compte, en opérations d'escompte, en opérations de crédit ou en opérations financières. »

La banque est définie comme « une institution financière qui fait le commerce des capitaux. C'est elle qui fructifie l'argent des capitalistes tout en leur évitant les différentes charges de gestion d'une fortune ». (Muimbayi et al ,2024)

Selon J.V. Capal et O. Garnier, « la banque est une entreprise d'un type particulier qui reçoit les dépôts d'argent de ses clients (entreprises ou particuliers), gère leurs moyens de paiement (carte de crédit, chèque, etc.) et leur accorde des prêts ».

Il existe diverses façons de définir la banque, et ces définitions peuvent être classées en diverses catégories en fonction des critères examinés.

1.1.1. Définition juridique

Selon l'article 68 de l'ordonnance n° 03-11 du 27 jourmada ethania 1424 correspondant au 26 août 2003 relative à la monnaie et au crédit, « la banque est Constitue une opération de crédit, au sens de la présente ordonnance, tout acte à titre onéreux par lequel une personne met ou promet de mettre des fonds à la disposition d'une autre personne ou prend, dans l'intérêt de celle-ci, un engagement par signature tel qu'aval, cautionnement ou garantie. Sont assimilées à des opérations de crédit, les opérations de location assorties d'options d'achat, notamment le crédit-bail.

1.1.2. Définition industrielle

Selon l'approche industrielle, la banque est perçue comme une entreprise de production, transformant les dépôts en crédits. Cette vision met l'accent sur le processus de transformation des ressources collectées en financements, en considérant la banque comme un producteur de crédits à partir des dépôts. À l'opposé, une autre approche soutient que la banque crée des dépôts à partir

des crédits octroyés, mettant ainsi en évidence son rôle dans la création monétaire. (Saidane D & Boughzala A, 1999)

1.1.3. Définition institutionnelle

La banque exerce une fonction d'intermédiation financière en atténuant l'asymétrie d'information qui entrave l'allocation directe des ressources entre un agent a capacité de financement et un agent a besoin de financement. Son principal avantage réside dans son aptitude à collecter et analyser des informations relatives à la solvabilité de l'emprunteur, réduisant ainsi le risque de sélection adverse. En mobilisant les dépôts d'une multitude d'agents économiques, elle renforce la liquidité du système financier en émettant des dépôts à vue en contrepartie. De plus, en diversifiant son portefeuille de crédits, elle optimise la gestion des risques et atténue son exposition au risque de crédit. (DeYoung, R., & Rice, T.2004)

1.1.4. Définition économique

Selon Rose (2014), Adam Smith considère les banques comme des piliers fondamentaux de l'activité économique, jouant un rôle clé dans la facilitation des échanges et la circulation de la monnaie. Il souligne que les instruments bancaires tels que les billets, les certificats et les dépôts peuvent efficacement se substituer à la monnaie métallique. Cette substitution permet, selon lui, de fluidifier les transactions sans nécessairement augmenter la masse monétaire, contribuant ainsi à améliorer le bien-être économique général.

2. Les différents types de banques

Bien que toutes les banques aient pour but de gérer l'argent et de financer l'économie, elles ne remplissent pas toutes les mêmes fonctions. En réalité, chaque type de banque joue un rôle bien déterminé dans le système financier. C'est pourquoi on distingue plusieurs types de banques, selon la nature de leurs activités, leur mission principale et leur statut juridique.

2.1. Classification en fonction de leurs types d'activités

Les banques partagent certaines fonctions essentielles, comme la gestion de l'argent, l'octroi de crédits et la réalisation d'opérations financières. Toutefois, elles se différencient aussi par la

nature spécifique des services qu'elles offrent. Ainsi, on peut les classer en fonction de leurs domaines d'activité.

2.1.1. La banque centrale

La Banque centrale est l'institution responsable de la mise en œuvre de la politique monétaire, qui regroupe l'ensemble des mesures visant à influencer le coût et l'accès à la monnaie dans l'économie. Son autorité lui est conférée par les pouvoirs publics, et son mandat est défini, de manière plus ou moins explicite, par le cadre législatif en vigueur. (Drut B.2024)

2.1.2. La Banque de dépôts

Une banque de dépôt est un établissement financier dont l'activité principale consiste à gérer les dépôts d'argent confiés par ses clients. Elle reçoit ces fonds sous la forme de contrats de dépôt irrégulier ou de prêts et s'efforce de toujours maintenir une liquidité suffisante pour répondre aux demandes de retrait en espèces. Parallèlement, elle cherche à maximiser les profits en utilisant les sommes déposées de manière optimale. (Sayous A.-É.1901)

2.2. Classification en fonction du statut juridique

Les banques peuvent aussi être classées en fonction de leur statut juridique, ce qui influence leur structure, leur gouvernance et leurs opérations. Il existe trois catégories de banques.

2.2.1. La Banque coopérative ou mutualiste

La banque mutualiste ou coopérative se caractérise par le fait que ses clients, qu'ils soient des particuliers ou des entreprises, sont également ses actionnaires ou sociétaires. Elle a la possibilité de proposer des titres financiers au public. De plus, elle peut offrir au public des parts sociales représentant une fraction de son capital social conformément aux conditions définies par le règlement général de l'Autorité des marchés financiers. (Banque de France, 2021)

2.2.2. La banque publique

La banque publique est définie comme une institution détenue majoritairement par le gouvernement. L'une de ses principales missions est le financement des politiques publiques, notamment des investissements publics, qui peuvent être définis au sens large comme des dépenses

destinées à l'accumulation et/ou à la préservation du capital social ou collectif, qu'il soit matériel ou immatériel. La banque publique joue ainsi un rôle clé dans des domaines tels que l'environnement, l'éducation, la santé, la recherche, l'innovation et d'autres biens et services publics durables. (Cingolani M.2019)

2.2.3. La Banque commerciale

La banque commerciale est un établissement de crédit dont la principale mission consiste à offrir une large gamme de services financiers aux particuliers, aux entreprises ainsi qu'aux collectivités publiques. Elle exerce des activités classiques telles que la collecte des dépôts, l'octroi de crédits, la gestion des moyens de paiement, ainsi que la distribution de produits d'épargne et d'assurance. En général, les banques commerciales sont des sociétés à but lucratif, détenues par des actionnaires et opérant sur un marché concurrentiel. <https://www.lafinancepourtous.com/>

3. Les opérations de banque

La perception classique des banques comme de simples intermédiaires entre épargnants et emprunteurs est aujourd'hui dépassée. Sous l'effet de l'évolution des besoins économiques et de la concurrence, les banques ont progressivement élargi leur gamme d'activités pour répondre à des besoins financiers de plus en plus variés. Parmi leurs principales fonctions, on trouve :

3.1. La collecte des dépôts

Les ressources principales d'une banque proviennent surtout des dépôts faits par ses clients. Ces dépôts sont des sommes d'argent que les clients confient à la banque. Ils peuvent être à vue ou à terme. La banque a l'obligation de rendre cet argent au client quand il le demande. En attendant, elle garde les fonds en sécurité et peut les utiliser pour financer ses propres activités. Seules les banques qui ont un bon réseau ou qui ciblent une clientèle haut de gamme sont généralement capables de collecter ce type de ressources. (Bernet-Rollande, L.2015)

3.2. L'octroi de crédit

Les fonds que la banque collecte sous forme de dépôts, qu'ils soient à vue ou à terme, représentent des ressources importantes qui ne doivent pas rester inutilisées. L'activité principale

de la banque consiste à prêter de l'argent à des personnes ou à des entreprises ayant besoin de financement. Cet échange ne porte pas sur des biens matériels, mais sur la capacité future de l'emprunteur à rembourser la somme empruntée. Cette activité comporte donc un risque pour la banque, car il existe la possibilité que les emprunteurs ne parviennent pas à rembourser leurs dettes. (Ferrary, 1999)

Selon l'ordonnance n° 03-11 du 26 août 2003 relative à la monnaie et au crédit, une opération de crédit désigne toute action, à titre payant, où une personne met ou promet de mettre des fonds à la disposition d'une autre personne, ou prend un engagement pour cette dernière, comme un aval, un cautionnement ou une garantie.

3.3. La gestion des systèmes de paiement

La gestion des moyens de paiement est une fonction majeure du système bancaire. Elle permet notamment de faire circuler l'argent plus rapidement et de réduire le nombre et le coût des transactions. Même avec l'évolution des technologies comme les paiements électroniques et les outils de communication modernes, cette fonction reste indispensable. Les banques sont chargées d'organiser et de suivre tous les mouvements d'argent entre les différents acteurs économiques. (Lobez, 1997)

3.4. La mission de conseil

Cette mission a pris de l'ampleur et est devenue de plus en plus importante pour deux raisons principales. D'abord, les opérations financières sont de plus en plus complexes, et comme les directions financières des entreprises cherchent à être rentables, elles font appel aux banques pour leur expertise. Ensuite, certaines activités bancaires deviennent standardisées et sont transférées vers les marchés financiers, ce qui incite les banques à se démarquer en offrant du conseil personnalisé et des produits adaptés aux besoins de leurs clients, afin de rester compétitives. Aujourd'hui, ce rôle de conseil s'étend à plusieurs domaines comme la fiscalité, la gestion de patrimoine, la trésorerie, les opérations financières stratégiques, l'ingénierie financière de même que l'assurance. (Lobez, 1997)

Section 02 : Les principaux risques bancaires

Le risque est inhérent à l'activité bancaire, car les banques, en tant qu'intermédiaires financiers, exercent plusieurs activités où la prise de risque constitue une variable centrale. À travers leurs différentes opérations, elles sont exposées à une diversité de risques tels que le risque de crédit, le risque de liquidité ou encore le risque opérationnel.

Dans cette section, nous présenterons d'abord la notion de risque, puis nous présenterons les principaux risques.

1. La notion de Risque

Le risque est un concept complexe qui ne peut être défini de manière exhaustive, car chaque individu le perçoit selon sa propre perspective. D'après le dictionnaire Larousse, le mot risque se réfère à « s'engager dans une action qui pourrait apporter un avantage, mais qui comporte l'éventualité d'un danger ».

Par ailleurs, le risque fait référence à un événement incertain dont l'occurrence est liée à une probabilité et dont l'impact peut varier en fréquence et en gravité. Il peut avoir des effets à la fois positifs et négatifs. En outre, le risque est la possibilité qu'un ou plusieurs événements imprévus se produisent, avec des résultats potentiellement négatifs.

2. Le Risque bancaire

La notion de « risque » dans le système bancaire occupe une importance capitale face à la diversité de sa nature et à la montée des crises économiques.

Le risque bancaire se définit comme la possibilité pour une banque de subir des pertes financières en raison de divers événements ou circonstances. Ces événements peuvent inclure le défaut de paiement des emprunteurs, les fluctuations des taux d'intérêt, les crises économiques, les évolutions réglementaires, les turbulences sur les marchés financiers ou encore des erreurs de gestion interne. (Lièvre, P., & Bruneel, A. 2017)

3. Typologies des risques bancaires

Les risques bancaires se présentent sous diverses formes, chacune mettant en évidence des aspects particuliers liés aux activités bancaires et à leur environnement économique.

3.1. Le risque de crédit

Dans le secteur bancaire, le crédit constitue le cœur de l'activité, représentant entre 40 % et 60% des revenus. Cependant, il s'accompagne d'un risque important, notamment un coût élevé en cas de défaut de remboursement. Le risque de crédit, aussi appelé risque de contrepartie, est l'un des risques les plus importants auxquels une banque est confrontée. (Lamarque. É ,2009)

Le risque de crédit correspond à la possibilité pour une institution financière de subir une perte en raison du non-respect, par un emprunteur, de ses engagements de remboursement, qu'il s'agisse de prêts, d'obligations ou d'autres créances. (Gouriéroux, C & Tiomo, A. 2007)

Il se définit comme la possibilité de subir des pertes en raison du défaut d'un emprunteur à honorer ses obligations financières ou de la détérioration de sa situation financière au point de réduire la valeur de la créance détenue par l'établissement de crédit. Ce risque est omniprésent dans toutes les transactions qui ne sont pas réglées immédiatement au comptant.

Il englobe les pertes potentielles résultant d'une baisse de la qualité des emprunteurs ou des contreparties. Dans le portefeuille d'une banque, ces pertes peuvent survenir lorsque des clients ou des contreparties ne respectent pas leurs engagements, que ce soit par incapacité ou refus.

Globalement, le risque de crédit peut être divisé en deux catégories principales :

3.1.1. Le risque de défaillance ou de défaut (default risk)

Le risque de défaut (ou de défaillance) correspond à la situation où un emprunteur n'est pas en mesure ou refuse de respecter ses engagements financiers vis-à-vis de son créancier, que ce soit pour le remboursement du capital ou le paiement des intérêts, et cela dans les délais prévus. Selon l'agence de notation Moody's Investors Service, il y a défaillance dès qu'il y a retard ou absence de paiement du principal ou des intérêts. Dans ce cas, les créanciers risquent de subir une perte, surtout s'ils ne parviennent pas à récupérer l'intégralité des sommes dues par le débiteur. (Bruyère.R. 2004)

3.1.2. Le risque de dégradation de la qualité du crédit (credit worthiness risk)

Le risque de dégradation de la qualité du crédit correspond à la possibilité que la situation financière ou la réputation de crédit d'un emprunteur ou d'une contrepartie se détériore, sans qu'un défaut de paiement soit encore avéré. Concrètement, cette détérioration se manifeste sur les marchés financiers par une hausse de la prime de risque, aussi appelée écart ou spread de crédit, exigée par les investisseurs pour compenser ce risque accru. Si l'emprunteur dispose d'une notation attribuée par une agence de rating, celle-ci peut également être revue à la baisse. (Bruyère.R. 2004)

3.2. Le risque de liquidité

Le risque de liquidité désigne la possibilité pour une banque de ne pas disposer de suffisamment de ressources immédiatement mobilisables pour répondre aux demandes de retrait de ses clients. (Coussergues, S., 2002)

Le risque de liquidité se manifeste donc lorsqu'une banque ne peut plus honorer ses obligations envers ses créanciers, et que ses actifs ne peuvent plus être cédés rapidement et dans des conditions convenables. La liquidité désigne la capacité d'une banque à financer la croissance de ses actifs et à honorer ses engagements à leur échéance, sans encourir de pertes excessives. (Thoraval, P. Y, 2006)

Pour mieux comprendre l'importance de la liquidité, il est essentiel de définir les différentes dimensions. On distingue principalement la liquidité de financement et la liquidité de marché, chacune étant associée à un type de risque spécifique. (Azzouzi Idrissi, Y & Madiès, P. 2012)

3.2.1. La liquidité de marché

La capacité d'une banque à se procurer des fonds en vendant ses actifs est appelée liquidité du marché. Elle dépend de la facilité avec laquelle ces actifs peuvent être vendus rapidement, sans perdre de valeur et à un prix proche de leur prix d'achat. Lorsqu'un marché présente les quatre caractéristiques essentielles que sont la profondeur, la précision, la rapidité d'exécution immédiate et la résilience c'est-à-dire la capacité à retrouver l'équilibre après un choc, il est considéré comme liquide. Le risque de liquidité de marché apparaît lorsque la banque ne peut pas vendre ses actifs rapidement ou à un prix raisonnable.

3.2.2. La liquidité de financement

La liquidité de financement correspond à la capacité d'une banque à honorer ses obligations financières à temps. Le risque lié à cette forme de liquidité réside dans la possibilité que, sur une période donnée, la banque ne parvienne pas à régler immédiatement ses engagements. Lorsque la banque dispose d'un solde de trésorerie net positif, elle peut même se retrouver en situation d'excédent et prêter cet excédent sur le marché interbancaire. En résumé, le risque de liquidité de financement désigne l'incapacité d'une banque à faire face rapidement à ses échéances.

Une fois les concepts de liquidité définis, les interactions entre la liquidité de financement et la liquidité de marché peuvent être éclairées. Ces interactions reposent sur la dynamique des traders. Leur capacité à fournir de la liquidité de marché dépend en grande partie de leur accès à la liquidité de financement (capital et exigences de marge). En retour, cette capacité de financement est influencée par la liquidité du marché des actifs. Ce mécanisme d'interdépendance peut entraîner un effet de renforcement mutuel, susceptible de provoquer des spirales de liquidité. (Azzouzi Idrissi, Y & Madiès, P. 2012)

3.3. Le risque opérationnel

Au-delà de l'approche financière traditionnelle qui met l'accent sur le risque de liquidité ou le risque de crédit comme causes principales des défaillances bancaires. Les événements constatés depuis le début des années 2000 (scandale Enron, Worldcom, Parmalat ou les attaques du 11 septembre 2001) ont contribué à rappeler qu'une autre raison de pertes financières importantes pouvait provenir du fonctionnement opérationnel : fraudes, détournements, condamnations, dysfonctionnements. (Lamarque, É., & Maurer, F, 2009)

Face aux multiples scandales financiers survenus dans le monde bancaire, le Comité de Bâle, en 2004, a jugé nécessaire de définir le risque opérationnel bancaire comme étant « les risques de pertes résultant d'une inadaptation ou d'une défaillance imputable à des procédures, personnels et systèmes internes, ou à des événements extérieurs, y compris les événements de faible probabilité d'occurrence, mais à risque de pertes élevées ». (Jezzini .M, 2005)

Selon Jonas Siliadin en 2019, les risques opérationnels regroupent divers types de menaces auxquels sont exposées les institutions financières, mais aussi d'autres organisations. Ils résultent de défaillances dans les processus internes, qu'elles soient dues à des erreurs humaines, des

insuffisances organisationnelles, des défaillances des systèmes ou encore à des actes malveillants, internes ou externes. Ces incidents peuvent entraîner des pertes financières directes ou limiter les gains attendus. Pour bien les évaluer, il est essentiel d'en considérer l'ensemble des conséquences.

Ces risques peuvent affecter toutes les activités d'une banque et se présentent sous des formes multiples. (Siliadin, J.2019)

3.3.1. Le risque de non-conformité

Le risque de non-conformité désigne la probabilité qu'une institution financière subisse des sanctions pour non-respect des lois, réglementations et codes éthiques propres à son domaine d'activité. Ces exigences sont directement associées aux transactions bancaires dans le contexte des institutions financières. Si une institution bancaire ne respecte pas la norme réglementaire de solvabilité, elle s'expose à des pénalités ou à des actions correctives imposées par les autorités de contrôle. Cette situation représente une défaillance partielle ou complète dans son système de gestion des risques associés à la conformité.

3.3.2. Le risque juridique

Le risque juridique fait référence aux litiges, poursuites judiciaires et condamnations pouvant découler du non-respect des obligations légales ou contractuelles par une banque. Ce risque peut notamment résulter d'un manquement à l'obligation d'information précontractuelle envers un emprunteur, ce qui pourrait entraîner des réclamations ou des actions en justice de la part du client. Par ailleurs, une banque qui ne respecte pas les engagements contractuels pris avec un prestataire de services peut être confrontée à des recours judiciaires, comme toute autre entreprise.

3.3.3. Le risque d'image ou de réputation

Le risque de réputation désigne la perte de confiance et de crédibilité d'un établissement bancaire auprès de ses clients ou du marché, en raison de pratiques jugées contraires aux normes déontologiques. Ce risque peut être la conséquence directe d'autres formes de risques opérationnels ou bancaires. Par exemple, une sanction financière pour non-respect d'une réglementation ou une défaillance du système de contrôle interne entraînant une perte significative peut altérer gravement l'image et la réputation d'une banque.

Section 03 : Stratégies et normes de gestion des risques bancaires

En raison de la complexité et de la volatilité des marchés financiers, la gestion des risques bancaires est devenue un enjeu central pour assurer la stabilité et la pérennité des établissements financiers. La banque, en tant qu'intermédiaire financier, est exposée à plusieurs risques, ce qui nécessite la mise en place d'une gestion de risque efficace.

Cette section explore le processus de la gestion des risques bancaires. Elle aborde également la réglementation prudentielle au niveau international puis au niveau national à travers les directives de la Banque d'Algérie.

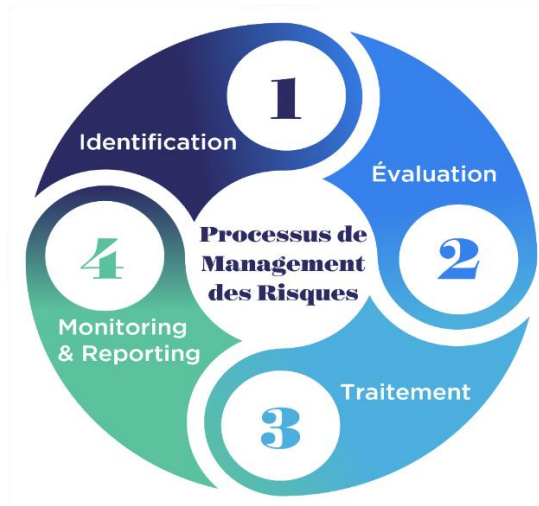
1. La gestion des risques bancaire

La gestion des risques désigne l'ensemble des politiques, stratégies, mécanismes de contrôle, de surveillance et de maîtrise, ainsi que les ressources humaines, financières et matérielles utilisées par une organisation pour identifier, détecter, limiter et gérer les risques directement ou indirectement liés à ses activités. (Alouache, S. et al .2021)

2. Le Processus de la gestion des risques bancaire

Il existe quatre étapes essentielles qui sont illustrées par le schéma suivant :

Figure I- 1: Les Quatre Etapes du Processus de Management des Risques



Source : <https://www.migso-pcubed.com/fr/blog/gestion-des-risques/etapes-du-management-des-risques/> consulté le 24/02/2025 à 21 H : 25 Min

- **Identification des risques** : Cela consiste à recenser les risques potentiels. Cette étape, essentielle, doit être menée en continu en raison de l'instabilité des banques.
- **Évaluation des risques** : Une fois les risques identifiés, la deuxième étape consiste à les quantifier. Le risk manager les évalue en fonction de leur gravité et de leur probabilité de survenance. Cette phase est essentielle, car elle guide la prise de décision.
- **Traitement des risques** : Cette étape implique la mise en œuvre des mesures planifiées pour diriger les risques. Les stratégies peuvent inclure l'atténuation, l'élimination, le transfert ou l'acceptation des risques.
- **Suivi et reporting des risques** : un contrôle continu est essentiel pour évaluer l'efficacité des mesures prises et les adapter aux évolutions du risque (probabilité, fréquence, gravité). Parallèlement, un compte rendu détaillé de ce processus est adressé aux instances dirigeantes de la banque, qui l'évaluent et formulent, si nécessaire, des recommandations pour son amélioration.

3. La réglementation prudentielle internationale

La réglementation prudentielle également connue sous le nom de « réglementation prudentielle bâloise » ou « les accords de Bâle », a pour objectif d'assurer la solvabilité et la liquidité des banques pour garantir la stabilité du système financier et protéger les déposants. Fondée sur les normes du Comité de Bâle, elle impose une adéquation entre les risques pris et les fonds propres des banques. (Lamarque É. & Maymo V. 2015)

3.1. Présentation du comité de Bâle

Le Comité de Bâle (Basel Committee on Banking Supervision) a été créé en 1974 par les gouverneurs des banques centrales des pays du Groupe des Dix (G10), à la suite de la faillite de la banque allemande Herstatt. L'objectif de cet organisme était de mettre en place des règles prudentielles qui s'appliquent à toutes les banques ayant une activité internationale majeure. Son siège est situé à la Banque des règlements internationaux (BRI) à Bâle, en Suisse, ce qui lui vaut son nom de « comité de Bâle ». (Rochet, J. C. 2008)

3.2. Normes de Bâle

Les normes de Bâle sont un ensemble de recommandations créées par le Comité de Bâle sur la supervision bancaire afin d'accroître la stabilité du système financier mondial. Ces accords, qui ont été adoptés par les organismes de réglementation bancaire dans de nombreux pays, ont été suivis de multiples versions :

Tableau I- 1: Les accords de Bâle

Date :	Accords :
1988	Bâle I
2006	Bâle II
2010	Bâle III

Source : élaboré par nos soins, d'après les accords de Bâle.

3.2.1. Le ratio de Cooke (Bâle I)

Chabert, D (2014) souligne que le premier accord de Bâle introduit le premier ratio de solvabilité intéressé uniquement au risque de crédit. Ce ratio exige que le niveau minimal des fonds propres soit équivalent à 8 % des risques de crédit pondérés. Parmi les limites de ce ratio, c'est qu'il ne prend en compte que les risques de crédit et néglige les autres risques.

$$\text{Ratio Cook} = \frac{\text{Fonds propres}}{\text{risques credit pondérés}} \geq 8\%$$

Le niveau de risque associé à un prêt varie en fonction du type d'emprunteur, ce qui influence le montant des fonds propres que la banque doit allouer en couverture.

Tableau I- 2: Les coefficients de pondération dans le cadre du ratio Cooke

Type d'emprunteur	Pondération
État OCDE	0%
Entreprise	100%
Banque OCDE	20%

Source : Chabert, D (2014)

3.2.1. Le ratio de McDonough (Bâle II)

Afin de répondre aux insuffisances des accords de Bâle I, le 26 juin 2004, les recommandations de renom sous le nom de Bâle II ont été publiées, introduisant le ratio McDonough au lieu du ratio Cooke comme un nouveau ratio de solvabilité. Le taux est resté inchangé à 8 %, mais tient compte des risques de crédit, de marché et opérationnels. (Catherine K. 2024)

Ce dernier est mis en place en janvier 2008 et s'organise autour de trois piliers qui sont :

- **1^{er} pilier : les exigences minimales des fonds propres** : L'objectif principal du dispositif est d'introduire un nouveau ratio de solvabilité. Elle a été élaborée dans le but de créer le « ratio McDonough », nommé en l'honneur du président du comité. M. William J. McDonough a occupé le poste de président de la Federal Reserve Bank of New York de 1998 à 2003. Un nouveau risque a été intégré par McDonough, à savoir le risque opérationnel, en plus du risque de crédit (de contrepartie) et des risques de marché, et exige que les fonds propres de la banque représentent au moins 8 % du total des risques pondérés. (Jimenez.C et al 2008)

$$\text{Ratio de McDonough} = \frac{\text{total fonds propres}}{(\text{risque de crédit} + \text{risque de marché} + \text{risque opérationnel})} \geq 8\%$$

- **2^e pilier : processus de surveillance prudentielle** : Les autorités prudentielles nationales supervisent le processus de contrôle de la gestion des risques et de la couverture en capital

des banques. Elles évaluent de manière qualitative les procédures internes mises en place pour s'assurer que les fonds propres sont adéquats par rapport aux risques encourus. En fonction de leur analyse, elles peuvent imposer aux banques un ratio de solvabilité supérieur au minimum réglementaire de 8 %. (Gouriéroux .C & Tiomo. A, 2007)

- **3^e pilier : transparence et discipline de marché** : complémentaire aux deux premiers, promouvoir la discipline de marché en renforçant les règles de transparence de l'information financière. (Mohamed. B & Hamza.T,2012)

3.2.1. Les ratios introduits par les accords de Bâle III

La crise économique et financière de 2007, ou « crise des subprimes », a mis en évidence les limites des accords de Bâle II, ce qui a nécessité les réformes de Bâle III. Plusieurs ratios ont été élaborés :

- **Liquidity Coverage Ratio (LCR)** : Le ratio de liquidité à court terme indique la liquidité disponible à un mois pour l'objectif de renforcer la résilience des banques face aux difficultés de liquidité. (Lamarque. É,2014)

$$LCR = \frac{\text{Réserve d'actifs liquides}}{\text{Flux nets de décaissement à 30 jours}} \geq 100\%$$

- **Net Stable Funding Ratio (NSFR)** : Le ratio structurel de liquidité à long terme vise à assurer que les banques disposent de ressources de financement suffisantes pour couvrir leurs besoins prévus lors d'un an. (Siliadin, J,2019)

$$NSFR = \frac{\text{Ressources stables si disponibles}}{\text{Besoins en financement stables}} \geq 100\%$$

- **Coussin contra-cyclique** : Les accords de Bâle III prévoit l'instauration d'un coussin contra-cyclique, afin de se prémunir contre les périodes de crise. (Siliadin, J,2019)

$$\text{Coussin contra-cyclique} = \frac{\text{Fonds Propres de base}}{\text{Actifs Pondérés par le risque}} \geq 2,5\%$$

- **Leverage Ratio (LR)** : D'après l'analyse de Coussergues et ses collègues (2020), l'effet de levier empêche les banques de s'exposer à un niveau dépassant environ trente-trois fois leur capital. (Coussergues, S et al 2020)

$$LR = \frac{\text{Fonds Propres}}{\text{Exposition Brute}} \geq 3\%$$

4. La réglementation prudentielle nationale

La Banque d'Algérie (BA), comme les autres banques centrales, a pour mission d'assurer l'efficacité de l'intermédiation bancaire. Elle a mis en place un dispositif de contrôle et de surveillance rigoureux portant sur les agrégats financiers ainsi que sur les procédures d'octroi et de retrait d'agrément des banques. Ces normes s'inspirent des cadres réglementaires prudentiels internationaux, afin de protéger les épargnants et les investisseurs en limitant les défaillances liées à une mauvaise gestion des risques. (Boumghar, M. Y et al 2009)

4.1. Le capital minimum exigé

L'objectif de ce règlement est de définir les exigences en matière de capital minimum que doivent respecter les banques, les établissements financiers ainsi que les succursales de banques et d'établissements financiers étrangers exerçant en Algérie.

Selon l'article 02, les banques et les établissements financiers sont tenus de maintenir en permanence un capital minimum ou une dotation équivalente pour les succursales de banques et d'établissements financiers étrangers, selon les montants suivants :

- Banques : 20 milliards de dinars algériens (20 000 000 000 DA)
- Banques d'affaires : 20 milliards de dinars algériens (20 000 000 000 DA)
- Banques digitales : 10 milliards de dinars algériens (10 000 000 000 DA)
- Établissements financiers : 6,5 milliards de dinars algériens (6 500 000 000 DA)

Ce capital fixé dans l'article 02 doit être libéré en numéraire avant toute soumission d'une demande d'agrément. (Règlement n° 24-02 du 6 février 2024 relatif au capital minimum des banques et établissements financiers exerçant en Algérie)

4.2. Le ratio de solvabilité

Le règlement n° 2014-01 du 16 février 2014 relatif aux coefficients de solvabilité applicables aux banques et établissements financiers introduit de nouvelles dispositions que l'on peut résumer comme suit :

- Les banques et les établissements financiers doivent maintenir un coefficient de solvabilité minimum de 9,5 %. Ce coefficient désigne le rapport entre les fonds propres réglementaires et la somme des risques pondérés.
- Les fonds de base doivent couvrir au minimum 7 % des risques pondérés.
- En plus du ratio de solvabilité exigé à l'article 2, les banques doivent constituer un coussin de sécurité de 2,5 % en fonds propres de base pour couvrir les risques pondérés.
- Les risques opérationnels et les risques de marché sont pondérés en multipliant par 12,5 % l'exigence en fonds propres correspondante.

Selon l'article 08, « les fonds propres réglementaires comprennent les fonds propres de base et les fonds propres complémentaires ». (Règlement n° 2014-01 du 16 février 2014 relatif aux coefficients de solvabilité applicables aux banques et établissements financiers)

4.3. Le ratio de liquidité

Pour la réglementation algérienne, le risque de liquidité est l'incapacité des banques et des établissements financiers de faire face à ses engagements à l'échéance. Pour atténuer ce risque, les banques et les établissements financiers doivent présenter un ratio de liquidité d'au moins 100 % qui représente le rapport entre, d'une part, la somme des actifs disponibles et réalisables à court terme et des engagements de financement reçus des banques, et, d'autre part, la somme des exigibilités à vue et à court terme et des engagements donnés. (Règlement n° 2011-04 du 24 mai 2011 relatif à l'identification, la mesure, la gestion et le contrôle du risque de liquidité)

Conformément à l'instruction n° 05-2020 du 6 avril 2020 portant sur les mesures d'allègement de certaines dispositions prudentielles applicables aux banques et aux établissements financiers, le seuil minimum de ratio de liquidité ramené à 60 % ; ce changement est mis en place afin de soutenir les entreprises contre les conséquences négatives de la COVID-19.

4.4. La division des risques

L'objectif du règlement n° 2014-02 déjà mentionné, qui concerne la division des risques, est d'éviter la concentration excessive sur un seul bénéficiaire ou un groupe de bénéficiaires. Toute banque ou établissement financier doit toujours maintenir un ratio maximum de 25 % entre l'ensemble des risques nets pondérés qu'elle assume sur un même bénéficiaire et le montant de ses propres fonds réglementaires si la commission décide d'un seuil inférieur. En plus de ça, le total des grands risques encourus par une banque ne doit pas dépasser 8 fois le montant de ses fonds propres réglementaires. (Règlement n° 2014-02 du 16 février 2014 relatif aux grands risques et aux participations)

4.5. Les réserves obligatoires

L'article 2 de l'instruction n°02-2023 du 13 avril 2023 modifiant et complétant l'instruction n°02-2004 du 13 mai 2004 relative au régime des réserves obligatoires fixe le taux de ces dernières à 3 % de l'assiette des réserves.

Conclusion du premier chapitre

L'activité bancaire repose sur une série d'opérations financières complexes qui génèrent inévitablement des risques multiples. La compréhension de ces risques, notamment le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque opérationnel, est cruciale pour assurer une gestion efficace des institutions financières. La crise financière mondiale a d'ailleurs rappelé avec force la nécessité d'un encadrement rigoureux des institutions bancaires.

Face à cette réalité, les autorités monétaires nationales et internationales ont renforcé les dispositifs de régulation et de supervision bancaire à travers les accords de Bâle et les réglementations locales. Ces cadres prudentiels imposent aux banques des exigences de fonds propres, des ratios de liquidité et des mécanismes de gestion des risques stricts, visant à préserver la stabilité du système financier et à protéger les déposants.

Ainsi, il apparaît que la performance d'une banque ne peut être durable que si elle est accompagnée d'une gestion rigoureuse des risques et d'une conformité aux exigences réglementaires. C'est dans cette perspective que le deuxième chapitre s'attachera à analyser la performance financière des banques, notamment dans des contextes marqués par l'incertitude et la prise de risque.

**CHAPITRE II : PERFORMANCE
FINANCIERE BANCAIRE : CONCEPTS
ET DETERMINANTS**

Introduction du deuxième chapitre

Dans un environnement concurrentiel et incertain, la performance constitue un indicateur clé de la pérennité et de la compétitivité des entreprises, en particulier pour les institutions bancaires. Celles-ci évoluent dans un contexte marqué par une prise de risque constante, où la performance financière ne dépend plus uniquement des résultats comptables, mais également de la capacité à anticiper, à diriger efficacement les risques et à respecter les exigences prudentielles.

Ce chapitre se penche sur la notion de performance financière bancaire, en lien direct avec les risques abordés précédemment. Il met en évidence les critères de performance, les indicateurs d'évaluation utilisés, ainsi que les facteurs internes et externes qui influencent cette performance.

La structure de ce chapitre comprend trois sections. La première est consacrée à la définition globale de la performance et à ses différentes dimensions. La seconde analyse les spécificités de la performance financière dans les institutions bancaires, à travers les indicateurs financiers et les déterminants internes et externes. La troisième section s'attarde sur les interactions entre les risques bancaires et la performance, à partir d'une revue de la littérature empirique.

Section 01 : Vers une compréhension globale de la performance

La performance est une notion en évolution qui représente un élément très essentiel pour assurer la pérennité des entreprises. Dans un environnement marqué par une concurrence de plus en plus intense et un contexte complexe marqué par des changements imprévisibles, elle constitue un levier permettant de renforcer la compétitivité et d'assurer la croissance.

Donc, la performance occupe une place importante, car elle permet d'évaluer la réussite et l'échec des entreprises. Elle est considérée comme le pilier fondamental des différentes activités menées par l'entreprise.

Cette section présente la définition de la performance ainsi que les critères utilisés pour l'évaluer. Elle aborde également les différentes dimensions de la performance, la manière dont elle est mesurée, la fiabilité de ces mesures et les objectifs visés par leur utilisation.

1. Définition de la performance

Selon Doriath et Goujet (2011), en raison de la complexité et le caractère polyvalent du concept de performance, sa définition est difficile à établir. L'application de la théorie permis d'identifier différentes explications qui se déclinent sur trois niveaux d'analyse :

- ***Elle se traduit par une réalisation (ou un résultat) :*** La performance est donc le résultat d'actions coordonnées, cohérentes entre elles, qui ont mobilisé des moyens (personnel, investissements), ce qui suppose que l'organisation dispose d'un potentiel de réalisation (compétences du personnel, technologies, organisation, fournisseurs, etc.).
- ***Elle s'apprécie par une comparaison :*** La réalisation est comparée aux objectifs, grâce à un ensemble d'indicateurs chiffrés ou non. La comparaison suppose une forme de compétition. Faire mieux que lors de la période précédente, rejoindre ou dépasser les concurrents. Elle donne lieu à interprétation, jugement de valeur qui peut différer en fonction des acteurs concernés (actionnaires, dirigeants, syndicalistes).
- ***La comparaison traduit le succès de l'action :*** La notion de performance étant positive. La performance est donc une notion relative (résultat d'une comparaison), multiple (diversité des objectifs) et subjective (dépendant de l'acteur qui l'évalue).

La performance d'une organisation peut être définie comme sa capacité à mobiliser efficacement ses ressources afin d'atteindre les objectifs stratégiques fixés. Elle se manifeste également par l'accomplissement des tâches conformément à des normes prédéterminées en matière de précision, de minutie, de coût et de rapidité. (Brahim, O. M., & Oubrahimi, M.2025)

Selon Mohamed, Soukaina & Kenza en 2024, la performance se décline en six enjeux :

- Maîtriser les coûts ;
- La qualité : en satisfaisant les clients et en répondant à leurs attentes, les usagers demandeurs de services publics ;
- Le temps : c'est l'habilité d'être réactif dans les plus brefs délais ;
- Innovation : la performance peut se mesurer à travers la capacité des collaborateurs à innover ;
- Diversification : le concept d'une économie standardisée est dépassé en raison de l'exigence des consommateurs ;
- Flexibilité : C'est l'habilité à s'adapter à un environnement caractérisé par une grande concurrence. Par conséquent, selon cette conception, les performances sont garanties en relevant ces défis.

2. Les critères de la performance

Dans les ouvrages de contrôle de gestion, la performance est fréquemment caractérisée comme un mélange d'efficience et d'efficacité. En d'autres termes, être performant implique non seulement de réaliser ses objectifs « efficacité », mais aussi d'optimiser les ressources employées « efficience ». (Bouin, Simon, 2015)

La performance s'exprime par l'équation suivante :

$$\text{Performance} = \text{Efficience} + \text{Efficacité}$$

2.1. L'efficacité :

L'efficacité est la capacité à atteindre les résultats souhaités de manière satisfaisante. Elle désigne la capacité d'une action à atteindre un objectif préalablement fixé en produisant l'effet

souhaité. Ces objectifs incluent généralement des aspects économiques tels que la réduction des coûts, l'augmentation des parts de marché, la croissance du chiffre d'affaires ou l'amélioration des marges bénéficiaires. Ainsi, le mesurer de l'efficacité consiste à comparer les résultats obtenus aux résultats attendus afin d'évaluer l'écart entre les deux. (Benbachir, S,2024)

2.2. L'efficience :

Le concept d'efficience représente la capacité d'optimiser l'utilisation des ressources disponibles afin d'atteindre les objectifs fixés. Il repose sur la réduction des pertes, des gaspillages et des coûts, tout en maximisant les résultats obtenus. Il est essentiel que cette recherche d'efficience ne compromette pas la qualité des résultats, la satisfaction des clients, ni même le respect de normes et de réglementations strictes. (Benbachir, S,2024)

L'efficience est étroitement liée à l'efficacité, qui se concentre sur l'atteinte des objectifs fixés. Ainsi, une gestion performante repose sur la combinaison d'une utilisation optimale des ressources et de la réalisation des objectifs stratégiques, permettant ainsi d'assurer une performance globale optimale. (Benbachir, S,2024)

Dans cette perspective, l'efficience englobe trois concepts complémentaires, ce qui la rend plus complète. (Olivier de la Villarmois,2001)

- **La productivité** : La productivité désigne le rapport entre la production de biens et de services et les ressources utilisées pour cette production. Elle permet d'évaluer l'efficacité avec laquelle une entité mobilise ses moyens pour atteindre ses objectifs.
- **La profitabilité** : La profitabilité permet de mesurer la relation entre le bénéfice généré et l'activité de l'entreprise. Elle reflète la performance opérationnelle en mettant en évidence la capacité de l'organisation à générer des profits à partir de son chiffre d'affaires.
- **La rentabilité** : La rentabilité évalue le rendement des capitaux investis en mesurant le rapport entre les bénéfices obtenus et les ressources financières engagées. Elle permet d'apprécier l'efficacité des investissements réalisés pour assurer la croissance et la pérennité de l'entreprise.

3. Le caractère multidimensionnel de la performance

En abandonnant l'approche unidimensionnelle de la performance, la synthèse de la littérature nous amène à considérer la performance dans ses trois dimensions : la performance stratégique, la performance concurrentielle et la performance sociale et économique. J. Brilman (2003) intègre également l'approche moderne de la performance organisationnelle, qui vise la création de valeur partenariale (Bocco, B. S, 2010).

3.1. La performance stratégique (performance à long terme)

Pour assurer sa pérennité, une organisation doit se différencier de ses concurrents en se fixant des objectifs stratégiques appropriés, comme l'amélioration de la qualité de ses produits/services ou l'adoption de technologies de fabrication plus efficaces. Plusieurs facteurs déterminent la réalisation de cette performance, comme une culture d'entreprise dynamique, une forte motivation des employés, la création de valeur pour les clients, la fourniture aux clients d'une gestion et de produits de haute qualité, la maîtrise de l'environnement et la maîtrise des risques de sécurité. (Farah, S. 2022)

3.2. La performance concurrentielle

C'est la capacité d'une organisation à évoluer dans un environnement compétitif en développant des avantages concurrentiels durables. Elle ne dépend pas uniquement des actions internes de l'entreprise, mais aussi de son aptitude à comprendre, à s'adapter et à influencer les règles du jeu concurrentiel du marché. La réussite dans un contexte concurrentiel repose sur l'anticipation et l'adaptation continue aux dynamiques du secteur. Cette capacité d'anticipation doit être permanente afin de garantir une performance durable. (Issor, Z, 2017)

3.3. La performance socio-économique

La performance socio-économique regroupe la performance organisationnelle, la performance sociale, la performance économique et financière et la performance commerciale.

3.3.1. La performance organisationnelle

La performance organisationnelle est définie comme « les mesures portant directement sur la structure organisationnelle et non pas sur ses conséquences éventuelles de nature sociale ou

économique. Ces indicateurs sont intéressants dans la mesure où ils permettent de discerner les difficultés organisationnelles au travers de leurs premières manifestations, avant que les effets induits par celles-ci ne soient ressentis d'un point de vue économique ». (Michel Kalika,1988)

3.3.2. La performance sociale

La performance sociale met en avant l'importance du facteur humain au sein des organisations. Elle reflète les résultats de la gestion des ressources humaines selon plusieurs critères, tout en traduisant la valeur ajoutée générée par la qualité de la main-d'œuvre et son interaction avec l'organisation et le travail. (Bernard, M,2009)

3.3.3. La performance économique et financière

La performance économique et financière désigne la capacité d'une organisation à assurer sa pérennité et à atteindre ses objectifs. Elle est évaluée à l'aide de mesures quantitatives telles que la rentabilité, la productivité, le rendement des actifs, la rentabilité des investissements et des ventes, et l'efficacité. (Bernard, 2009)

3.3.4. La Performance commerciale (performance marketing)

La performance commerciale se définit comme l'aptitude d'une organisation à satisfaire les attentes de sa clientèle en proposant des produits ou des services de qualité adaptés à leurs besoins. (Hmioui, A & Bentalha, B,2020)

4. La mesure de la performance

La mesure de la performance correspond au processus par lequel les dirigeants veillent à ce que les ressources de l'organisation soient acquises et mobilisées de manière efficace et efficiente afin d'atteindre les objectifs fixés. La mesure de la performance peut être (Giraud F et al .2002) :

- **Financière** : elle est exprimée en unités monétaires ou reliée à un aspect financier comme, par exemple la mesure du profit...
- **Non financière** : elle se mesure à l'aide d'unités autres que monétaires et ne résulte pas directement d'une transformation d'éléments financiers.

La performance peut être également mesurée :

- *A posteriori* : Il s'agit de mesurer le degré de performance atteint ou le degré de réalisation des objectifs. Il s'agit d'un constat fait grâce aux indicateurs de résultat ou indicateurs de reporting.
- *A priori* : Il s'agit en fait de mesurer la progression de réalisation des objectifs et de permettre de réagir, et ce, par des actions correctives. Cette mesure est possible grâce à des indicateurs de suivi ou aux indicateurs de pilotage.

5. La fiabilité de la mesure de la performance

L'évaluation de la performance des entités n'est pas une mission aisée à accomplir, on doit respecter plusieurs principes :

5.1. Principe de pertinence

La mesure de la performance d'une entité est considérée comme pertinente si elle oriente le comportement du manager en fonction des objectifs de l'entreprise. Cela signifie que tous les objectifs individuels doivent converger vers un but commun, l'atteinte de la performance globale de l'entreprise. (Giraud F. & alii, 2002)

5.2. Principe de contrôlabilité

Le principe de contrôlabilité repose sur l'idée que l'évaluation de la performance d'un responsable doit se fonder uniquement sur les éléments qu'il est en mesure de maîtriser. Il est donc essentiel que les objectifs soient formulés de manière claire afin de permettre leur suivi et leur évaluation. (Giraud et al. 2002)

5.3. Autres principes

Outre les principes fondamentaux de performance, d'autres principes apportent une valeur ajoutée, notamment la fiabilité, qui garantit la cohérence des résultats dans des situations similaires ; la simplicité et la lisibilité, qui garantissent une compréhension claire des méthodes et des indicateurs utilisés ; et la sélectivité, qui permet de sélectionner des indicateurs appropriés pour éviter une surcharge d'informations inutile. De plus, les TIC jouent un rôle essentiel dans l'amélioration de la performance organisationnelle, la réduction des coûts et l'atteinte des objectifs. (Giraud F. & alii, 2002)

6. Les objectifs de la mesure de la performance

L'objectif principal de la mesure de la performance est de donner aux décideurs les outils d'évaluation pertinents dont ils ont besoin pour guider efficacement l'organisation dans un environnement de plus en plus complexe et concurrentiel. Elle permet d'identifier les écarts entre les résultats attendus et les résultats réels, de détecter les dysfonctionnements internes (tels que les gaspillages, l'absentéisme ou les erreurs opérationnelles) et d'orienter les actions correctives. À cet égard, la mesure de la performance vise à améliorer en permanence la qualité, l'efficacité et la réactivité de l'organisation face aux changements de l'économie et de l'industrie, ainsi qu'à garantir sa rentabilité et sa longévité. (Benslimane, M. C., & M'hammed, E. L. 2020)

Section 02 : déterminants de la performance financière bancaire

La connaissance et le suivi de la performance d'une organisation sont devenus essentiels pour tout dirigeant souhaitant évaluer la position de son établissement sur le marché.

En tant qu'acteur clé du circuit de financement, une banque doit également veiller à être performante. En effet, la performance financière d'une organisation reflète son bien-être, la qualité de sa gestion et, par extension, l'efficacité de sa gouvernance. Elle constitue également un indicateur de sa rentabilité et de sa solidité, jouant ainsi un rôle déterminant dans sa pérennité à moyen et long terme.

Cette section présente la performance financière dans le domaine bancaire. Elle aborde sa définition, les principaux facteurs qui l'influencent ainsi que les indicateurs utilisés pour l'évaluer.

1. Définition de la performance financière de la banque

La performance financière d'une banque désigne sa capacité à générer et à maintenir des résultats solides et durables sur le long terme. Elle se mesure à travers différents indicateurs financiers qui évaluent l'efficacité de la banque dans la gestion de ses ressources et l'atteinte de ses objectifs économiques. Une performance financière solide est très importante pour garantir la stabilité, favoriser la croissance et assurer la rentabilité de la banque sur le marché financier. La performance financière d'une banque se traduit par sa capacité à générer des revenus issus de ses activités principales, telles que l'octroi de crédit, les investissements et la prestation de services financiers. Elle inclut également sa rentabilité, évaluée à l'aide d'indicateurs clés comme le retour sur capitaux propres (ROE), qui mesure la rentabilité des fonds investis par les actionnaires, et le rendement des actifs (ROA), qui évalue l'efficacité de l'utilisation des actifs de la banque. (El Louadi, M.1995)

En plus, la performance financière d'une banque repose sur sa capacité à gérer efficacement les risques, notamment le risque de crédit, le risque de marché et le risque opérationnel, tout en se conformant aux réglementations financières en vigueur. Une gestion rigoureuse de ces risques est essentielle pour assurer la stabilité financière de la banque et limiter son exposition aux pertes potentielles. (Lalle, B.1992)

En résumé, la performance financière d'une banque repose sur sa capacité à générer des revenus, à assurer une rentabilité durable, à gérer efficacement ses risques et à se conformer aux exigences réglementaires. Ces éléments sont essentiels pour garantir sa pérennité et renforcer sa compétitivité sur le marché financier.

2. Les facteurs déterminants de la performance financière bancaire

Les déterminants de la performance bancaire occupent une place essentielle dans l'analyse de la performance des établissements bancaires. Ces déterminants se répartissent en deux catégories : les facteurs internes et les facteurs externes.

2.1. Les facteurs internes

Les facteurs internes d'une banque regroupent l'ensemble des éléments liés à sa gestion et à son fonctionnement interne. Ces déterminants, propres à chaque établissement, influencent directement sa performance.

2.1.1. La taille

La taille est généralement mesurée par le logarithme du total des actifs. L'impact de cette variable sur la performance bancaire a fait l'objet de nombreuses recherches au fil des années, aboutissant à des résultats divergents selon les études.

Une étude menée par Mulbah, K. T. et al. (2024) a examiné l'effet de la taille des banques, du ratio d'adéquation des fonds propres (CAR) et de la marge nette d'intérêt (NIM) sur le rendement des actifs (performance financière) des banques en Tanzanie, en utilisant des modèles de régression à effet aléatoire et de régression des moindres carrés généralisés (GLS) avec un ensemble de données de panel couvrant la période de 2000 à 2022 pour dix (10) banques commerciales tanzaniennes. Les résultats de l'estimation montrent qu'il existe une relation positive statistiquement significative entre la taille de la banque et le rendement des actifs. Cela indique que les grandes banques sont mieux placées pour tirer parti de leurs ressources et de leur position sur le marché, ce qui leur permet d'obtenir de meilleurs résultats financiers que les petites. Le même résultat était trouvé par Radovanov, B. et al. (2023) dans une étude sur les banques des Balkans occidentaux de 2007 à 2022. Les auteurs notent que les grandes banques présentent généralement

de meilleurs rendements (ROA et ROE). Cela s'expliquerait par leurs capacités à bénéficier des économies d'échelle et à mieux gérer les risques financiers.

Cependant, tous les résultats ne vont pas dans ce sens, Nguyen, H. (2023), dans une étude sur les banques commerciales vietnamiennes, a trouvé une relation négative significative entre la taille de la banque et sa performance. En utilisant également le ROA et le ROE comme indicateurs, il a été constaté que l'augmentation de la taille diminuait la rentabilité. Cela peut suggérer que les grandes banques subissent des inefficacités liées à leur complexité organisationnelle dans certaines situations.

2.1.2. La diversification

La diversification signifie que la banque développe plusieurs types d'activités et de services, au lieu de se concentrer sur une seule source de revenus. Le ratio des revenus non liés aux intérêts par rapport au total des revenus ou au total des actifs peut être utilisé pour la mesurer. Cette diversification permet de réduire les risques liés à une seule activité et d'améliorer les performances financières de la banque. Cependant, l'impact réel de la diversification varie selon les banques et leurs environnements.

Par exemple, une étude de Pisedtasalasai, A et Edirisuriya, P (2020) portant sur 17 banques au Sri Lanka entre 2001 et 2016 a révélé une corrélation positive entre la performance et la diversification. Selon cette étude, les banques qui diversifient leurs sources de revenus sont généralement plus performantes.

En revanche, l'étude de Ngoc Nguyen, K (2019) sur les banques commerciales vietnamiennes révèle que la diversification a un effet négatif sur la performance. Selon lui, les banques manquent parfois d'expérience dans les activités hors intérêts, ce qui peut nuire à leur performance. Par conséquent, les revenus d'intérêts restent la principale source de rentabilité pour la majorité des banques.

2.1.3. Le ratio d'adéquation des fonds propres

Une composante essentielle de la performance financière des banques est leur capitalisation, qui est déterminée par le rapport entre leurs fonds propres et le total de leurs actifs pondérés. Un

bon niveau de fonds propres permet à la banque de mieux résister aux pertes imprévues et de continuer à financer ses opérations sans difficulté. Il s'agit donc d'un filet de sécurité.

De nombreux chercheurs ont examiné l'impact du ratio d'adéquation des fonds propres sur la performance des banques, mais les résultats ne sont pas encore contrastés. D'un côté, certains chercheurs soutiennent l'existence d'une relation positive. Par exemple, Irawati, N et al. (2019), dans leur étude, ont constaté que le ratio d'adéquation des fonds propres (CAR) a une influence positive sur la performance financière, suggérant qu'une banque disposant de davantage de capitaux propres bénéficie d'un avantage dans la gestion de ses opérations face aux risques.

D'un autre côté, d'autres chercheurs n'ont trouvé aucune relation significative entre ce ratio et la performance bancaire. L'étude menée par Silaban, P. (2017) visant à évaluer le niveau de solidité des banques indonésiennes à travers plusieurs indicateurs (CAR, NIM et NPL) montre que le ratio CAR n'a pas d'effet significatif sur la rentabilité bancaire. Silaban explique cette absence de lien par le fait que les capitaux détenus par les banques sont principalement mobilisés pour satisfaire aux exigences réglementaires de la Banque d'Indonésie. Par ailleurs, les banques tendent à investir davantage dans des actifs productifs, tout en étant moins rigoureuses dans le financement du secteur réel et dans la supervision des crédits stagnants, ce qui conduit à une utilisation du capital essentiellement pour couvrir les risques, sans effet direct sur la rentabilité.

2.1.4. La gouvernance

Les études menées au Burundi par Faïda. C et Nizigiyimana. R (2022) et en Malaisie par Mkadmi. J.E et Halioui. K. (2013) mettent en évidence l'influence des mécanismes de gouvernance interne sur la performance financière des banques. Dans les deux pays la taille du conseil d'administration apparaît comme un facteur négatif pour le ROA, car un conseil trop important peut influencer les décisions des prêteurs, en particulier dans les systèmes bancaires peu complexes. L'indépendance des administrateurs et la répartition des responsabilités entre le président et le directeur général n'ont pas démontré d'impact significatif sur la performance en Malaisie. En revanche, au Burundi, d'autres facteurs influencent la performance : la présence d'administrateurs étatiques a un impact négatif, souvent dû à des motivations politiques, tandis que la présence d'administrateurs étrangers améliore la performance en raison de leur expertise globale. Ces résultats démontrent que les effets de la gouvernance sur la performance ne sont pas universels et

que pour mesurer l'impact réel, il est crucial de considérer le niveau institutionnel, réglementaire et de développement établissements bancaires.

2.2. Les facteurs externes

Les déterminants externes de la performance sont des facteurs qui ont une relation avec l'environnement extérieur. Ils représentent des événements indépendants de la volonté de la banque.

2.2.1. La croissance économique

De nombreuses études récentes s'accordent à dire que la croissance économique, telle que mesurée par le produit intérieur brut (PIB), affecte de manière significative les performances financières des banques. Cet effet est clairement mis en évidence par l'étude de Anande-Kur, F et al (2020) sur le système bancaire nigérian. Le PIB est apparu comme un déterminant significatif de la performance des banques, indiquant une relation positive entre le dynamisme économique et la rentabilité des banques. En effet, lorsque l'économie est en croissance, la demande de crédit est plus importante, les entreprises se développent et les ménages consomment davantage, ce qui entraîne une augmentation de l'activité financière pour les banques. Par conséquent, dans un environnement économique favorable, les banques nigérianes ont pu réaliser des bénéfices plus élevés. Ces résultats sont en accord avec ceux obtenus par Moussa, M. A. B., et Hdidar, Z. (2019) dans le contexte tunisien, qui révèlent que la croissance du PIB exerce un effet positif et significatif sur la rentabilité bancaire, mesurée par le ROA et le ROE.

À l'inverse, L'analyse des déterminants de la performance des six principales banques ivoiriennes réalisée par Dembélé, B. S., et Machrafi, M. (2021) ne soutient pas l'existence d'une relation significative entre la croissance économique et la performance des banques étudiées. Les résultats montrent que la croissance du PIB n'a pas eu d'impact statistiquement significatif sur la performance des banques mesurée par le ROA.

2.2.2. L'inflation

Dans leur étude sur les banques marocaines, Derbali, A. (2021) s'interroge sur les déterminants internes et externes qui influencent la performance bancaire, en posant la question

suivante : quels sont les facteurs clés, internes comme externes, qui affectent la performance des banques au Maroc ? L'analyse empirique montre que les facteurs macroéconomiques tels que l'inflation n'ont pas eu d'impact significatif. Cela suggère que les banques marocaines n'utilisent pas pleinement le dynamisme économique national ou les conditions inflationnistes pour améliorer leurs performances. De manière similaire, l'étude de Jaouad, E., & Lahsen, O. (2018) confirme cette absence d'effet significatif en montrant que, même s'il existe une corrélation positive entre l'inflation et certains indicateurs de performance, l'effet reste statistiquement non significatif.

2.2.3. Le taux d'intérêt

Plusieurs études ont été menées sur l'impact des taux d'intérêt sur la performance bancaire. L'étude d'Anbar, A., et Alper, D. (2011) qui porte sur le secteur bancaire turc entre 2002 et 2010, vise à identifier précisément les facteurs macroéconomiques qui influencent la rentabilité des banques. Les deux principaux indicateurs utilisés pour évaluer la performance sont le rendement des actifs (ROA) et le rendement des fonds propres (ROE). Les résultats de cette étude révèlent que seul le taux d'intérêt réel a un effet positif sur la rentabilité, mesurée par le ROE. Lorsque les taux d'intérêt réels sont plus élevés, les rendements des capitaux propres des banques s'améliorent également. De son côté, Yousfi, I. (2015), en étudiant les banques islamiques jordaniennes, parvient à une observation convergente. Il a trouvé que le taux d'intérêt a un effet positif et statistiquement significatif sur la performance des banques islamiques représentée par la mesure du ROE.

2.2.4. La concentration du secteur bancaire

Des avis divergents sont émis quant à l'effet de la concentration bancaire sur les performances des banques. D'une part, certains estiment qu'un secteur concentré permet de mieux attirer les clients et de réduire la concurrence, ce qui augmente les taux d'intérêt et la rentabilité. À l'inverse, certaines études soulignent qu'une concentration excessive peut nuire aux performances parce qu'elle se traduit par des taux moins attrayants pour les clients, ce qui réduit la demande de crédit et de dépôts et, par conséquent, la rentabilité globale. (Molyneux, P., & Thornton, J.1992)

3. Les indicateurs de performance financière bancaire

Les indicateurs de performance constituent des outils essentiels pour évaluer la solidité financière et l'efficacité opérationnelle d'une banque. Ils permettent d'analyser différents aspects de son activité et d'apprécier sa capacité à optimiser l'utilisation de ses ressources.

3.1. Le ratio de rendement des actifs (ROA)

Le ROA est un ratio financier qui mesure la performance bancaire à travers la rentabilité des actifs d'une banque, en comparant le bénéfice net aux actifs totaux. Selon Bank Indonesia et l'OJK, il est calculé en divisant le bénéfice avant impôt par l'actif moyen sur une période donnée. Ce ratio évalue l'efficacité d'une banque à générer du profit à partir de ses actifs. Bank Indonesia fixe un seuil minimum de 1,5 % pour considérer une banque comme financièrement saine. Un ROA élevé indique à la fois une rentabilité importante et une utilisation efficace des actifs de la banque pour produire des bénéfices. (Rumangu, M. J et al 2017)

3.2. La rentabilité des capitaux propres (ROE)

Le ROE est l'un des indicateurs clés de la performance financière d'une banque. Il mesure la rentabilité des fonds propres investis dans la banque. Un ROE élevé indique une bonne capacité de la banque à générer des profits et une gestion efficace des capitaux. Il se calcule en divisant le résultat net après impôts par le capital total des actionnaires. Plus le ROE est élevé, plus la gestion des ressources des actionnaires est optimisée pour maximiser la rentabilité, ainsi la performance bancaire. (Ayano, D. F., & Ponnala, V. 2016)

3.3. La marge nette d'intérêt (NIM)

La marge nette d'intérêt est un indicateur utilisé pour évaluer l'écart entre les revenus d'intérêts perçus sur les prêts accordés par la banque et les coûts des intérêts payés sur les dépôts et autres sources de financement. Le NIM est obtenu en rapportant le revenu net d'intérêts aux actifs générateurs de revenus moyens. Il mesure ainsi l'écart entre les revenus d'intérêts issus des prêts et obligations et le coût des fonds empruntés et des dépôts. Un NIM élevé reflète une meilleure capacité d'une banque à générer des profits à partir de ses actifs. Plus le NIM est élevé, plus la banque est performante. (Saif, A. Y. H. 2014)

Section 03 : Interactions entre les risques et la performance financière des banques - Revue de la littérature.

Dans les institutions bancaires, la performance financière est étroitement liée à différents types de risques, parmi lesquels le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque opérationnel.

Dans cette section nous explorons l'impact de ces trois types de risque sur la performance financière des banques à travers diverses études empiriques.

1. L'impact du risque de crédit sur la performance financière des banques

L'octroi de crédit joue un rôle crucial dans les banques, car une proportion significative des revenus des banques provient de prêts dont les intérêts sont dérivés. Cependant, le risque de crédit peut constituer une menace sérieuse pour les performances des banques. Ce risque peut être évalué grâce au rapport des prêts non performants (NPL) sur le total des prêts. Divers chercheurs ont examiné l'impact du risque de crédit sur les banques dans différentes dimensions. Les principales études liées à la question du risque de crédit et de la performance financière bancaire ont examiné les points suivants :

L'étude de Bhattacharai, Y. R (2016) a examiné l'effet du risque de crédit sur la performance des banques commerciales népalaises. Des données de panel de quatorze banques commerciales avec 77 observations pour la période de 2010 à 2015 ont été utilisées pour l'analyse. Un modèle de régression a révélé que les NPL ont un impact négatif et statistiquement significatif sur la performance des banques. De plus, d'autres variables comme le coût par prêt, les actifs et la taille de la banque ont un impact positif et statistiquement significatif sur la performance bancaire. Cette étude a également révélé que le ratio d'adéquation des fonds propres ne peut pas être considéré comme la variable d'influence sur la performance des banques.

Une recherche menée par Isanzu.J.S (2017) sur l'impact du risque de crédit sur la performance financière des banques chinoises. Cette étude est basée sur des données qui ont été recueillies auprès des cinq plus grandes banques commerciales du pays pour la période de 7 ans de 2008 à 2014. L'analyse des données a été effectuée à l'aide d'un modèle de régression des données de panel équilibré. Les prêts non performants, le ratio de suffisance en capitaux, les provisions pour créances douteuses et les charges de dépréciation des prêts sont utilisés comme mesures du risque

de crédit et pour une mesure de la performance financière, Le rendement des actifs a été utilisé. L'étude démontre que les prêts non performants en tant que mesure du risque de crédit ont un impact significatif sur la performance financière. Donc, une hausse du risque de crédit, mesurée par des indicateurs tels que les prêts non performants, entraîne une diminution du ROA et du ROE. Cela indique que la vulnérabilité des banques face aux risques de faillite s'accroît.

En Turquie, l'étude réalisée par Ekinçi. R et Poyraz. G (2019) analyse l'impact du risque de crédit sur la performance financière des banques de dépôt. Elle repose sur des données couvrant 26 banques, incluant des établissements publics, privés et étrangers, opérant dans le secteur bancaire turc entre 2005 et 2017. Pour évaluer la performance, deux modèles de régression sur données de panel ont été estimés, prenant en compte le ROA et le ROE. L'étude examine également l'effet des structures de propriété bancaire sur la performance financière en s'appuyant sur différents modèles économétriques. Outre le risque de crédit, d'autres variables indépendantes ont été intégrées au modèle, incluant des indicateurs bancaires, sectoriels et macroéconomiques influençant la performance. Les résultats soulignent un impact négatif et significatif des prêts non performants sur la performance financière des banques. Cette relation négative peut s'expliquer par l'augmentation des actifs non garantis qui ne génèrent pas de revenus. L'augmentation des actifs non garantis accroît les montants que les banques mettent de côté pour les provisions destinées à couvrir les pertes de crédit attendues. Par conséquent, l'augmentation des actifs non garantis réduira la rentabilité des banques. Les résultats confirment que le risque de crédit est un indicateur important de la performance financière de la banque. Cela montre que le risque de crédit reste un problème important pour le secteur bancaire turc. Par conséquent, les gestionnaires sont incités à adopter des stratégies modernes de gestion du risque de crédit afin de limiter les prêts non performants et d'optimiser la performance financière.

Dans un autre contexte, l'article intitulé « Impact of credit risk on the performance of Indian Banks », rédigé par Chaudhary P. et Kumar A. en 2023, examine l'effet du risque de crédit sur la performance des banques en Inde, utilisant les données de 36 banques commerciales en Inde qui sont subdivisées en banques des secteurs public et privé. Il y a 18 banques du secteur public et le même nombre de banques du secteur privé incluses dans l'échantillon où La performance des banques est mesurée à l'aide de la rentabilité des actifs (ROA) et de la rentabilité des capitaux propres (ROE), et le risque de crédit est capturé en utilisant les actifs non performants nets (NNPA)

des banques. Les résultats de l'étude indiquent que le NNPA est négativement associé au ROA, exerçant ainsi une pression sur la rentabilité des banques. L'analyse des données de panel, à travers les modèles à effets fixes et aléatoires, confirme cet impact négatif sur les banques des secteurs privé et public. La robustesse des résultats a été testée en utilisant une autre mesure de performance, le ROE, qui a également confirmé cette relation négative et significative. Pour s'assurer de l'absence de problèmes d'endogénéité, des techniques de données de panel dynamiques ont été appliquées, et les résultats ont confirmé l'association négative entre le NNPA et la performance bancaire.

Une étude était faite au Kenya par Muriithi, J. G et al (2016) afin d'évaluer l'effet du risque de crédit sur la performance financière des banques commerciales au Kenya. L'étude a porté sur la période allant de 2005 à 2014. Le risque de crédit a été mesuré en fonction du ratio capital/actifs pondérés en fonction des risques, de la qualité des actifs, de la provision pour pertes sur prêts, des ratios de prêts et d'avances et de la performance financière en fonction du rendement des capitaux propres (ROE). L'étude a utilisé les composantes des bilans et les ratios financiers de 43 banques commerciales au Kenya enregistrées en 2014. Les résultats ont révélé que le risque de crédit bancaire a un effet négatif significatif sur la performance financière des banques commerciales au Kenya, à court et à long terme. Cela peut résulter du fait que la santé du portefeuille de prêts d'une banque est susceptible de se refléter dans les variations du risque de crédit et affecter la performance financière des banques commerciales. Cela indique que la mauvaise qualité des actifs ou les prêts non performants élevés par rapport à l'actif total sont liés à une mauvaise performance des banques. Ainsi, il est possible de conclure que les banques ayant une qualité d'actif élevée et un faible prêt non performant sont plus rentables que les autres.

Selon une étude menée par Shahid, M. S. et al. (2019), on examine la relation entre le risque de crédit et la performance financière des banques commerciales du Pakistan. Les données ont été collectées auprès de 24 banques opérant au Pakistan pour la période 2010-2017. Ils ont utilisé le ROA et le ROE comme indicateurs de performance, ainsi qu'un certain nombre d'autres variables telles que le ratio des prêts non performants (NPLR), le ratio des pertes sur les prêts, les taux d'intérêt sur le crédit par rapport aux facilités de crédit, et le ratio d'adéquation des fonds propres (CAR) comme indicateurs du risque de crédit. Les résultats économiques ont confirmé qu'il existe une relation significative entre le risque de crédit et la performance financière des banques. L'étude

a mis en évidence une corrélation négative entre le NPLR et les indicateurs de performance (ROA et ROE), ce qui suggère que plus la banque accorde de prêts non performants, plus sa rentabilité est faible. Les auteurs soulignent que le risque de crédit est le principal facteur influençant la performance des banques, l'octroi de crédit restant la principale source de revenus pour les banques commerciales. Ils soulignent également l'importance de la mise en œuvre de politiques strictes de gestion du risque de crédit qui leur permettent d'évaluer efficacement les propositions de crédit.

2. L'impact du risque de liquidité sur la performance financière des banques

Le risque de liquidité est considéré comme l'une des principales préoccupations et défis pour les banques de l'ère moderne. Les banques peuvent être amenées à emprunter sur le marché, même à un taux exceptionnellement élevé en cas de crise de liquidité. Cela finit par entraîner une baisse des bénéfices des banques. Ainsi, les chercheurs ont cherché à établir la relation entre le risque de liquidité et la performance financière des banques. Ce risque est généralement mesuré par le ratio des prêts totaux sur les dépôts totaux.

Au Kenya, l'étude menée par Muriithi, J. G., & Waweru, K. M en 2017 examinait l'impact du risque de liquidité sur la performance financière des banques commerciales au Kenya. La population cible de l'étude comprenait l'ensemble des 43 banques commerciales agréées du Kenya en décembre 2014. L'étude a utilisé des données secondaires extraites des états financiers vérifiés et des rapports annuels des banques commerciales sur la période de 10 ans, de 2005 à 2014. L'évaluation du risque de liquidité a été réalisée à l'aide du ratio de couverture de liquidité (LCR) et du ratio de financement stable net (NSFR). Parallèlement, la performance financière a été mesurée par le rendement des capitaux propres (ROE). Les résultats suggèrent que le NSFR est négativement associé à la rentabilité des banques à long terme et à court terme. Toutefois, le ratio de liquidité à court terme n'influence pas de manière significative la performance financière des banques commerciales au Kenya, à long terme comme à court terme. Cependant, l'effet global était que le risque de liquidité a un effet négatif sur la performance financière.

L'étude menée par Bensiahmed, Y., & Azzaoui, K en 2023 vise à analyser l'impact des risques de crédit et de liquidité sur la stabilité financière des banques algériennes. Un panel de données de quinze banques opérant en Algérie sur la période 2013-2019 a été utilisé. Les résultats empiriques obtenus à l'aide du modèle GLS indiquent que le risque de liquidité exerce un effet significatif et

positif sur la stabilité financière. Cette conclusion a été confirmée par l'application du modèle GMM.

L'article de Rahman, A., & Saeed, M. H (2015) examine Une analyse empirique du risque de liquidité et de la performance des banques malaisiennes. L'étude a été portée sur 21 banques sur une période 2005-2013. Pour mesurer la performance de la banque, le rendement des actifs (ROA) et le rendement des capitaux propres (ROE) sont utilisés. Pour le risque de liquidité, cette étude a utilisé trois indicateurs de liquidité qui sont le ratio prêts/dépôts (LDR), le ratio des actifs liquides sur les actifs totaux (LATA) et le ratio d'adéquation des fonds propres (CAR). Les trois indicateurs de liquidité présentent des effets différents sur la performance des banques. Sur les trois indicateurs de liquidité, seuls les actifs liquides/actifs totaux et le ratio des fonds propres ont des effets significatifs sur l'évolution des performances des banques lors de la période d'étude. Les effets négatifs de l'actif liquide sur l'actif total sur la performance impliquent que la détention d'actifs hautement liquides a imposé un coût d'opportunité aux banques et a donc réduit leur performance. Pour le ratio de fonds propres, les résultats mitigés sur le ROA et le ROE font que son effet sur la performance des banques peut être conclu. Dans l'ensemble, les résultats montrent que les effets du risque de liquidité sur la performance des banques malaisiennes ne sont pas clairs et varient en fonction de la mesure de la liquidité utilisée. Les mesures de liquidité peuvent différer en raison de facteurs tels que les réglementations et les politiques bancaires qui peuvent influencer la façon dont les banques dirigent leur niveau de liquidité et, par conséquent, les effets du risque de liquidité sur la performance de la banque.

Selon Sutrisno, S. en 2025, qui étudie l'impact du risque de liquidité, du capital et des fonds de tiers sur la performance des banques, en se concentrant sur le cas des banques conventionnelles en Indonésie. La population de cette recherche est de 42 banques conventionnelles cotées à la Bourse d'Indonésie (BEI), avec un échantillon de 24 banques prélevé à l'aide d'une technique d'échantillonnage raisonné. La période d'observation est de 4 ans avec des données trimestrielles. Les tests d'hypothèses utilisent plusieurs outils d'analyse de régression avec un niveau de signification de 0,05 des résultats. Le risque de liquidité tel qu'il a été mesuré par le ratio prêts/dépôts (LDR) et la rentabilité mesurée par le rendement des actifs (ROA). Les résultats de la recherche montrent que le risque de liquidité a un effet positif significatif sur la rentabilité. Ce résultat est conforme à la théorie selon laquelle plus le risque de liquidité, mesuré par le LDR, est

élevé, plus la rentabilité est importante. La taille du LDR montre que, plus le crédit accordé est important, plus les revenus d'intérêts augmenteront, augmentant ainsi les bénéfices de la société.

Dans ses travaux, Ghada N. A et Abd-Elmaged en 2025 explorent l'impact du risque de crédit et du risque de liquidité sur la rentabilité des banques en Égypte. Ils ont utilisé les données annuelles d'un échantillon de 8 banques égyptiennes enregistrées dans l'indice EGX100 de 2010 à 2022. La méthodologie de recherche a été construite sur une approche quantitative en recueillant des données de panel pour la période assignée afin de tester les hypothèses de recherche. Les analyses à effets fixes et à effets aléatoires ont été utilisées comme outils statistiques pour examiner les données recueillies. Ils ont constaté qu'il existe un impact négatif significatif du risque de liquidité sur les mesures de rentabilité. Selon ces auteurs, une faible liquidité accroît les risques et compromet la capacité de la banque à remplir ses obligations. En outre, la rentabilité diminue encore lorsque les dépôts des clients diminuent alors que les montants des prêts augmentent. D'autre part, la diversification des revenus a un impact positif significatif sur la rentabilité. Il est donc conseillé aux banques de mieux utiliser cette diversification afin de compenser le risque associé à un manque de liquidité.

3. L'impact du risque opérationnel sur la performance financière des banques

La nature du risque opérationnel est complexe et dynamique. Contrairement au risque de crédit et de liquidité, le risque opérationnel est en grande partie interne aux banques, difficile à évaluer et a le potentiel d'anéantir l'existence même de l'organisation. D'après une estimation, les pertes opérationnelles représenteraient environ 30 % du risque total auquel les banques sont exposées. (Maina, G. N. et al. 2014)

L'objectif de l'article d'Amer et al. (2023) est de traiter et d'évaluer la relation entre le risque opérationnel et la performance financière des banques du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord (MENA). De 2015 à 2019, ils ont utilisé les données de 135 banques commerciales dans 14 pays de la région MENA. Ils ont choisi 2015 comme année de départ, conformément à l'introduction de Bâle III où les banques ont dû restructurer leurs fonds propres. Les données sur le risque opérationnel et les variables de contrôle ont été obtenues à partir de la base de données Bank scope, tandis que celles annuelles sur le PIB des pays de la région MENA ont été collectées à partir de la base de données de la Banque mondiale. Le risque opérationnel est représenté par le coefficient

d'exploitation (CIR), qui est le rapport entre les charges d'exploitation et le résultat d'exploitation, et la performance financière est mesurée par deux ratios financiers, à savoir le rendement de l'actif (ROA) et le rendement des capitaux propres (ROE). Pendant ce temps, la marge nette d'intérêt (NIM) a été utilisée comme indicateur alternatif de performance. Les résultats ont montré que le risque opérationnel, mesuré par le (CIR), a une incidence négative sur la performance financière des banques de la région MENA. Les résultats indiquent la nécessité d'élaborer des cadres et des politiques pertinents pour la déclaration et l'enregistrement rapides des pertes opérationnelles.

Par la suite, l'étude réalisée en 2018 par Ebenezer, O. O et al a exploré le risque opérationnel dans les banques commerciales à travers une enquête empirique réalisée au Nigeria. L'étude a collecté des données sur les rapports financiers audités de seize (16) banques commerciales sélectionnées pour la période 2009-2015. Une approche des données de panel est utilisée dans l'étude pour le modèle analytique qui exécute le test de Hausman pour le choix aléatoire ou à effet fixe et le test d'hypothèse. La performance financière bancaire est mesurée par la marge nette d'intérêts, tandis que le risque opérationnel est approximativement mesuré par le ratio coût/revenu et le total des dépenses d'exploitation/total des actifs. En plus de ça, des variables de contrôle utilisées dans l'étude comprennent la taille des banques et le taux de croissance du PIB. Sur la base de l'analyse à effets aléatoires du modèle, le ratio d'efficacité bancaire (ER) a un effet négatif significatif sur la performance financière bancaire, ce qui suggère que le ratio coût/revenu plus faible est la meilleure performance de la banque en termes de marge nette d'intérêt. En revanche, le ratio des charges d'exploitation a un effet positif significatif sur la performance bancaire. Sur la base des preuves empiriques, les auteurs confirment que le risque opérationnel est un facteur déterminant majeur de la performance des banques commerciales au Nigeria.

De même, l'objectif de l'étude d'Ishmail, D. M., et al en 2022 était d'évaluer les interactions entre le risque opérationnel et la performance des banques de microfinance au Kenya. Les données de treize (13) MFB ont été collectées à partir des rapports annuels publiés pour la période 2011-2019. Un modèle de régression par panel déséquilibré a été utilisé pour examiner cette étude. La performance financière a été mesurée par le rendement des capitaux propres (ROE). Les indicateurs du risque opérationnel étaient le ratio des frais de gestion, le ratio des frais opérationnels, le ratio des frais généraux par rapport aux revenus totaux et le ratio coûts-revenus. Les résultats des régressions révèlent que le risque opérationnel a une relation statistiquement significative et inverse

avec la performance financière des banques de microfinance. Cela signifie que la réduction des coûts opérationnels conduira à une amélioration des performances financières des banques de microfinance au Kenya.

En 2020, une étude menée par Mrindoko, A. E examinait la relation entre le risque opérationnel et la performance des banques commerciales tanzaniennes. L'étude a utilisé une méthodologie de données de panel construite à partir des états financiers des 41 banques commerciales agréées et exploitées en Tanzanie de 2006 à 2019. Les données ont été obtenues auprès de la Banque de Tanzanie et du Bureau national des statistiques. L'étude s'est établie sur la conception explicative longitudinale dans laquelle l'approche quantitative a été utilisée pour collecter et analyser les données de panel financier des 41 banques commerciales. Les données ont été analysées à l'aide de STATA14. Les variables des risques opérationnels étudiées dans le présent document comprennent le ratio de concentration du portefeuille (PCR), le ratio coûts/revenus (CIR), le ratio de levier bancaire (BLR) et le ratio des frais d'exploitation (OER). D'après les résultats, l'étude a indiqué que la PCR et le BLR avaient une relation négative et non significative avec le rendement des capitaux propres (ROE) ; mais a observé un effet négatif et significatif des CIR sur les ROE. De plus, pour leur impact sur le rendement des actifs (ROA), le PCR et le CIR ont eu un effet significatif négatif, tandis que le BLR a eu un impact positif mais non significatif, et que l'OER a eu un impact négatif non significatif. La relation négative implique qu'à mesure que la PCR et le CIR augmentent, elles réduisent les performances des banques commerciales tanzaniennes.

Enfin, dans le contexte marocain de Ouchchikh, R. et al en 2023 ont mené une étude empirique portant sur l'impact de la gestion des risques sur la performance financière d'un échantillon de huit banques commerciales, couvrant la période de 2006 à 2020. En mobilisant un modèle de données de panel avec effets fixes, les auteurs ont examiné trois principaux types de risques bancaires, à savoir le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque opérationnel, en lien avec la rentabilité des actifs (ROA). Pour mesurer ces risques, ils ont utilisé des indicateurs spécifiques : le risque de crédit a été appréhendé à travers le ratio des créances en souffrance sur le total des crédits, le risque de liquidité a été estimé à partir du ratio des crédits sur les dépôts, quant au risque opérationnel, il a été mesuré par le ratio des charges générales d'exploitation sur le produit net bancaire, reflétant l'efficacité de la gestion interne et le poids des défaillances organisationnelles

sur les résultats financiers. Les résultats obtenus révèlent que chacun de ces risques exerce un effet négatif et significatif sur la performance financière des banques marocaines. En particulier, l'impact du risque opérationnel est fortement significatif au seuil de 5 %, ce qui confirme l'hypothèse selon laquelle une augmentation des coûts d'exploitation engendre une diminution de la rentabilité. Ces conclusions soulignent l'importance d'une gestion rigoureuse et anticipative des risques.

Conclusion du deuxième chapitre

La performance financière des banques est un enjeu stratégique de premier ordre. Elle reflète non seulement la rentabilité et la solvabilité des établissements, mais également leur capacité à répondre aux exigences réglementaires et à s'adapter à un environnement en perpétuelle mutation. À travers les différentes dimensions étudiées, il ressort que la performance bancaire repose sur un équilibre délicat entre gestion des ressources, maîtrise des risques et efficacité opérationnelle.

Les indicateurs financiers tels que le ROA, le ROE ou la marge nette d'intérêt permettent d'évaluer de manière quantitative cette performance, tandis que les facteurs internes (liquidité, capitalisation, taille, qualité du crédit) et externes (croissance économique, taux d'intérêt, inflation, concentration du marché) viennent en moduler l'intensité.

Par ailleurs, les études empiriques analysées montrent explicitement que les risques bancaires, s'ils ne sont pas maîtrisés, peuvent sérieusement compromettre la performance des banques. Il est donc indispensable pour ces dernières de renforcer leur système de gestion des risques, tout en optimisant leur stratégie de performance.

**CHAPITRE III : L'IMPACT DES RISQUES
SUR LA PERFORMANCE FINANCIERE
DES BANQUES ALGERIENNE -ETUDE
EMPIRIQUE.**

Introduction du troisième chapitre

Ce chapitre porte sur l'étude empirique du lien entre les risques bancaires et la performance financière des banques en Algérie. L'objectif est d'évaluer, à l'aide d'un modèle de données de panel, l'effet des principaux risques sur la performance bancaire. Pour réaliser cette analyse, nous avons utilisé une approche structurée en trois sections principales.

Afin de réaliser notre étude, nous présenterons tout d'abord le secteur bancaire algérien. Cette section passe en revue le cadre réglementaire actuel, les autorités de régulation du secteur, la structure du système bancaire et les changements récents dans le paysage bancaire du pays. Elle permet de mieux comprendre les spécificités du système bancaire algérien ainsi que les facteurs affectant sa rentabilité et son efficacité.

La deuxième section est basée sur la démarche méthodologique. Nous y décrivons l'échantillon, les sources de données utilisées et les différents facteurs intégrés dans notre modèle économétrique. Ensuite, avant de présenter les tests économétriques effectués pour valider le modèle à effets individuels, l'homogénéité, le test de Hausman, l'hétéroscédasticité et l'autocorrélation, nous expliquerons la méthode d'analyse des données de panel. Cette étape nous permet de justifier le choix des techniques d'estimation les plus appropriées pour assurer la fiabilité des résultats.

Les résultats de notre analyse et leur interprétation sont enfin présentés dans la dernière partie. Elle commence par une analyse descriptive des données, puis examine la matrice de corrélation et confirme l'absence de multicollinéarité. Ensuite, nous présentons les résultats de la méthode PCSE avant d'utiliser la méthode GMM pour tester leur robustesse.

Le but de ce chapitre est de fournir une analyse approfondie et rigoureuse de l'impact des risques bancaires sur la performance financière à travers cette approche progressive, tout en proposant des pistes de réflexion pour accroître la résilience du secteur bancaire algérien.

Section 01 : Le système bancaire algérien

Dans cette section, on va s'intéresser à l'environnement bancaire en Algérie. D'abord, on présentera les grandes lignes de la réglementation bancaire en Algérie, qui encadre l'activité des banques et garantit la stabilité du secteur. Ensuite, on décrira la structure du système bancaire algérien, en mettant en avant les différents types de banques qui y opèrent et leur rôle dans l'économie. Enfin, on fera un point sur la situation actuelle du secteur bancaire algérien ainsi que sur son évolution au fil des années.

1. La réglementation bancaire en Algérie

La mission principale d'une banque est l'intermédiation et, pour garantir son bon fonctionnement, des instruments réglementaires ont été mis en place afin de consolider les conditions d'exercice de l'activité bancaire, ainsi que les informations et la supervision bancaire, conformément à des normes et principes universels de plus en plus stricts. Plusieurs lois et règlements ont été adoptés, dont les plus importants sont :

1.1. La loi sur la monnaie et le crédit n°90-10 du 14 Avril 1990

La loi n° 90-10 du 14 avril 1990 a marqué une étape clé dans la réforme du système bancaire en Algérie. Elle a instauré une plus grande autonomie pour la Banque d'Algérie et a mis en place le Conseil de la monnaie et du crédit pour superviser la politique monétaire. Cette loi a également favorisé la création de banques privées, modernisé les institutions publiques et aligné le secteur sur les normes internationales. L'ordonnance n° 03-11 du 26 août 2003 a par la suite remplacé cette loi. (Amira, A., & Mohamed, C.2017)

1.2. Ordonnance n°03-11 du 26 Août 2003

En 2003, le secteur bancaire algérien a été confronté à une crise profonde, marquée par la faillite de deux grandes banques privées, EL KHALIFA BANK et la Banque pour le commerce et l'industrie d'Algérie (BCIA), en raison de violations graves des réglementations en vigueur. En réponse à cette situation, l'État a promulgué l'ordonnance 03-11 du 26 août 2003, qui a conduit à une révision de la loi de 1990 relative à la monnaie et au crédit. Cette réforme a renforcé les capacités de la Banque d'Algérie et la régulation bancaire, instauré des partenariats avec des

institutions internationales pour assurer la stabilité financière et soutenir l'économie. (Nadji, M. S. E., & Belfatmi, S.2024)

1.3. Ordonnance n°10-04 du 26 Août 2010

L'ordonnance n° 10-04 du 26 août 2010, modifiant l'ordonnance n° 03-11 du 26 août 2003 relative à la monnaie et au crédit, visait à encadrer l'implantation des banques étrangères en Algérie et à instaurer un système de contrôle bancaire plus rigoureux. Le texte de loi autorise, dans le cadre d'un partenariat, une participation étrangère dans les banques plafonnée à 49 % du capital détenu par l'actionnaire étranger non résident. Elle renforce le contrôle de l'État à travers une action spécifique représentative dans le capital des banques et des établissements financiers, un droit de préemption et l'obligation d'autorisation pour toute cession de titres. L'ordonnance impose également la mise en place d'un dispositif de contrôle interne et de conformité. Ces mesures visent à protéger le système financier national tout en encourageant l'adoption des normes internationales de gestion des risques pour mieux orienter l'épargne vers des investissements productifs. (Lila, A. D., & Naima, F. 2022)

1.4. Loi N°17-10 du 11 octobre 2017 complétant l'ordonnance N°03-11 du 26 aout 2003 relative à la monnaie et au crédit

Dans le cadre du renforcement de la stabilité financière et du soutien aux réformes économiques, la loi n° 17-10 du 11 octobre 2017 est venue compléter l'ordonnance n° 03-11 relative à la monnaie et au crédit. Cette loi autorise, à titre exceptionnel et pour une durée de cinq ans, la Banque d'Algérie à acheter directement des titres émis par le Trésor public. Ce mécanisme de financement non conventionnel vise à couvrir les besoins budgétaires de l'État, à financer la dette publique interne ainsi qu'à soutenir le Fonds national d'investissement. (Loi n°17-10 du 11 octobre 2017 complétant l'ordonnance n°03-11 du 26 août 2003 relative à la monnaie et au crédit, 2017)

1.5. Règlement n°2020-02 du 15 mars 2020 définissant les opérations de banque relevant de la finance islamique et les conditions de leur exercice par les banques et établissements financiers

Ce règlement fixe le cadre légal de la finance islamique en Algérie. Il définit ce type d'opérations comme exemptes d'intérêts, conformément aux principes de la charia. Pour offrir ces

services, les banques doivent obtenir une autorisation préalable de la Banque d'Algérie, accompagnée d'une certification délivrée par un comité de contrôle conforme aux principes de la charia. Elles sont également tenues de créer un guichet islamique autonome. Enfin, les clients doivent être clairement informés des conditions applicables à chaque produit, notamment en ce qui concerne les comptes d'investissement, qui impliquent un partage des bénéfices et des pertes. (Règlement n°2020-02 du 15 mars 2020 définissant les opérations de banque relevant de la finance islamique et les conditions de leur exercice par les banques et établissements financiers)

1.6. Loi n° 23-09 du 21 juin 2023 portant Loi monétaire et bancaire

La loi de 2023 en Algérie vise à encourager l'innovation dans le domaine financier, notamment à travers le financement islamique et le développement de l'assurance Takaful. Cette loi crée deux organes principaux, le Conseil de la monnaie et du crédit (CMC), qui détermine les objectifs monétaires, et le Comité des opérations de politique monétaire (COPM), qui surveille la liquidité des banques et propose des ajustements réglementaires. Elle met également en place de nouveaux comités, tels que le Comité de stabilité financière (CSF), chargé de surveiller la stabilité financière et de gérer les crises économiques, et le Comité national des paiements (CNP), qui élabore la stratégie des paiements électroniques. Elle introduit des changements dans la gestion des comptes bancaires et la surveillance de la Banque d'Algérie, notamment en matière de réserves et de provisions, afin de renforcer la transparence et la gestion financière. (Loi n° 23-09 du 21 juin 2023 portant sur la loi monétaire et bancaire)

2. Les autorités de contrôle du secteur bancaire algérien

Selon la Banque d'Algérie, le système bancaire algérien repose autour de trois organes interconnectés.

2.1. Le Conseil de la monnaie et du crédit

Le Conseil de la Monnaie et du Crédit, institué par la loi 90-10 relative à la monnaie et au crédit, constitue une autorité monétaire de régulation. Il est notamment chargé de définir les normes et les conditions relatives à l'agrément et à la création des banques, des établissements financiers ainsi que des coopératives d'épargne et de crédit. Il détermine également les modalités d'exercice

de la profession bancaire. Ses missions sont exercées par le biais de règlements. (BANK OF ALGERIA)

2.2. La Commission bancaire

L'ordonnance n°03-11 du 26 août 2003 relative à la monnaie et au crédit a institué un organe dénommé commission bancaire, doté de la qualité d'autorité de contrôle prudentiel. Cette commission est chargée de veiller au respect, par les banques et établissements financiers, des dispositions législatives et réglementaires en vigueur et dispose du pouvoir de sanctionner les manquements constatés. La Commission bancaire, présidée par le gouverneur de la Banque d'Algérie, comprend trois experts en finance, deux magistrats, un représentant de la Cour des comptes et un représentant du ministère des Finances. Ses membres sont nommés par le Président de la République pour cinq ans. Elle est assistée par un secrétariat général, dont l'organisation est fixée par le conseil d'administration de la Banque d'Algérie. (BANK OF ALGERIA)

2.3. La Banque d'Algérie

La Banque centrale d'Algérie a été créée par la loi 62-144, adoptée par l'Assemblée constituante le 13 décembre 1962. Cette institution est organisée en deux directions spécifiques, l'une chargée de l'émission monétaire et l'autre de la formation bancaire, ainsi qu'en directions centrales générales chargées des études, de l'inspection et des opérations bancaires. Avec un réseau de 49 agences et filiales réparties sur l'ensemble du territoire, la Banque d'Algérie assure une forte présence sur l'ensemble du territoire national. Elle a mis en œuvre d'importants programmes de modernisation de ses équipements et d'amélioration de ses compétences afin de répondre aux enjeux économiques nationaux et internationaux. Dans le cadre de son pouvoir réglementaire, la Banque d'Algérie établit des normes prudentielles, fixe les règles d'établissement et de fonctionnement des institutions financières et veille à la stabilité financière et monétaire du pays. Elle contrôle la masse monétaire, le crédit, la liquidité bancaire, les engagements extérieurs, les fluctuations du marché et veille à la stabilité du système bancaire national. (BANK OF ALGERIA)

3. Structure du système bancaire algérien

Aujourd'hui, le système bancaire algérien compte 20 banques dont 6 banques publiques ainsi que la Banque nationale de l'Habitat, établie en 2022, et 13 banques privées.

3.1. Les banques publiques

Les banques publiques continuent de dominer le marché, en 2023 représentant 87,40 % du total de bilan du secteur, contre 88 % l'année 2022. Elles seront présentées dans le tableau suivant.

Tableau III- 1: Présentation des banques publiques

Banque	Activité	Année de fondation	Actionnaire principal	Réseau d'agences
Banque nationale d'Algérie (BNA)	Première banque nationale en Algérie, active dans le financement de divers secteurs économiques.	1966	État Algérien (100%)	227 agences supervisées par 21 Directions Régionales.
Banque Extérieure d'Algérie (BEA)	Active dans le financement de divers secteurs.	1967	État Algérien (100%)	101 agences supervisées par 11 Directions Régionales
Crédit populaire d'Algérie (CPA)	Spécialisée dans le crédit à la consommation.	1966	État Algérien (100%) Et Divers (75%) à cause de L'ouverture du capital à la fin de 2024	165 agences et 15 Groupes d'exploitations

Banque de l'Agriculture et du Développement Rural (BADR)	Active dans le financement de l'agriculture, de l'industrie agroalimentaire, etc.	1982	État Algérien (100%)	340 agences
Banque du Développement Local (BDL)	Active dans le financement des PME/PMI, des activités commerciales, etc.	1985	L'ouverture partielle du capital de la BDL, à hauteur de 30 %	Plus de 170 Agences
Caisse Nationale d'Épargne et de Prévoyance (CNEP)	Spécialisée dans la collecte d'épargne et le financement de l'habitat.	1964	État Algérien (100%)	Plus de 226 agences et 18 directions régionales
Banque Nationale de l'Habitat	Offre une gamme de produits de dépôt, de financement, de la monétique, avec une orientation particulière vers le secteur de l'habitat.	2022	État Algérien (100%)	–

Source : Élaboré par nos soins d'après les sites des banques publiques.

3.2. Les banques privées

Les banques privées contribuent fortement à moderniser le secteur bancaire grâce à des services variés et des pratiques innovantes. Elles seront présentées dans le tableau suivant.

Tableau III- 2: présentation des banques privées

Banques privées	Activité	Année de fondation	Actionnaire principal	Réseau d'agences
El Baraka Banque	Principalement active dans le financement des personnes morales et physiques.	1991	Al Baraka Banking Group (56%) et BADR (44%)	32 agences
Citibank Algérie	Principalement active dans le financement des investissements étrangers, gestion de trésorerie, etc.	1992	-	-
Arab Banking Corporation Algeria (ABC Algerie)	Principalement active dans le financement des personnes morales et physiques.	1998	Arab Banking Corporation (87%)	24 agences
Natixis Algérie	Active dans le financement des entreprises et particuliers.	1999	Groupe BPCE (Banque Populaire Caisse d'Epargne)	Plus de 30 agences
Société Générale Algérie (SGA)	Financement des investissements, gestion d'actifs financiers.	2000	Groupe Société Générale (France)	91 agences, 13 Centres d'Affaires
Arab Bank PLC- Algeria	Active dans le financement d'entreprises et particuliers.	2001	-	-

BNP Paribas El Djazair	Spécialisée dans le financement des personnes morales et physiques.	2000	Groupe BNP (100%)	48 agences et 5 centres d'affaires
Gulf Bank Algérie (AGB)	Financement des entreprises et particuliers.	2004	Groupe Burgan Bank	61 agences
Trust Bank Algeria	Financement des entreprises et particuliers.	2002	Groupe Nest Investments holding LTD (50%)	35 agences
The Housing Bank For Trade and Finance Algeria	Financement des investissements et affaires.	2003	The Housing Bank for Trade & Finance en Jordanie (85%)	9 agences
Fransa bank El Djazair SPA	-	2006	-	9 agences
H.S.B.C – Algeria	Offre une gamme complète de services bancaires aux entreprises et particuliers.	2008	-	-
Al Salam Bank- Algeria	Promotion des produits de la finance islamique.	2006	-	24 agences

Source : Élaboré par nos soins d'après les sites des banques publiques.

4. La situation actuelle du secteur bancaire algérien et son évolution

Le secteur bancaire algérien a beaucoup changé depuis l'indépendance. Cette partie analyse son état actuel et son évolution en se basant sur des chiffres issus du rapport annuel 2023 de la Banque d'Algérie, publié en juin 2024.

4.1. Indicateurs de l'intermédiation bancaire

À fin décembre 2023, le système bancaire algérien se compose de 28 banques et établissements financiers, tous ayant leur siège à Alger. Sur les 20 banques, 12 proposent des produits et des services relevant de la finance islamique, dont deux banques privées entièrement spécialisées dans ce domaine. Le secteur comprend 7 banques publiques, 13 banques privées à capitaux étrangers (dont une à capitaux mixtes), 2 établissements financiers publics, 5 sociétés de leasing (dont 3 publiques), ainsi qu'une mutuelle d'assurance agricole ayant adopté le statut d'établissement financier. Le réseau bancaire national totalise 1 746 agences, dont 1 649 relèvent des banques (1 249 publiques et 400 privées) et 97 des établissements financiers. Sur ce total, 89 agences sont exclusivement dédiées à la finance islamique, contre 75 en 2022. À cela s'ajoutent 4 209 agences de chèques postaux, portant à 5 858 le nombre total d'agences, soit une agence pour 2 291 personnes actives en 2023, contre 2 319 en 2022. Le ratio guichet/population active s'est légèrement amélioré avec une moyenne d'un guichet pour 8 141 personnes en âge de travailler, contre 8 238 en 2022. Le nombre de comptes bancaires actifs en dinars a atteint 12,8 millions (+6,57 %), dont 95 % sont détenus par des personnes physiques, tandis que les comptes en devises ont atteint 4,67 millions (+5,96 %), avec plus de 99 % appartenant également à des personnes physiques. Le niveau de bancarisation a progressé, atteignant 3,41 comptes par personne active, contre 3,26 en 2022. (Rapport annuel 2023, BANK OF ALGERIA, 2024)

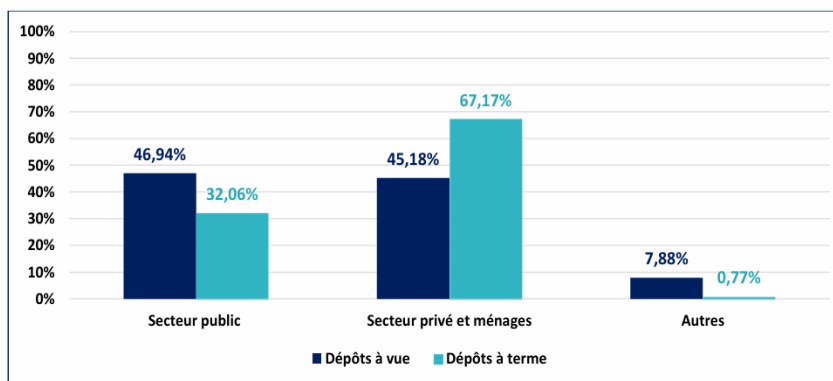
4.2. L'évolution des ressources collectée et des crédits distribués

Cette section examine l'évolution des ressources collectées et des crédits distribués par les banques algériennes.

4.2.1. Ressources collectées

À la clôture de l'exercice 2023, l'activité de collecte de ressources par les banques a enregistré une croissance modérée de 2,7 %, un rythme nettement inférieur à celui observé en 2022, qui s'élevait à 16,4 %. Le volume global des ressources collectées est ainsi passé de 14 530,4 milliards de dinars à fin 2022 à 14 917,0 milliards de dinars à fin 2023. Sur le plan structurel, les dépôts à terme demeurent majoritaires, représentant 53,7 % du total (soit 8 012,0 milliards de dinars), suivis par les dépôts à vue avec une part de 41,1 % (6 134,5 milliards de dinars) et les dépôts en garantie d'engagements par signature (crédits documentaires, avals et cautions) qui représentent 5,2 % (770,5 milliards de dinars). En comparaison, les parts respectives à fin 2022 étaient de 52,2 %, 42,8 % et 5,0 %. L'analyse des dépôts à vue selon le type de banque révèle qu'à fin décembre 2023, les banques publiques ont collecté un total de 4 945,9 milliards de dinars, contre 5 104,8 milliards de dinars un an auparavant, soit un repli de 3,1 %, après une progression significative de 22,9 % enregistrée en 2022. Ce recul s'explique principalement par la baisse de 23,1 % des dépôts du secteur des hydrocarbures, dont l'encours est passé de 1 066,0 milliards de dinars en 2022 à 819,9 milliards de dinars en 2023, en lien avec la diminution des prix du pétrole. (Rapport annuel 2023, BANK OF ALGERIA, 2024)

Figure III- 1: Evolution de la structure des dépôts par secteur juridique

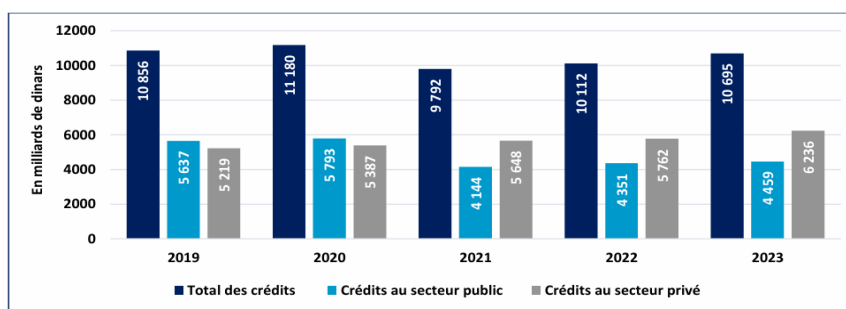


Source : Rapport annuel 2023, Banque D'Algérie.

4.2.2. Crédits distribués

La dynamique de reprise amorcée en 2022 dans le financement de l'économie s'est consolidée en 2023, avec une progression notable des crédits accordés par les banques. En effet, le taux de croissance des crédits à l'économie s'est établi à 5,8 % à fin décembre 2023, marquant une amélioration de 2,6 points de pourcentage par rapport à l'année précédente (3,2 %). En termes de volume, l'encours global des crédits a atteint 10 694,9 milliards de dinars, contre 10 112,3 milliards à fin 2022. Cette évolution favorable a concerné aussi bien les banques publiques, dont les crédits ont augmenté de 5,3 %, que les banques privées, avec une croissance plus soutenue de 8,7 %, comparativement aux hausses respectives de 3,4 % et 2,4 % enregistrées l'année précédente. S'agissant des contributions à cette progression, les banques publiques ont conservé un rôle dominant en représentant 78,4 % de l'augmentation totale des crédits, tandis que la part des banques privées a significativement doublé, passant de 10,9 % en 2022 à 21,6 % en 2023, traduisant ainsi un engagement accru de leur part dans le financement de l'économie nationale. (Rapport annuel 2023, BANK OF ALGERIA, 2024)

Figure III- 2 : Les crédits bancaires par secteur juridique



Source : Rapport annuel 2023, Banque D'Algérie.

4.3. Les indices de la solidité du secteur bancaire algérien

En 2023, l'Algérie a adopté une nouvelle loi monétaire et bancaire pour renforcer la stabilité du système financier. Dans un contexte où le secteur bancaire joue un rôle central dans le financement de l'économie, la Banque d'Algérie a renforcé la supervision et les exigences prudentielles selon les standards de Bâle III. Les indicateurs de solidité financière pour 2023

montrent une amélioration de la rentabilité et de la solvabilité, avec un résultat net en hausse de plus de 16 %, malgré un niveau stable des créances classées. (Rapport annuel 2023, BANK OF ALGERIA, 2024)

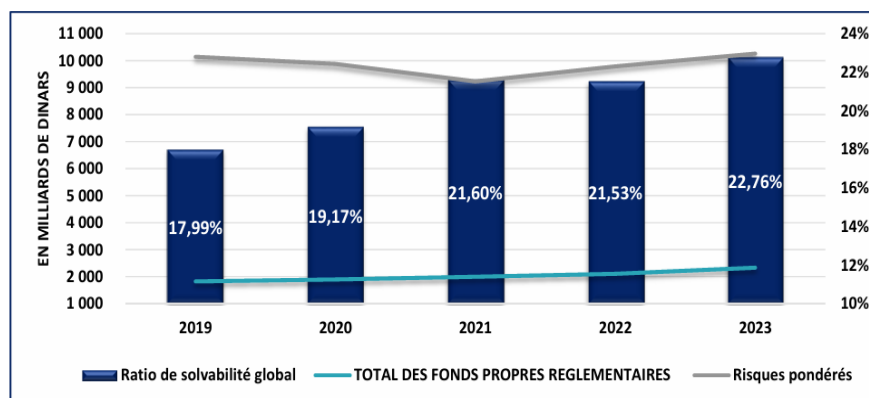
4.3.1. La solvabilité du secteur bancaire

À la fin de l'année 2023, les deux principaux indicateurs de l'adéquation des fonds propres, à savoir le ratio de solvabilité globale et celui des fonds propres de base, ont affiché des niveaux nettement supérieurs aux exigences réglementaires minimales, et en progression par rapport à 2022. Le ratio de solvabilité globale a augmenté de 1,3 point pour atteindre 22,8 %, contre 21,5 % l'année précédente. De même, le ratio de solvabilité des fonds propres de base est passé de 17,7 % à 19,2 %.

Les banques publiques présentent des niveaux de solvabilité plus élevés que les banques privées, dont le ratio global reste inférieur à 20 %, tout en étant au-dessus du seuil réglementaire. Grâce à une hausse de 11,6 % des fonds propres réglementaires, le ratio de solvabilité des banques publiques a progressé de 22 % à 23,7 % entre 2022 et 2023.

En comparaison à plusieurs pays, le secteur bancaire algérien affiche l'un des niveaux de solvabilité les plus élevés, surpassant même ceux observés dans certains pays développés. Ce résultat découle des efforts de la Banque d'Algérie en matière de supervision et de la solidité du cadre réglementaire. Toutefois, pour maintenir ces niveaux, l'autorité monétaire recommande aux banques de renforcer la gestion des risques, notamment en améliorant la qualité de leurs portefeuilles. (Rapport annuel 2023, BANK OF ALGERIA, 2024)

Figure III- 3: Evolution de la Solvabilité globale du secteur bancaire

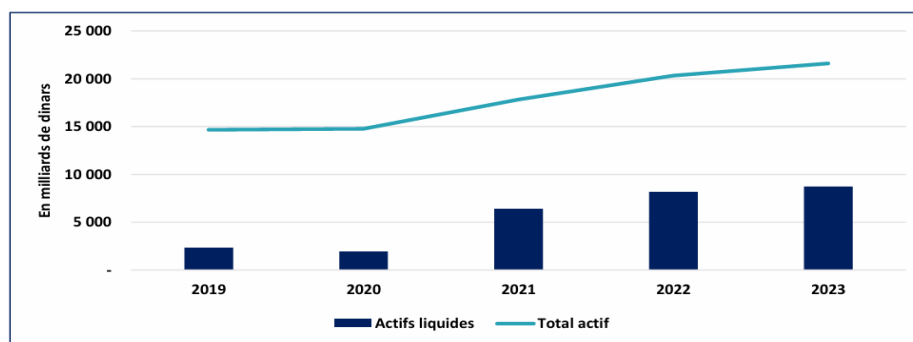


Source : Rapport annuel 2023, Banque D'Algérie.

4.3.2. La liquidité du système bancaire

En 2023, le secteur bancaire algérien a connu une amélioration notable de sa liquidité, avec des ratios de liquidité à un mois dépassant les 200 % dans certaines banques et restant supérieurs à 100 % pour l'ensemble du secteur. Cette situation a conduit à un excès de liquidité en début d'année, marqué par une hausse de 26 % entre décembre 2022 et mars 2023. Toutefois, la liquidité bancaire a reculé de 21,1 % en fin d'année, après des augmentations de 47,6 % en 2022 et de 111 % en 2021. Malgré cette baisse, le coefficient de liquidité est resté élevé, atteignant 244 % à fin 2023 contre 223 % en 2022. Les actifs liquides ont continué de couvrir largement les passifs à court terme avec un ratio de 117,56 %, confirmant la capacité du secteur à faire face à d'éventuels retraits massifs. Cette performance résulte en grande partie d'une hausse de 6,6 % des actifs liquides, stimulée par l'augmentation de 5,2 % de l'encours des obligations de l'administration centrale, représentant 47 % de ces actifs. À l'échelle internationale, le ratio des actifs liquides sur les passifs à court terme est l'un des plus élevés. Le ratio des actifs liquides par rapport au total de l'actif est resté stable autour de 40 %, grâce à une croissance parallèle des actifs liquides (+6,6 %) et du total de l'actif (+6,2 %). En revanche, les banques privées ont vu une baisse de leur ratio de couverture (71,2 % en 2023 contre 73,8 % en 2022), en raison d'une hausse plus rapide de leurs passifs à court terme (+9,2 %) par rapport à leurs actifs liquides (+5,4 %). (Rapport annuel 2023, BANK OF ALGERIA, 2024)

Figure III- 4: Evolution des actifs et des actifs liquides du secteur bancaire



Source : Rapport annuel 2023, Banque D'Algérie.

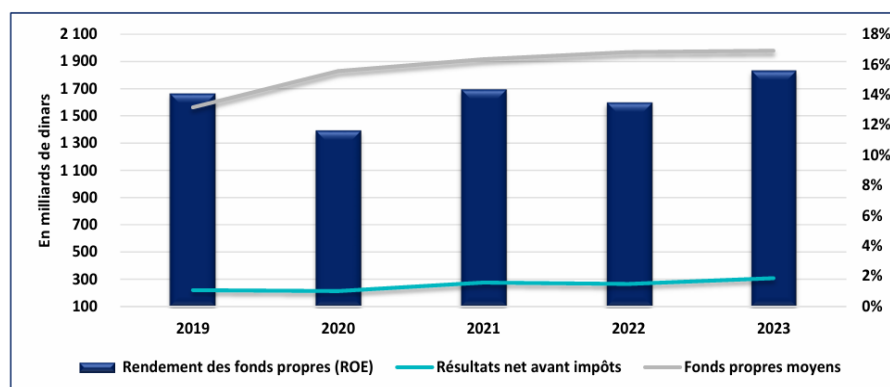
4.4. La rentabilité des banques et la rentabilité du secteur bancaire

Entre 2022 et 2023, la rentabilité du secteur bancaire algérien s'est nettement améliorée, portée par les retombées positives des mesures adoptées précédemment par la Banque d'Algérie pour atténuer les effets des crises antérieures. Cette amélioration s'est traduite par une hausse de 16,3 % du résultat consolidé du secteur bancaire. Elle s'explique également par la reprise de l'activité économique, qui a permis aux banques de dégager davantage de profits. (Rapport annuel 2023, BANK OF ALGERIA, 2024)

4.4.1. Le coefficient de rentabilité (ROE)

La stabilité du secteur bancaire algérien s'est renforcée entre 2022 et 2023 grâce à l'amélioration notable de la rentabilité des fonds propres (ROE), qui est passée de 13,5 % à 15,6 %. Cette progression est liée à la hausse du rendement global, avec un résultat avant impôts en hausse de 16,3 % après une baisse l'année précédente. Les banques privées affichent un ROE plus élevé (20,1 %), stable par rapport à 2022, tandis que les banques publiques ont vu leur rentabilité grimper de 12 % à 15,5 %, grâce à une augmentation de 20,6 % de leur résultat net, soutenue par une hausse de la marge d'intérêt et une réduction des charges d'exploitation. L'Algérie affiche ainsi un niveau de rentabilité bancaire supérieur à celui observé dans plusieurs économies avancées et émergentes (Rapport annuel 2023, BANK OF ALGERIA, 2024).

Figure III- 5: Evolution du ratio du rendement des fonds propres (ROE)

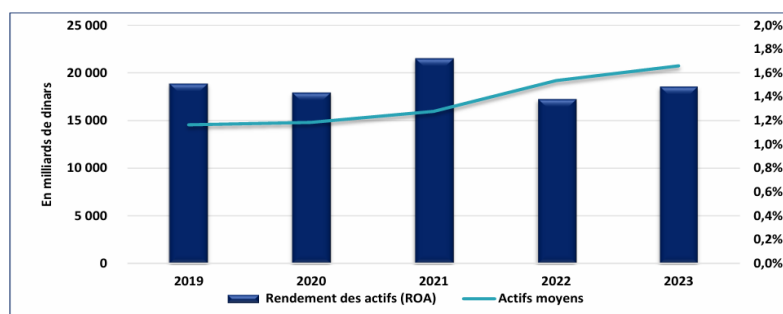


Source : Rapport annuel 2023, Banque D'Algérie.

4.4.2. Le coefficient de rendement ou de profitabilité (ROA)

La profitabilité d'une banque, c'est sa capacité à générer des bénéfices après avoir couvert ses coûts d'exploitation, et elle se mesure notamment par le rendement des actifs (ROA). En 2023, le ROA du secteur bancaire algérien a légèrement progressé, passant de 1,4 % à 1,5 %, grâce à une augmentation du résultat net avant impôts (+15,7 %) plus rapide que celle des actifs moyens consolidés (+8,1 %). Les banques privées ont vu leur ROA reculer de 3,1 % à 2,9 %, en raison d'une hausse plus marquée de leurs actifs moyens que de leurs profits. En revanche, les banques publiques ont enregistré une légère amélioration de leur ROA, passant de 1,1 % à 1,3 %. Bien que le taux moyen de rendement dans les économies avancées et en développement soit de 2 %. Cependant, le niveau de profitabilité du secteur bancaire algérien est considéré très acceptable et dépasse même les taux enregistrés dans certains pays développés. (Rapport annuel 2023, BANK OF ALGERIA, 2024)

Figure III- 6: Evolution du ratio du rendement des Actifs (ROA) et ses composantes



Source : Rapport annuel 2023, Banque D'Algérie.

Section 02 : Démarche méthodologique

L'objectif de cette section est de présenter l'échantillon choisi pour notre étude ainsi que les sources de données recueillies. Outre une analyse descriptive, elle révèle également les variables utilisées dans le modèle économétrique en distinguant les variables indépendantes et les variables dépendantes. Enfin, nous y décrivons la méthode statistique adoptée afin d'évaluer l'influence des différents types de risques bancaires sur la performance financière des banques algériennes.

1. Présentation d'échantillons et de données

Notre étude couvre la période de 13 ans allant de 2010 à 2022 ; elle utilisera un échantillon composé de 19 banques sur les 20 qui existent actuellement en Algérie, à l'exclusion de la Banque nationale de l'Habitat créée en 2020. L'échantillon est composé de six (06) banques publiques et de treize (13) banques privées.

La source principale de nos données est constituée par les états financiers des banques publiés par le centre national des registres de commerce (CNRC) et des rapports publiés sur les sites internet officiels de ces banques. D'autres variables, telles que les variables macroéconomiques, sont principalement tirées du site web de la Banque mondiale.

2. La description et la mesure des variables

Nous allons présenter les différentes variables utilisées dans notre analyse, en commençant par la variable dépendante, puis par les variables indépendantes et leurs techniques de mesure.

2.1. La variable dépendante (la performance financière)

Il s'agit d'une variable qui doit être expliquée par des variables indépendantes. L'analyse des différentes recherches portant sur la performance bancaire met en évidence l'usage fréquent de trois principaux indicateurs : le retour sur actifs (ROA), le retour sur fonds propres (ROE) et la marge nette d'intérêt (NIM). Dans le cadre de notre étude, nous utilisons seulement la première mesure (ROA). Le ROA est considéré comme l'indicateur le plus pertinent, car il reflète la capacité de la banque à générer des bénéfices à partir de ses actifs, indépendamment du niveau d'endettement. À l'inverse, bien que le ROE soit largement utilisé dans la littérature financière, il peut parfois donner une image biaisée de la rentabilité, notamment dans le cas des banques moins

endettées, qui affichent souvent un ROA élevé mais un ROE plus faible. (Dietrich, A., & Wanzenried, G. 2011)

Selon (Ekinici. R et Poyraz. G.2019) et (Chaudhary P. et Kumar A.2023), Le rendement des actifs, ou ROA, est calculé comme suit :

$$ROA = \frac{\text{Résultat net}}{\text{Total actifs}}$$

2.2. Les variables indépendantes

Les variables indépendantes ou explicatives sont celles dont les variations affectent les valeurs des variables dépendantes.

2.2.1. Le risque de crédit

Le risque de crédit survient lorsqu'une banque prête de l'argent et que l'emprunteur ne le rembourse pas. Cela peut entraîner des pertes pour la banque et compromettre sa performance financière.

Selon (Shahid, M. S et al .2019), (Bhattarai, Y. R.2016) et (Isanzu.J.S .2017), le ratio des prêts non performants (NPL), également appelés créance classée, par rapport au total des prêts est généralement utilisé pour mesurer le risque de crédit. Ce ratio indique la part des crédits du portefeuille global de la banque qui présentent un risque élevé de non-remboursement.

$$CR = \frac{\text{Créances classées}}{\text{Total crédits}}$$

H1a : Toutes choses étant égales par ailleurs, le risque de crédit a un impact négatif sur la performance financière des banques algériennes.

2.2.2. Le risque de liquidité

Le risque de liquidité apparaît Lorsqu'une banque ne dispose pas des liquidités nécessaires pour faire face à ses obligations de paiement à court terme. La cause principale de ce problème de liquidité est la conversion excessive des dépôts à court terme en prêts à long terme.

Selon (Bensiahmed, Y., & Azzaoui, K, 2023), (Rahman, A., & Saeed, M. H, 2015) et (Sutrisno, S,2025), le rapport entre le total des crédits et le total des dépôts est utilisé pour mesurer la liquidité. Ce ratio indique dans quelle mesure la banque a converti les dépôts en crédits. Il présente une vue simplifiée du processus par lequel un établissement de crédit finance des actifs illiquides par des actifs liquides.

$$LR = \frac{\text{Total crédits}}{\text{Total dépôts}}$$

H1b : Toutes choses étant égales par ailleurs, le risque de liquidité affecte négativement la performance financière des banques algériennes.

2.2.3. Le risque opérationnel

Le risque opérationnel est un risque organisationnel non financier lié aux opérations internes et aux procédures de gestion bancaire.

Dans le cadre de notre étude, le risque opérationnel est mesuré à travers le rapport entre les charges générales d'exploitation et le produit net bancaire. Ce ratio est largement utilisé dans la littérature empirique comme mesure du risque opérationnel (Ouchchikh, R. et al. 2023) et (Amer et al. 2023). Il permet d'identifier les inefficacités internes liées à la gestion de la banque, telles que les coûts de personnel, les erreurs humaines, les dysfonctionnements des systèmes et des processus, autant d'éléments qui, selon le Comité de Bâle, constituent le risque opérationnel.

$$OR = \frac{\text{charges générales d'exploitation}}{\text{produit net bancaire}}$$

H2 : Le risque opérationnel influence négativement la performance financière des banques algériennes.

Notre modèle économétrique est enrichi par d'autres variables de contrôle, à savoir le ratio d'adéquation des fonds propres et la diversification de la banque, ainsi que des variables macroéconomiques telles que le taux de croissance du PIB hors hydrocarbures

2.2.4. Le ratio d'adéquation des fonds propres

Ce ratio reflète la capacité d'une banque à absorber les pertes et à faire face à des chocs financiers.

Le ratio d'adéquation des fonds propres, ou le ratio d'adéquation du capital (CAR), est calculé selon (Silaban, P.2017) comme suit :

$$CAR = \frac{\text{Capitaux propres}}{\text{Total actifs pondérés}}$$

H3a : le ratio d'adéquation des fonds propres a un effet significatif sur la performance financière des banques algériennes.

2.2.5. La diversification

Dans cette étude, nous utilisons le ratio des revenus non liés aux intérêts par rapport au total actif pour mesurer la diversification des revenus des banques.

La diversification des sources de revenus permet aux banques de réduire leur dépendance à l'égard des revenus d'intérêts, qui sont souvent soumis au risque de crédit et aux fluctuations des taux d'intérêt. Il s'agit donc d'une stratégie de gestion des risques et d'amélioration des performances à long terme.

$$Diversification = \frac{\text{Revenus hors intérêts}}{\text{Total actif}}$$

H3b : La diversification a un effet significatif sur la performance financière des banques algériens.

2.2.6. Le taux de croissance économique

Dans cette étude, nous utilisons le taux de croissance du PIB hors hydrocarbures (PIB_H_H) pour mesurer la croissance économique. Ce choix permet de mieux refléter la réalité économique

indépendamment de l'évolution du prix du gaz et du pétrole. La croissance stable des secteurs non pétroliers contribue à créer un environnement économique plus sûr, ce qui améliore la performance des banques.

H3c : Plus PIB_H_H augmente, plus la performance financière des banques s'améliore.

Tableau III- 33 : Description des variables et les hypothèses

Variables	Définitions	Mesure	Sous hypothèses
ROA	Performance financière	$\frac{\text{Résultat net}}{\text{Total actifs}}$	—
CR	Risque crédit	$\frac{\text{Créances classées}}{\text{Total crédits}}$	H1a : -
LR	Risque liquidité	$\frac{\text{Total crédits}}{\text{Total dépôts}}$	H1b : -
OR	Risque opérationnel	$\frac{\text{charges générales d'exploitation}}{\text{produit net bancaire}}$	H2 : -
CAR	Ratio d'adéquation des fonds propres	$\frac{\text{Capitaux propre}}{\text{Total actifs pondérés}}$	H3a : +
DIV	Diversification	$\frac{\text{Revenus hors intérêts}}{\text{Total actif}}$	H3b : +
PIB_H_H	Le taux de croissance économique	Taux de croissance du PIB hors-hydrocarbures.	H3c : +

Source : élaboré par nos soins.

3. Modélisation des données

L'objectif de ce modèle est d'examiner les effets du risque de crédit, de liquidité et du risque opérationnel sur la performance financière des banques algériennes. Notre modèle économétrique se présente comme suit :

$$\text{ROA} = \beta_0 + \beta_1 \text{CRit} + \beta_2 \text{LRit} + \beta_3 \text{ORit} + \beta_4 \text{CARit} + \beta_5 \text{DIVit} + \beta_6 \text{PIB_H_H it} + \varepsilon_{it}$$

Sachant que :

- i : indice des banques, avec $i = \{1, 19\}$;
- t : indice des périodes, avec $t = \{1, 13\}$;
- β_0 : terme constant ;
- β_k : coefficient de la variable explicative, avec $k = \{1, 6\}$;
- ε_{it} : terme d'erreur.

4. La méthode utilisée : données de panel

Nous avons choisi d'utiliser des données de panel parce qu'elles nous permettent de combiner les dimensions transversales (plusieurs banques) et temporelles (plusieurs années). En outre, en suivant leur évolution dans le temps, les données de panel permettent de mieux contrôler l'hétérogénéité individuelle, c'est-à-dire les caractéristiques propres à chaque banque. Cela accroît la stabilité et la fiabilité des résultats de notre modèle économétrique.

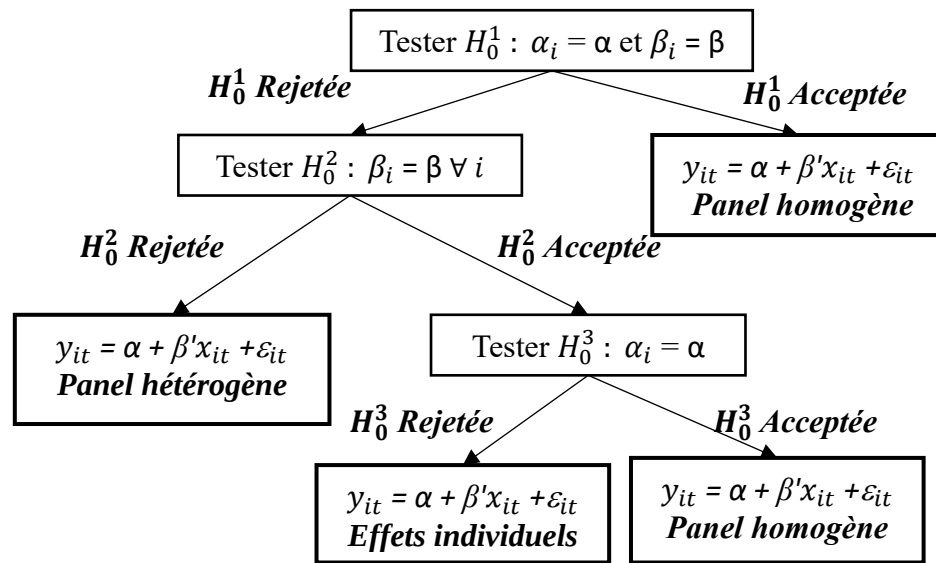
4.1. Présentation de modèle de la donnée de panel

La méthode des données de panel ou longitudinales correspond à l'observation d'un seul échantillon d'unités statistiques sur un certain nombre de périodes. Comme elles contiennent plusieurs observations pour chaque individu, qu'il est possible de suivre leur évolution dans le temps. (Horny, G. 2023)

4.2. Spécificités de modèle en données de panel

D'après Bourbonnais Régis en 2024, le choix de la spécification, qu'elle soit homogène ou hétérogène, est une étape cruciale. Il est donc essentiel de déterminer la structure du panel afin d'adopter le modèle le plus adapté à la nature des données.

Figure III- 7: Procédure séquentielle de tests Hsiao (1986)



Source : Bourbonnais Régis en 2024.

4.3. Estimations des modèles à effets individuels

Selon Bourbonnais Régis en 2024, les modèles à effet individuel supposent que les équations estimées diffèrent d'un individu à l'autre uniquement en fonction de la valeur de la constante. Deux cas principaux peuvent être distingués : le modèle à effets fixes et le modèle à effets aléatoires.

4.3.1. Le modèle à effets fixes

Le modèle à effets fixes permet d'analyser l'impact de variables explicatives qui varient dans le temps en contrôlant les caractéristiques individuelles inobservables, constantes pour chaque entité. Il suppose que ces effets spécifiques peuvent être corrélés avec les variables explicatives, ce qui justifie leur neutralisation afin d'obtenir des estimations non biaisées. Le modèle à effet fixe

est donc approprié lorsque l'on soupçonne une hétérogénéité inobservable qui pourrait influencer les résultats. (Torres-Reyna, O. 2007)

4.3.2. Le modèle à effets aléatoire

Selon Green W. (2007), le modèle à effets aléatoires repose sur l'hypothèse que les effets individuels ne sont pas corrélés avec les variables explicatives. Dans ce cadre, les constantes spécifiques à chaque individu (α) sont considérées comme des variables aléatoires distribuées de manière aléatoire entre les différents individus.

5. Teste statistiques des données de panel

Avant d'estimer le modèle économétrique, il convient d'effectuer un certain nombre de tests statistiques sur les données du panel afin d'examiner les caractéristiques structurelles.

5.1. Le test d'Hausman

Le test de Hausman est un test de spécification qui permet de vérifier si les coefficients des deux estimations (fixe et aléatoire) diffèrent statistiquement. L'idée c'est que, sous l'hypothèse nulle d'indépendance entre les variables explicatives et les erreurs, les deux estimateurs ne sont pas biaisés, de sorte que les coefficients estimés devraient différer quelque peu. Le test de Hausman compare les matrices de variance-covariance des deux estimateurs. (Ouellet, E et al.2005)

5.2. Le test de Breusch et Pagan

Le test de Breusch-Pagan, également appelé test du multiplicateur de Lagrange, est utilisé pour évaluer empiriquement la sélection d'une structure à erreurs composées. (Benilles.B.2017)

5.3. Le test de multicollinéarité

La multicollinéarité fait référence à une forte corrélation ou association entre les variables indépendantes qui expliquent un modèle de régression. Il s'agit d'un problème, car elle peut rendre les estimations des coefficients instables et difficiles à utiliser pour l'inférence statistique. Le test du facteur d'inflation de la variance (VIF) est utilisé pour détecter la présence de multicollinéarité. Le VIF calcule dans quelle mesure la variance d'une variable explicative est gonflée en raison de sa corrélation avec d'autres variables du modèle. (Benilles.B.2017)

5.4. Le test d'autocorrélation

Lorsque le terme d'erreur d'une observation au temps t est corrélé avec le terme d'erreur de la même unité transversale (telle qu'un individu, une entreprise ou une nation) au temps $t-1$, il y a autocorrélation des erreurs dans un modèle de régression sur des données de panel. En d'autres termes, il y a autocorrélation des erreurs lorsque les erreurs à un moment donné pour une unité sont liées aux erreurs à des moments antérieurs pour la même unité. (Benilles.B.2017)

5.5. Le test d'Hétéroscédasticité

Selon Une situation où la variance des erreurs du modèle n'est pas constante est appelée hétéroscédasticité. Bien qu'elle ne biaise pas l'estimation des coefficients des variables explicatives, elle compromet la validité de tests statistiques courants, notamment en mettant en évidence les types d'écarts et, par conséquent, les intervalles de confiance et les tests de signification. Ce phénomène est courant dans les données, ce qui justifie la nécessité de l'identifier et de le corriger. Les tests de Breusch-Pagan et de White sont deux des tests les plus utilisés à cette fin. Ces tests reposent sur l'idée que s'il existe une relation entre le carré des résidus du modèle et les variables explicatives, alors il y a présence d'hétéroscédasticité. (Leblond & Belley-Ferris.2004)

Section 03 : Résultats et discussions

Dans cette section, nous présentons d'abord les principales caractéristiques de notre échantillon à l'aide de statistiques descriptives, puis nous utilisons la matrice de corrélation et le test de multicolinéarité pour examiner les relations entre les variables. Ensuite, nous testons les hypothèses d'effets individuels, d'homogénéité, d'Hausman, d'hétéroscédasticité et d'autocorrélation de notre modèle. Enfin, nous estimons les effets des trois risques (crédit, liquidité et opérationnel) et des variables de contrôle (ratio d'adéquation des fonds propres, diversification et PIB hors hydrocarbures) sur la performance financière des banques algériennes, d'abord grâce à la méthode PCSE, puis en testant la robustesse à l'aide de GMM.

1. Analyse Statistique-descriptive

Les caractéristiques principales des données choisies pour cette étude seront révélées par l'analyse statistique descriptive. Le tableau ci-dessous résume l'ensemble des statistiques descriptives des variables de notre échantillon (Voir annexe N°01).

Tableau III- 4: Statistiques descriptives des variables

Variable	Obs	Mean	Std. Dev.	Min	Max
ROA	247	0.0186385	0.0113009	-0.0082509	0.0658311
CR	247	0 .0991706	0.0856571	0 .0004222	0.3911959
LR	247	0.9237069	0 .2810781	0.2832729	2.028172
OR	247	0.3597857	0.1419691	0 .1008471	1.233428
CAR	247	0 .2704785	0 .1641916	0.0813	1.159
DIV	247	0.0196353	0.0165547	0.0005462	0 .0886129
PIB H-H	247	0.0384615	0.0284467	-0.036	0.072

Source : élaboré par nos soins sur la base du logiciel STATA 15.

La valeur moyenne de notre variable dépendante, le ROA (Return on Assets), qui mesure la performance financière des banques, est de 1,86 %, avec une valeur minimale de -0,83 % qui relève que certaines banques ont subi des pertes sur des exercices spécifiques, et une valeur maximale de 6,58 %. Cette moyenne montre que les banques algériennes ont une performance positive.

Pour nos variables explicatives, le risque de crédit (CR) présente une moyenne de 9,92 %, avec une valeur maximale de 39,12 % et une valeur minimale de 0,04 % qui suggère que certaines banques maintiennent un portefeuille de prêt de bonne qualité.

Le ratio crédits/dépôts, qui représente le risque de liquidité (LR), affiche une moyenne de 92,37%, ce qui indique que les banques algériennes financent en moyenne leurs prêts presque entièrement par les dépôts. Cependant, l'écart-type de 28,11 % et la valeur maximale de 202,82 % révèlent que certaines banques adoptent des stratégies de financement risquées, prêtant bien au-delà de leurs dépôts, ce qui accroît leur vulnérabilité à des chocs de liquidité. Une valeur minimale de 28,33 % montre que d'autres banques adoptent une approche plus conservatrice, maintenant des réserves de liquidité élevées.

Le ratio qui représente le risque opérationnel (OR) montre une diversité modérée des risques opérationnels encourus par les banques algériennes, avec une moyenne de 35,98 %. La valeur maximale de 123,34 % signale des inefficacités importantes pour certaines banques, pouvant résulter de pertes (fraudes, défaillances informatiques...) ou d'une mauvaise gestion des coûts. Par contre, la valeur minimale de 10,08 % montre que certaines banques, probablement celles dotées de systèmes modernes ou d'une gouvernance solide, parviennent à maintenir des coûts opérationnels faibles.

Le ratio d'adéquation des fonds propres (CAR) a une moyenne de 27,05 %, un minimum de 8,13 % et un maximum de 115,9 %. Ce niveau moyen est nettement supérieur aux exigences réglementaires minimales, ce qui indique que les banques ont une bonne capacité à absorber les pertes dans l'ensemble.

Avec une faible moyenne de 1,96 %, un minimum de 0,05 % et un maximum de 8,86 %, le taux de diversification (DIV) suggère que les banques algériennes sont fortement dépendantes des

revenus d'intérêts générés par les activités de crédit traditionnel. Enfin, le taux de croissance du PIB hors hydrocarbures (PIB_H_H), utilisé comme variable macroéconomique, présente une moyenne de 38,46 %, avec des valeurs allant de -3,60 % à 7,20 %. Ces valeurs extrêmes reflètent les fluctuations économiques, notamment dues à la crise pétrolière de 2014-2016 et à la crise sanitaire de COVID-19.

2. Matrice de corrélation

Le test de corrélation est utilisé pour évaluer la relation ou la dépendance entre deux variables. Le tableau suivant présente ces coefficients de corrélation pour toutes les variables utilisées dans cette étude (Voir annexe N°02).

Tableau III- 5: Matrice de corrélation des variables

	ROA	CR	LR	OR	CAR	DIV	PIB_H_H
ROA	1.0000						
CR	-0.0827	1.0000					
LR	0.3388*	0.6191*	1.0000				
OR	-0.4591*	-0.0281	-0.0812	1.0000			
CAR	0.4149*	-0.0315	0.4485*	-0.1864*	1.0000		
DIV	0.5283*	0.0029	0.3812*	-0.2574*	0.4449*	1.0000	
PIB_H_H	0.2240*	-0.0861	0.1185	0.0754	0.2510*	0.2820*	1.0000

Source : élaboré par nos soins sur la base du logiciel STATA 15.

(*) Significatif au seuil de 5%.

Premièrement, nous analysons la corrélation entre la variable à expliquer, ROA (Return on Assets), et les différentes variables explicatives. Les résultats montrent que le risque de liquidité (LR), la diversification (DIV) et le ratio d'adéquation des fonds propres (CAR) sont positivement liés avec la performance financière des banques (ROA), ce qui implique qu'une meilleure position de liquidité, un plus grand degré de diversification des activités et une bonne solidité financière améliorent la performance des banques. En revanche, le risque de crédit (CR) et le risque

opérationnel (OR) présentent une corrélation négative avec le ROA. Enfin, il existe une corrélation positive et modérée entre la croissance du PIB hors hydrocarbures (PIB_HH) et le ROA.

Selon les recommandations de Gujarati (2023), un coefficient de corrélation supérieur à 0,80 peut suggérer un risque de multicollinéarité entre les variables. Toutes les corrélations de notre analyse sont restées en dessous de ce seuil, ce qui indique que la multicollinéarité est peu probable. Toutefois, pour confirmer définitivement cette hypothèse, un test du facteur d'inflation de la variance (VIF) sera effectué ultérieurement.

3. Test de multicollinéarité (VIF)

La multicollinéarité peut rendre les coefficients de régression instables et difficiles à interpréter. Après avoir examiné la matrice de corrélation, nous utilisons le facteur d'inflation de la variance (VIF) pour la détecter. En général, la multicollinéarité est absente lorsque le VIF est inférieur à 10. En revanche, si la tolérance est inférieure à 0,1 et que le VIF est supérieur à 10, cela indique un problème de multicollinéarité entre les variables explicatives. Les résultats du test du (VIF) appliqué aux variables de notre modèle sont présentés dans le tableau ci-dessous (Voir annexe N°03).

Tableau III- 6: Résultats du test de VIF

Variable	VIF	1/VIF
LR	2.80	0.356855
CR	2.13	0.469028
CAR	1.69	0.591628
DIV	1.51	0.661197
PIBHH	1.15	0.867387
OR 	1.12	0.889661
Mean VIF	1.74	

Source : élaboré par nos soins sur la base du logiciel STATA 15.

Les résultats indiquent que toutes les variables explicatives présentent des valeurs de VIF inférieures à 10, ce qui signifie une absence de multicolinéarité dans notre modèle. De plus, les valeurs de tolérance ($1/VIF$) sont toutes supérieures à 0,36, confirmant l'absence de problème de multicolinéarité entre les variables.

4. Les tests économétriques

Pour valider notre approche, nous avons procédé en plusieurs étapes :

4.1. Test d'homogénéité

Ce test nous a permis d'évaluer l'existence d'effets individuels en déterminant si chaque banque présente des caractéristiques spécifiques influençant la performance financière. Les hypothèses du test sont les suivantes :

- $H_0 : \alpha_i = \alpha_j$ (le modèle est homogène)
- $H_1 : \alpha_i \neq \alpha_j$ (le modèle est hétérogène), avec $i \neq j$

Le tableau ci-dessous présente les résultats du test effectué (Voir Annexe N°04).

Tableau III- 7: Résultats du test d'effets individuels

Breusch and Pagan Lagrangian multiplier test for random effects	
Statistique	P-value
Chi2(1) = 138.20	0.0000

Source : élaboré par nos soins sur la base du logiciel STATA 15.

La statistique du chi-deux correspond à une probabilité nulle, est significativement inférieure à 5 %. Par conséquent, nous rejetons l'hypothèse nulle d'homogénéité confirmant la présence d'effets individuels dans notre modèle. Quand on détecte des effets individuels, il reste à choisir entre un modèle à effets fixes ou à effets aléatoires.

4.2. Le test d'Hausman

Une fois l'effet individuel confirmé, ce test a été appliqué afin de déterminer le modèle économétrique optimal entre le modèle à effets fixes et le modèle à effets aléatoires (Voir Annexe N°05).

Tableau III- 8: Résultats du test d'Hausman

Statistique	P-value
Chi2 (6) = 14.81	0.0218

Source : élaboré par nos soins sur la base du logiciel STATA 15.

Le test de Hausman dans le tableau ci-dessus révèle une P-value inférieure à 5 %. Cela implique que les estimateurs du modèle à effets aléatoire sont biaisés. Par conséquent, le modèle à effets fixes est préféré.

4.3. Test d'Hétéroscédasticité

Les tests d'hétéroscédasticité sont essentiels pour confirmer si la variance des erreurs est constante, à la fois au niveau intra-individuel, c'est-à-dire au fil du temps pour le même individu, et au niveau interindividuel entre plusieurs individus ou groupes. En réparant et en corrigeant toute hétéroscédasticité possible, ce test garantit l'exactitude des estimations (Voir Annexe N°06).

Tableau III- 9: résultats du test d'hétéroscédasticité

Testes Econométriques	Statistiques	P-value
Le test de Breush-Pagan (Au sein des individus)	Chi2(1) = 19.81	Prob > chi2 = 0.0000
Le test de Wald (Entre les individus)	Chi2 (19) = 1358.14	Prob > chi2 = 0.0000

Source : élaboré par nos soins sur la base du logiciel STATA 15.

Les résultats de ces tests indiquent clairement la présence d'un problème d'hétéroscédasticité ($P\text{-value} < 5 \%$) à la fois au sein des individus et entre eux dans notre modèle.

4.4. Le Test d'autocorrélation

Le test d'autocorrélation de Wooldridge est spécifiquement utilisé dans le contexte de données de panel pour vérifier l'autocorrélation dans des résidus (Voir Annexe N°07).

Tableau III- 10: Résultats du test d'autocorrélation.

Wooldridge test for autocorrelation in Panel data	
H0	No first-ordre autocorrélation
F (1, 18)	5.647
Prob > F	0.0288

Source : élaboré par nos soins sur la base du logiciel STATA 15.

Les résultats de test montrent clairement que l'autocorrélation est présente dans les résidus avec une $P\text{-value}$ inférieure à 5 %.

En raison de l'hétéroscédasticité et de l'autocorrélation, les données de panel de ce travail pourraient fausser la régression linéaire standard. Des erreurs standard corrigées pour les panels (PCSE) ont été utilisées pour traiter ces problèmes. Cette approche adapte les erreurs standard à l'autocorrélation, à la variance d'erreur et à la corrélation de groupe. Les PCSE améliorent les estimations des coefficients, garantissant ainsi la précision et la fiabilité des tests statistiques et des intervalles de confiance.

5. Résultats et discussion

Cette section présente les résultats des régressions effectuées pour analyser l'impact des risques sur la performance financière des banques algériennes (Voir Annexe N°08).

Tableau III- 11: Résultats de l'analyse multivariée pour le modèle.

Variable indépendante	Variable dépendante : ROA			
	Linear regression, correlated panels corrected standard errors (PCSEs)			
	Coefficient	Std. err	Z	P>Z
CR	-0.0279661***	0 .0070118	-3.99	0.000
LR	0 .0160875***	0 .0036855	4.37	0.000
OR	-0.030071***	0 .0032266	-9.32	0.000
CAR	0.0014824	0.0039466	0.38	0.707
DIV	0 .164386***	0 .0417865	3.93	0.000
PIB_H_H	0 .0409857***	0 .0144065	2.84	0.004
_cons	0 .0267906***	0 .0033683	7.95	0.000
Number of obs		247		
Wald chi2 (6)		146.11		
Prob > chi2		0.0000***		

Source : élaboré par nos soins sur la base du logiciel STATA 15.

[***, ** et * indiquent une signification au seuil de 1 %, 5 % et 10 %, respectivement.]

Le modèle estimé pour analyser les effets des différentes variables sur la performance financière des banques algériennes est basé sur 247 observations, soit 19 banques sur une période de 13 ans. Le test de Wald, utilisé pour évaluer la validité globale du modèle, est hautement significatif (Prob > chi2 = 0,0000), confirmant que le modèle est globalement pertinent et que les variables retenues expliquent de manière adéquate la performance financière des banques.

La relation entre les variables explicatives et la variable cible peut être expliquée comme suit, sur la base des résultats du tableau :

✓ **Le risque de crédit (CR)**

Notre recherche indique que le risque de crédit a un effet significatif et négatif sur la performance financière des banques algériennes. Les résultats économétriques montrent un coefficient statistiquement significatif de -0,028 à un niveau de signification de 1 % (p-value = 0,000). Ceci est conforme aux conclusions de (Chaudhary P. et Kumar A. 2023) et (Isanzu J.S. 2017). Cette statistique confirme l'hypothèse H1a.

L'impact négatif des prêts non performants (NPL) sur la performance financière des banques peut être justifié par un certain nombre de facteurs. Tout d'abord, une augmentation du volume des prêts non performants signifie que les banques détiennent une part plus importante d'actifs improductifs. De plus, ces prêts ne produisent plus d'intérêts, ce qui diminue directement le produit net bancaire, donc leur performance financière. Ensuite, des NPL élevés obligent les banques à constituer des provisions pour pertes sur prêts conformément aux normes comptables et prudentielles. Ces provisions représentent une charge qui finira par diminuer le résultat net. En d'autres termes, plus les prêts sont risqués, plus les banques doivent allouer des ressources financières pour se protéger contre des pertes anticipées, ce qui réduit leur rentabilité. Cette situation est particulièrement préoccupante dans les banques publiques, notamment dans les situations où les prêts sont fréquemment accordés sans garanties adéquates. En outre, une baisse de la qualité des actifs peut entraîner une perte de confiance des investisseurs et des partenaires financiers dans l'entreprise, ce qui pourrait rendre plus difficile ou plus coûteux l'accès au financement du marché. En conséquence, les charges financières augmentent, ce qui a un impact négatif sur le ROA. Par ailleurs, lorsque les banques détiennent un nombre important de prêts non productifs, elles doivent se conformer à des exigences plus strictes en matière de fonds propres (notamment celles énoncées dans Bâle III ou dans les réglementations nationales). Cela limite leur capacité à accorder de nouveaux prêts, ce qui limite leur capacité à réaliser des bénéfices futurs. Lorsque les prêts non productifs (NPL) augmentent, certaines banques préfèrent réduire leur activité de crédit pour diminuer ce risque. Dans cette situation, les ménages et les entreprises se tournent vers d'autres sources de financement. Cette diminution de l'activité principale de la banque, à savoir les marges d'intérêt, a un effet négatif sur le ROA. Enfin, étant donné que le crédit reste la principale source de revenus des banques et que le risque de crédit est l'un des principaux

facteurs influençant les performances des banques, Par conséquent, la mise en œuvre de politiques strictes de gestion du risque de crédit, telles qu'une évaluation approfondie des emprunteurs et un suivi post-octroi efficace, s'est avérée essentielle pour soutenir la performance financière mesurée par le ROA.

✓ **Le risque de liquidité (LR)**

Les résultats empiriques de notre étude montrent que le risque de liquidité, mesuré par le ratio crédits/dépôts (LR), avec une p-value de 0,000 et un coefficient estimé de 0,016, a un impact positif et significatif au niveau de 1 % sur la performance financière des banques algériennes. Ainsi, l'hypothèse H1b est rejetée. Nos résultats sont cohérents avec un certain nombre d'études antérieures, telles que celles de (Bensiahmed, Y. et Azzaoui, K. 2023) et (Sutrisno, S. 2025), qui ont également découvert qu'un risque modéré de liquidité peut accroître la rentabilité des banques.

Cela signifie qu'à un niveau adéquat de risque de liquidité, la banque peut assurer une rentabilité élevée tout en évitant les risques d'insolvabilité. En effet, la banque a besoin d'un certain niveau de risque de liquidité pour mobiliser ses fonds et accorder des crédits à ses clients, ce qui augmente les revenus d'intérêts et améliore la performance financière. En outre, une préservation excessive des liquidités peut entraîner une sous-utilisation des ressources, ce qui réduit les gains potentiels. En outre, un niveau modéré de risque de liquidité est souvent lié à une meilleure capacité d'investissement, ce qui permet à la banque de saisir des opportunités de marché plus rentables et de renforcer sa compétitivité. Ce positionnement actif sur le marché du crédit peut attirer une clientèle plus large et fidéliser les clients existants, améliorant ainsi les résultats financiers à long terme. Enfin, une gestion attentive des risques, soutenue par une réglementation stricte, garantit que la banque ne met pas en danger sa solvabilité, ce qui permet de maintenir la confiance des investisseurs et des partenaires financiers et facilite l'obtention de financements.

✓ **Le risque opérationnel (OR)**

Notre recherche met en évidence une relation inverse entre le risque opérationnel et la performance financière des banques. Le coefficient estimé de la variable risque opérationnel est de

-0,03, avec une p-value de 0,00000, indiquant une forte signification statistique au seuil de 1 %. Ce résultat valide l'hypothèse H2.

Premièrement, cela s'explique parce que le risque opérationnel inclut des erreurs, fraudes ou pannes. Ces incidents entraînent directement des coûts financiers importants, soit par des pertes directes, soit par la nécessité de mobiliser des ressources pour effectuer des réparations et renforcer les contrôles, ce qui réduit la rentabilité. De plus, dans un contexte où les banques doivent être efficaces et sécurisées, ceux qui ne parviennent pas à gérer ce risque perdent la confiance des investisseurs et des clients. Cela complique leur capacité à obtenir des financements et augmente leurs dépenses. Enfin, les réglementations internationales telles que Bâle exigent des banques qu'elles gèrent efficacement ce risque. Si elles ne le font pas, elles s'exposent à des sanctions et à une mauvaise réputation, ce qui aura un impact négatif sur leurs performances à long terme. Nos résultats, en accord avec (Ouchchikh, R. et al. 2023) et (Mrindoko, A. E. 2020), soulignent à quel point il est crucial pour les banques de renforcer leurs systèmes de contrôle interne et de gestion des risques afin de préserver leur stabilité et leur rentabilité.

✓ **Le ratio d'adéquation des fonds propres (CAR)**

Malgré l'importance du ratio d'adéquation des fonds propres (CAR), les résultats de notre étude montrent un effet non significatif de ce ratio sur la performance financière des banques algériennes (p-value = 0,707). Ceci est cohérent avec les conclusions de (Silaban, P.2017). Ce résultat infirme l'hypothèse H3a. Cette absence de lien peut être expliquée par le fait que le CAR est avant tout une exigence réglementaire mise en place pour garantir la stabilité du système bancaire plutôt qu'un outil destiné à améliorer les performances financières. De plus, les banques en Algérie, en particulier les banques publiques, maintiennent fréquemment un niveau élevé de fonds propres pour répondre aux exigences des autorités sans utiliser ces fonds pour créer des activités génératrices de revenus. En outre, avec peu de diversification, la rentabilité des banques est principalement basée sur les revenus d'intérêts des prêts. Ceci explique le résultat non significatif de notre modèle : même si une banque a un niveau de fonds propres élevé, cela ne signifie pas nécessairement qu'elle est plus rentable.

✓ **La diversification (DIV)**

Nos résultats confirment l'hypothèse de recherche selon laquelle il existe une corrélation significative entre la performance financière des banques en Algérie et la diversification. L'estimation économétrique montre une relation positive et fortement significative au seuil de 1 %. Cette constatation concorde avec les conclusions tirées par (Pisedtasalasai, A et Edirisuriya, P .2020). Plusieurs mécanismes permettent de justifier cette relation positive sur le plan économique et financier. D'une part, la diversification permet aux banques de réduire leur dépendance excessive à l'égard des revenus d'intérêts en élargissant leurs sources de revenus, ce qui renforce la stabilité des résultats, en particulier en cas de défaillance de crédit ou de baisse des taux. D'autre part, en répartissant leurs activités sur plusieurs secteurs, les banques sont en mesure de mieux gérer certains risques et de minimiser les effets négatifs d'un choc sectoriel ou économique comme la crise sanitaire de 2019. En outre, les banques diversifiées sont fréquemment mieux perçues par les investisseurs, ce qui leur permet d'obtenir des financements à un coût plus faible. Ce résultat confirme l'hypothèse H3b.

✓ **Le taux de croissance du PIB hors hydrocarbures**

Selon les résultats, le taux de croissance du PIB hors hydrocarbures a un impact positif et significatif sur la performance financière des banques algériennes au seuil de 1 % (coefficient = 0.000), ce qui confirme l'hypothèse H3c. Cette observation est conforme aux résultats rapportés par (Anande-Kur, F et al 2020).

Sur le plan économique, cette relation peut s'expliquer comme suit : cette dynamique encourage la croissance des entreprises, augmente la consommation des ménages et stimule la demande de financement. En conséquence, les banques enregistrent une augmentation des crédits produits, ce qui accroît leurs revenus d'intérêts et leur rentabilité. Simultanément, dans un environnement économique favorable, le taux de défaillance tend à diminuer, ce qui réduit le niveau des créances douteuses et améliore la qualité de l'activité bancaire. Cet environnement encourage également les banques à se développer, à diversifier leur offre et à mieux utiliser leurs ressources, ce qui améliore les performances opérationnelles. En outre, la réduction du risque de crédit dans une économie en croissance permet de diminuer les provisions pour pertes, de diminuer

les charges et d'améliorer les résultats nets. Enfin, une économie en expansion offre aux banques un cadre favorable à l'amélioration de leurs performances financières.

6. Test de robustesse

Pour garantir la validité de nos principaux résultats, nous utiliserons une technique de régression supplémentaire. À cette fin, nous testerons à nouveau le lien entre le risque de crédit, de liquidité et opérationnel sur la performance financière des banques.

6.1. Méthode de régression (Panel dynamique)

Pour tester la robustesse de notre modèle, nous avons choisi d'utiliser la méthode des moments généralisés (GMM). En prenant en compte les problèmes d'endogénéité, de biais, de simultanéité et de causalité inverse, cette méthode garantit des estimations plus fiables et plus cohérentes. (Voir Annexe N°09)

Tableau III- 12: Résultats Empiriques (GMM).

regression, General Method of Moments (GMM)				
ROA	Coefficient	Std. Err.	Z	P>Z
CR	-0.0279661***	0 .0066468	-4.21	0.000
LR	0 .0160875***	0 .0035626	4.52	0.000
OR	-0.030071***	0 .0044347	-6.78	0.000
CAR	0.0014824	0.0052765	0.28	0.779
DIV	0.164386***	0 .0500143	3.29	0.001
PIB_H_H	0 .0409857**	0 .0180788	2.27	0.023
_cons	0 .0267906***	0 .0034519	7.76	0.000
Wald chi2(6)		181.58		
Prob > chi2		0.0000***		
Number of obs		247		

Source : élaboré par nos soins sur la base du logiciel STATA 15.

[*, ** et * indiquent une signification au seuil de 1 %, 5 % et 10 %, respectivement.]**

Comme le montre le tableau ci-dessus, les résultats obtenus par la méthode GMM restent globalement cohérents avec ceux de l'estimation initiale réalisée par la méthode PCSE. Le test Wald χ^2 est significatif au seuil de 1 %, confirmant la validité globale du modèle. Les trois principaux risques bancaires conservent leur impact initial : le risque de crédit (CR) et le risque opérationnel (OR) continuent d'avoir un impact négatif très significatif au seuil de 1 %. De même façon, à 1 %, le risque de liquidité (LR) est également positif et significatif, ce qui démontre qu'une bonne gestion de la liquidité améliore la performance financière. En ce qui concerne les variables de contrôle, la diversification (DIV) conserve un effet positif et significatif sur le ROA, avec un seuil de 1% dans les deux modèles (PCSE et GMM). Le taux de croissance du PIB hors hydrocarbures (GDP_H_H) a également un effet positif et significatif, au seuil de 1% dans l'estimation PCSE et 5% dans l'estimation GMM. Enfin, le ratio d'adéquation des fonds propres (CAR) ne présente aucun effet significatif dans les deux modèles, ce qui suggère qu'il n'a pas d'impact direct sur la rentabilité des banques algériennes.

Conclusion du troisième chapitre

Dans ce chapitre, nous avons examiné L'impact des trois principaux risques bancaires, à savoir le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque opérationnel, sur la performance financière des banques algériennes. Pour ce faire, nous avons utilisé un modèle de données de panel basé sur un échantillon de 19 banques observées sur une période de 13 ans (2010-2022), ce qui nous a permis de disposer de données fiables et cohérentes. Pour assurer la stabilité et la robustesse des résultats, nous avons utilisé deux techniques d'estimation économétrique, la méthode PCSE et la méthode GMM. Ces deux approches ont produit des résultats cohérents, ce qui augmente la validité des conclusions tirées.

Les résultats montrent que le risque de crédit (CR) a un impact négatif et significatif sur la performance financière des banques (mesurée par le ROA). Cela signifie que la rentabilité des banques diminue lorsqu'elles ont des créances douteuses élevées ou mal gérées, ce qui peut compromettre leur santé financière. Au contraire, le risque de liquidité (LR) a un effet positif et significatif, ce qui indique qu'une gestion efficace de la liquidité améliore la performance bancaire. Le risque opérationnel (OR) a également un impact négatif et significatif, confirmant que les erreurs internes ou les défaillances de gestion nuisent à la performance des banques.

Concernant les variables de contrôle, le ratio d'adéquation des fonds propres (CAR) n'a pas d'impact perceptible sur le ROA. Cela peut s'expliquer par le fait qu'il sert principalement à garantir la stabilité financière sans affecter directement les bénéfices. En revanche, la diversification des revenus (DIV) a un effet positif, ce qui montre que les banques qui élargissent leurs activités en proposant des produits et des services supplémentaires sont les plus performantes. En outre, le PIB hors hydrocarbures (PIB_H_H) a un effet positif, ce qui montre que l'état de l'économie nationale affecte également la performance financière des banques.

Par conséquent, cette étude souligne que les banques en Algérie doivent gérer efficacement leurs risques afin d'augmenter leur rentabilité. Elles doivent également s'adapter aux conditions économiques du pays et diversifier leurs sources de revenus. Les résultats sont solides et peuvent aider les autorités et les gestionnaires bancaires à mieux cibler leurs décisions afin d'améliorer la performance de l'industrie bancaire algérienne.

CONCLUSION GENERALE

Conclusion générale

De nos jours, la performance financière des institutions bancaires constitue un enjeu majeur pour leur stabilité et leur continuité. Dans un environnement où les risques augmentent, où la transformation numérique s'accélère et où les exigences réglementaires se renforcent, la capacité des banques à générer des résultats financiers solides tout en maintenant un équilibre prudent est désormais essentielle. La performance n'est plus seulement un objectif économique, elle représente également la résilience, la fiabilité et l'efficacité du système bancaire face aux aléas internes et externes. L'incapacité des banques à maintenir un niveau de performance dans le temps peut compromettre leur stabilité, limiter leur capacité à financer l'économie et affaiblir leur position sur le marché. Cette problématique est très importante dans les économies en développement, où les banques constituent une composante essentielle du système financier.

C'est dans ce cadre que s'inscrit notre travail de recherche, dont l'objectif principal est d'analyser les effets des risques bancaires, tels que les risques de crédit, de liquidité et opérationnels, sur la performance financière des banques. À travers cette étude, nous avons cherché à répondre à notre problématique.

Pour mener cette recherche, nous avons d'abord établi les fondements théoriques de l'activité bancaire en soulignant sa nature intrinsèquement risquée. Nous avons également abordé les types de risques auxquels les banques sont exposées, en particulier le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque opérationnel. En outre, nous avons exposé les dispositifs prudentiels mis en place aux niveaux international et national, notamment à travers les accords de Bâle et la réglementation de la Banque d'Algérie. Ensuite, nous avons approfondi le concept de performance bancaire, en soulignant sa nature multidimensionnelle, ses critères d'évaluation et ses techniques de mesure, tout en examinant son rôle stratégique dans la stabilité et la compétitivité des banques. Nous avons également effectué une revue de la littérature afin de déterminer la relation entre les différents types de risques et la performance financière, ce qui nous a permis d'aborder diverses approches théoriques et empiriques de la recherche antérieure.

Dans la phase empirique, nous avons analysé un panel de 19 banques algériennes observées entre 2010 et 2022. Nous avons utilisé des modèles économétriques à données de panel pour évaluer les effets des risques bancaires, tels que le risque de crédit, de liquidité et opérationnel, sur

la performance financière mesurée par le ratio ROA. Tout d'abord, une analyse descriptive a été réalisée afin de présenter les principales caractéristiques statistiques de nos variables. Ensuite, nous avons examiné la matrice de corrélation et calculé le facteur d'inflation de la variance, ou VIF, pour nous assurer qu'il n'y avait pas de multicolinéarité entre les variables explicatives. Après cette étape de diagnostic, nous avons estimé notre modèle en utilisant la méthode PCSE (Panel Corrected Standard Errors), qui permet de résoudre les problèmes d'hétéroscédasticité et d'autocorrélation qui peuvent compromettre la validité des résultats, puis en testant la robustesse à l'aide de GMM.

Test des hypothèses

Enfin, l'interprétation des résultats empiriques nous a permis de tirer des conclusions pertinentes sur les différents effets des types de risques sur la performance financière des banques algériennes. Le risque de crédit (CR) impacte négativement et significativement la performance financière (ROA), confirmant l'impact négatif d'une mauvaise qualité de portefeuille de crédit sur la rentabilité des banques. **Ce qui confirme l'hypothèse H1a.** Nos résultats mettent en évidence que le risque de liquidité (LR) a un effet positif et statistiquement significatif sur le ROA, **contredisant l'hypothèse H1b** qui anticipait une influence négative. En revanche, le risque opérationnel (OR) a montré un impact négatif et significatif, **validant l'hypothèse H2** et confirmant que les dysfonctionnements internes, les erreurs humaines, les défaillances technologiques ou même les faiblesses organisationnelles nuisent effectivement à la performance bancaire. Concernant **l'hypothèse H3**, elle est partiellement confirmée. En effet, le ratio d'adéquation des fonds propres (CAR) ne présente aucun effet significatif, **ce qui infirme l'hypothèse H3a.** En revanche, la diversification des activités (DIV) exerce un effet positif et significatif sur la performance financière des banques, **ce qui confirme l'hypothèse H3b.** Concernant la croissance du PIB hors hydrocarbures (PIB_H_H), les résultats révèlent également un impact positif et significatif sur le ROA, ce qui permet de **valider l'hypothèse H3c** et met en lumière l'importance du contexte macroéconomique dans la performance bancaire.

Pour vérifier la robustesse de ces résultats, nous avons effectué une estimation complémentaire en utilisant la méthode GMM (Generalized Method of Moments), qui permet de mieux contrôler le biais d'endogénéité et les effets dynamiques potentiels dans les données de panel. Cette méthode a validé les résultats initiaux, avec des signes et des significativités similaires

pour toutes les variables principales, ce qui renforce la validité empirique de notre modèle et la fiabilité des interprétations tirées.

Recommandations du travail

Cette étude répond au besoin croissant de comprendre les différentes formes de risques bancaires et leur impact sur la performance financière. Ce travail présente ainsi une contribution significative tant sur le plan académique que pratique. D'un point de vue théorique, elle enrichit la littérature existante en fournissant une analyse empirique contextualisée basée sur un échantillon représentatif de banques et sur une période suffisamment longue pour saisir les changements structurels dans les banques. D'un point de vue pratique, les résultats fournissent aux dirigeants des banques et aux organismes de réglementation des indicateurs spécifiques pour améliorer la gouvernance des risques et optimiser les performances. Dans un environnement financier caractérisé par une exposition croissante aux risques financiers et opérationnels, ce travail souligne l'importance de développer des stratégies de gestion des risques adaptées à la réalité du système bancaire algérien afin d'accroître sa résilience et sa compétitivité à long terme.

Limites du travail

Bien que cette étude fournisse des résultats utiles et approfondisse notre compréhension de la relation entre les risques bancaires et leur performance financière, elle présente certaines limites qu'il convient de reconnaître. Premièrement, l'analyse se concentre uniquement sur les trois types de risques (crédit, liquidité et opérationnel), en excluant d'autres types de risques tels que le risque de marché ou le risque systémique, qui peuvent également affecter la rentabilité des banques. D'autre part, nous avons basé notre adoption d'une seule mesure pour représenter les trois risques, ce qui constitue une limite importante. En outre, nous n'avons pas inclus la variable taille dans notre modèle malgré qu'elle soit considérée comme une variable explicative pertinente dans l'analyse de la performance financière des banques, car elle affecte significativement les résultats en produisant une forte multicolinéarité, compromettant ainsi la robustesse des estimations. Enfin, malgré l'utilisation de méthodes économétriques avancées, certaines limitations liées à la disponibilité des données et à la qualité des informations publiées ont pu limiter la portée de l'analyse.

Perspectives futures

À la lumière de ces limites, plusieurs pistes de recherche s'ouvrent pour approfondir la relation entre les risques bancaires et la performance financière. Tout d'abord, il serait important d'élargir le champ des risques étudiés en incluant d'autres types de risques supplémentaires, tels que le risque de marché, le risque de taux d'intérêt ou même le risque de change, afin d'avoir une compréhension plus complète de l'exposition des banques et de ses effets sur la performance financière. Ensuite, l'utilisation de plusieurs mesures pour évaluer chaque type de risque a permis de mieux saisir ses différentes dimensions tout en minimisant le biais associé à la sélection d'un seul indicateur. Il serait également judicieux d'actualiser la base de données en incluant les années postérieures à 2022, notamment pour évaluer les effets des nouvelles dynamiques économiques et réglementaires introduites à la suite de la crise sanitaire de COVID-19 et voir comment les banques algériennes ont réagi à ces menaces exogènes. En outre, une analyse comparative entre banques publiques et privées, ou entre banques de tailles différentes, pourrait donner des résultats plus intéressants et aider à mieux comprendre l'interaction entre les différents risques et la performance financière des banques.

BIBLIOGRAPHIE

Bibliographie :**Ouvrages :**

- Benbachir, S. (2024). Performances bancaires des pays du Moyen-Orient et de l'Afrique du nord : Modélisation de l'efficacité et de la productivité des banques. Editions Le Harmattan, France. p. 33.
- Bernet-Rollande, L. (2015). Principes de technique bancaire (27^e éd.). Dunod, Paris.
- Bouin, X., & Simon, F.-X. (2015). Les nouveaux visages du contrôle de gestion (4^e éd.). Dunod, Paris. p. 83.
- Bourbonnais, R. (2024). Économétrie (12^e éd.). Dunod, Paris.
- Bruyère, R. (2004). Les produits dérivés de crédit. Economica.
- Capal, J.-V., & Garnier, O. (1994). Dictionnaire d'économie et de science sociale. Hatier, Paris. p. 20.
- Catherine, K. A. R. Y. O. T. I. S. (2024). L'essentiel de la banque. Gualino. p. 66-67.
- Chabert, D. (2014). Manuel d'économie bancaire appliquée : au cœur des entreprises bancaires. Revue Banque Édition. p. 152.
- De Coussergues, S. (2002). Gestion de la banque. Dunod, Paris. p. 101.
- De Coussergues, S., Gautier, B., & Héger, G. (2020). Gestion de la banque : Tous les principes et outils à connaître. Dunod.
- Doriath, B., & Goujet, C. (2011). Gestion prévisionnelle et mesure de la performance (5^e éd., manuel). Dunod. p. 174.
- Giraud, F., et al. (n.d.). Contrôle de gestion et pilotage de la performance. p. 72.
- Giraud, F., Saulpic, O., Naulleau, G., Delmond, M.-H., & Bescos, P.-L. (2002). Contrôle de gestion et pilotage de la performance. Gualino éditeur, France. p. 21.
- Gouriéroux, C., & Tiomo, A. (2007). Risque de crédit : une approche avancée. Les Cahiers du CREF. ISSN.
- Green, W. (2007). Econometric analysis (6^e éd.). Pearson. p. 193.
- Gujarati, D. (2023). Basic Econometrics. McGraw-Hill Companies, New York.
- Horny, G. (2023). Économétrie des données de panel : Introduction. p. 5.
- Jimenez, C., Chelly, D., & Merlier, P. (2008). Risques opérationnels : de la mise en place du dispositif à son audit. Revue Banque Édition. p. 23.
- Kalika, M. (1988). Structures d'entreprises, réalités, déterminants et performances. Economica, Paris. p. 340.
- Lalle, B. (1992). Pour une nouvelle performance de l'agence bancaire. Éditions Comptables. p. 16.
- Lamarque, É., & Maymo, V. (2015). Économie et gestion de la banque. Dunod. p. 51.
- Larousse. (n.d.). Dictionnaire de langue française. p. 123.

- Lièvre, P., & Bruneel, A. (2017). Gestion des risques financiers : Analyse, modélisation, prévention et gestion. Dunod.
- Sayous, A. É. (1901). Les banques de dépôt. Larose. PP. 16–17.
- Siliadin, J. (2019). Comprendre la banque et son environnement en zone euro (2^e éd.). RB édition.

Articles :

- Alouache, S., Fekarcha, S., & Athamnia, R. (2021). Vers un nouveau cadre prudentiel pour le secteur des assurances en Algérie. *مجلة البحوث في العلوم المالية والمحاسبية*, 6(2), 580. P. 580
- Amer, N., Yousef, B., Taha, R., Muhmad, S. N., & Abidin, A. F. Z. (2023). Operational risk and financial performance of banks in the Middle East and North Africa. *Journal of International Studies*, 19(2), 93–118.
- Amira, A., & Mohamed, C. (2017). Le système bancaire algérien : évolution historique, libéralisation du secteur et défis de modernisation. *مجلة الاقتصاد وإدارة الأعمال*, 1(2), 1–18. P. 4
- Anande-Kur, F., Faajir, A., & Agbo, A. (2020). Determinants of bank financial performance: A study of Nigerian deposit money banks. *China-USA Business Review*, 19(4), 103–114.
- Anbar, A., & Alper, D. (2011). Bank specific and macroeconomic determinants of commercial bank profitability: Empirical evidence from Turkey. *Business and Economics Research Journal*, 2(2), 139–152.
- Azzouzi Idrissi, Y., & Madiès, P. (2012). Les risques de liquidité bancaire : Définitions, interactions et réglementation. *Revue d'Économie Financière*, (3), pp. 3176–323.
- Bensiahmed, Y., & Azzaoui, K. (2023). L'impact des risques de crédit et de liquidité sur la stabilité financière des banques algériennes. *Revue des Études en Économie et Gestion des Affaires*, 6(1), 601–618.
- Benslimane, M. C., & M'hammed, E. L. (2020). La performance globale : Mesure et pilotage : Une revue de littérature. *Revue du Contrôle, de la Comptabilité et de l'Audit*, 4(2).
- Bhattarai, Y. R. (2016). Effect of credit risk on the performance of Nepalese commercial banks. *NRB Economic Review*, 28(1), 41–64.
- Bocco, B. S. (2010). Perception de la notion de performance par les dirigeants de petites entreprises en Afrique. *La Revue des Sciences de Gestion*, 241(1), p. 118.
- Brahim, O. M., & Oubrahimi, M. (2025). La performance organisationnelle : Une revue de littérature des approches théoriques et des modèles structurants. *International Journal of Applied Management and Economics*, p. 78.
- Chaudhary, P., & Kumar, A. (2023). Impact of credit risk on the performance of Indian banks. *Journal of Commerce & Accounting Research*, 12(1), 29–38.

- Cingolani, M. (2019). Necessary public investment: The role of public banks. *International Journal of Political Economy*, 48(3), 276. P. 276
- De La Villarmois, O. (2001). Le concept de la performance et sa mesure : un état de l'art. Centre Lillois d'Analyse et de Recherche sur l'Évolution des Entreprises, UPRESA CNRS 8020, p. 2.
- Dembélé, B. S., & Machrafi, M. (2021). Les déterminants de la performance bancaire : Une étude empirique des six grandes banques ivoiriennes. *Revue du Contrôle, de la Comptabilité et de l'Audit*, 5(1).
- Derbali, A. (2021). Determinants of the performance of Moroccan banks. *Journal of Business and Socio-economic Development*, 1(1), 102–117.
- DeYoung, R., & Rice, T. (2004). Noninterest income and financial performance at U.S. commercial banks. *Financial Review*, 39, 101–127. P. 101–127
- Dietrich, A., & Wanzenried, G. (2011). Determinants of bank profitability before and during the crisis: Evidence from Switzerland. *Journal of International Financial Markets, Institutions and Money*, 21(3), 307–327. P. 307–327
- Ebenezer, O. O., Islam, A., Yusoff, W. S., & Shamsuddin, Z. (2018). An investigation into operational risk in commercial banks: Empirical evidence from Nigeria. *International Journal of Accounting*, 3(12), 49–62.
- Ekinci, R., & Poyraz, G. (2019). The effect of credit risk on financial performance of deposit banks in Turkey. *Procedia Computer Science*, 158, 979–987.
- El Louadi, M. (1995). L'effet de la congruence informationnelle sur la performance financière des petites banques américaines. *Revue Internationale PME*, 8(1), 31–56.
- Faïda, C., & Nizigiyimana, R. (2022). Analyse de l'incidence des mécanismes de gouvernance bancaire sur la performance des banques commerciales au Burundi. *Cahier de CI/l'des*, 19.
- Farah, S. (2022). La contribution du management par la qualité totale à la performance de l'entreprise : Un essai de revue de littérature. *Alternatives Managériales Économiques*, 4(3), p. 293.
- Ferrary, M. (1999). Confiance et accumulation de capital social dans la régulation des activités de crédit. *Revue française de sociologie*, 40(3), 559–586. P. 559–586
- Hmioui, A., & Bentalha, B. (2020). Service supply chain management et performance commerciale : Esquisse d'une synthèse théorique. *Revue AME*, 2, p. 6.
- Imran, M., Lashari, A. A., Soomro, M. I., & Shah, S. M. M. (2021). Impact of operational risk and efficiency on Islamic bank performance: A case study of four major Islamic Banks of Pakistan. *SALU-Commerce & Economics Review*, 7(1), 166–181. p. 166-181
- Irawati, N., Maksum, A., Sadalia, I., & Muda, I. (2019). Financial performance of Indonesian's banking industry: The role of good corporate governance, capital adequacy ratio, non-performing loan and size. *International Journal of Scientific and Technology Research*, 8(4), 22–26.

-
- Isanzu, J. S. (2017). The impact of credit risk on financial performance of Chinese banks. *Journal of International Business Research and Marketing*, 2(3).
 - Issor, Z. (2017). La performance de l'entreprise : Un concept complexe aux multiples dimensions. *Projectics/Proy ctica/Projectique*, 17(2), pp. 99–100.
 - Jaouad, E., & Lahsen, O. (2018). Factors affecting bank performance: Empirical evidence from Morocco. *European Scientific Journal*, 14(34), 255–267.
 - Jezzini, M. (2005). Revue de la litt rature : Risque op rationnel. Universit  d'Avignon et des Pays de Vaucluse, p. 3.
 - Lamarque,  . (2009). La banque sait-elle encore g rer le risque ? *Revue Fran aise de Gestion*, 198–199(8), 193–207.
 - Lamarque,  . (2014). Strat gie de la banque et de l'assurance. Dunod, p. 32.
 - Lamarque,  ., & Maurer, F. (2009). Le risque op rationnel bancaire : Dispositif d' valuation et syst me de pilotage. *Revue Fran aise de Gestion*, (01), p. 9.
 - Lila, A. D., & Naima, F. E. R. H. A. T. I. (2022). Le march  financier comme alternative au financement du tissu productif de l' conomie alg rienne. *Revue Alg rienne d' conomie et Gestion*, 16, 255–275. P. 255–275
 - Lobeze, F. (1997). Banques et march s du cr dit. 7–9. Pp. 7–9
 - Maina, G. N., Alala, O., Wabwire, E. S., & Douglas, M. (2014). Effects of operational risks in the lending process of commercial banks profitability in Kakamega Town. *International Journal of Business and Management Invention*, 3(31), p. 11.
 - Mkadmi, J. E., & Halioui, K. (2013). Analyse de l'impact du conseil d'administration sur la performance des banques conventionnelles malaisiennes. *La Revue Gestion et Organisation*, 5(1), 16–26.
 - Mohamed, B., & Hamza, T. (2012). Les recommandations internationales   l' gard de la gestion prudentielle – Ratio de solvabilit  : B le I, B le II et B le III. *Revue des  tudes  conomiques*, 3(2), p. 233.
 - Mohamed, I. A. Z. Z. A., Soukaina, B. E. N. D. I. D. I., & Kenza, E. K. (2024). Revue de litt rature sur la notion de la performance dans le service public. *International Journal of Strategic Management and Economic Studies (IJSMES)*, 3(5), p. 1782.
 - Molyneux, P., & Thornton, J. (1992). Determinants of European bank profitability: A note. *Journal of Banking & Finance*, 16(6), 1173–1178.
 - Moussa, M. A. B., & Hdidar, Z. (2019). Bank profitability and economic growth: Evidence from Tunisia. *European Journal of Economic and Financial Research*.
 - Mrindoko, A. E., Macha, S., & Gwahula, R. (2020). Effect of operational risk on the financial performance of banks in Tanzania. *International Journal of Business Management and Economic Review*, 3(6), 115–151.
 - Muimbayi, F. M., Mbuta, B. A. M. M., & Laku, H. L. (2024). Incidence de la gestion du risque de cr dit sur la performance financi re d'une banque commerciale : Cas de la Rawbank SA. *Journal of Economics, Finance and Management (JEFM)*, 3(3), 702–717.

- Mulbah, K. T., Kurbonov, S., & Nasriddinov, B. (2024). The effect of bank size, net interest margin, and capital adequacy ratio on commercial banks' return on assets: Empirical evidence from Tanzania. *ESI Preprints*, 28, 474.
- Nadji, M. S. E., & Belfatmi, S. (2024). Évolution de la réglementation financière en Algérie: De l'ordonnance de 2003 à la loi monétaire et bancaire de 2023. *مجلة الدراسات القانونية والاقتصادية*, 7(1), 379–380. PP. 379–380
- Nguyen, H. (2023). Credit risk and financial performance of commercial banks: Evidence from Vietnam. *arXiv preprint*, arXiv:2304.08217.
- Nguyen, K. N. (2019). Revenue diversification, risk and bank performance of Vietnamese commercial banks. *Journal of Risk and Financial Management*, 12(3), 138.
- Ouchchikh, R., Ahmed, A. I. T., & Bahjaoui, H. (2023). L'impact de la gestion des risques sur la performance financière des banques commerciales au Maroc. *Revue des Études Multidisciplinaires en Sciences Économiques et Sociales*, 8(2).
- Pisedtasalasai, A., & Edirisuriya, P. (2020). Diversification and performance of Sri Lankan banks. *Journal of Asian Finance, Economics and Business*, 7(9).
- Radovanov, B., Milenković, N., Kalaš, B., & Horvat, A. M. (2023). Do the same determinants affect banks' profitability and liquidity? Evidence from West Balkan countries using a panel data regression analysis. *Mathematics*, 11(19), 4072.
- Rahman, A., & Saeed, M. H. (2015). An empirical analysis of liquidity risk and performance in Malaysian banks. *Australian Journal of Basic and Applied Sciences*, 9(28), 80–84.
- Rochet, J. C. (2008). Le futur de la réglementation bancaire. *Journal non précisé*, p. 6.
- Rumangu, M. J., Lambey, L., & Tumiwa, J. R. (2017). Profitability determinants of commercial banks: A case study of Indonesian commercial banks. *Jurnal EMBA: Jurnal Riset Ekonomi, Manajemen, Bisnis dan Akuntansi*, 5(2), p. 2599.
- Sahraoui, F. Z., & Merhoun, M. (2022). Risk and profitability in Algerian banks using macroeconomic and bank specific variables: a panel regression analysis. *Revue d'économie et de statistique appliquée*, 19(1), 6-20.
- Saïdane, D., & Boughzala, A. (1999). [Titre manquant]. *Les Cahiers du GRATICE*, 16 (printemps), 171–190. Pp. 171–190
- Shahid, M. S., Gul, F., & Naheed, K. (2019). Credit risk and financial performance of banks: Evidence from Pakistan. *NUML International Journal of Business & Management*, 14(1), 144–155.
- Silaban, P. (2017). The effect of capital adequacy ratio, net interest margin and non-performing loans on bank profitability: The case of Indonesia. *Article non précisé*.
- Sutrisno, S. (2025). The effect of liquidity risk, capital and third-party fund on bank performance with credit risk as intervening variable: Cases in conventional bank in Indonesia. *Jurnal Siasat Bisnis*, 58–67.

- Thoraval, P. Y. (2006). Le dispositif de Bâle II : Rôle et mise en œuvre du pilier 2. RSF Revue, p. 14.
- غادة نبيل احمد & عبد المجيد, (2025). The impact of credit risk and liquidity risk on bank profitability: An empirical study on the Egyptian banks. مجلة الدراسات التجارية المعاصرة, 11(19), 67–94.

Travaux universitaires :

- Ayano, D. F., & Ponnala, V. (2016). Determinants of commercial banks financial performance in Ethiopia. Unpublished Master's thesis, Addis Ababa University. P. 14.
- Benilles, B. (2017). Les déterminants de la gestion des résultats : approche qualitative et quantitative – Cas des banques algériennes. Doctoral thesis, École supérieure de commerce.
- Bernard, M. (2009). L'effet des pratiques de ressources humaines sur la performance sociale des employés dans un contexte de culture nationale. Master thesis, Université de Strasbourg : École de Management Strasbourg. PP. 95–96.
- Boumghar, M. Y., Miniaoui, H., & Smida, M. (2009). La stabilité financière, une mission pour la banque centrale ? Les cahiers du CREAD, 87. P. 82–83.
- Drut, B., illustré par Aubry, C. (2024). L'inflation, c'est quoi ? Bibliothèque nationale, Paris. P. 35.
- Ishmail, D. M., Memba, F., & Muriithi, J. (2022). Operational risk and financial performance of microfinance banks in Kenya. Thesis
- Leblond, S., & Belley-Ferris, I. (2004). Guide d'économétrie appliquée à l'intention des étudiants du cours ECN 3950. Thesis, Université de Montréal.
- Muriithi, J. G., & Waweru, K. M. (2017). Liquidity risk and financial performance of commercial banks in Kenya. Thesis
- Muriithi, J. G., Waweru, K. M., & Muturi, W. M. (2016). Effect of credit risk on financial performance of commercial banks in Kenya. Thesis
- Ouellet, E., Belley-Ferris, I., & Leblond, S. (2005). Guide d'économétrie appliquée pour Stata : Pour ECN 3950 et FAS 3900. Thesis, Université de Montréal.
- Rose, A. (2014). La comptabilité des émissions de gaz à effet de serre par enjeu : un outil d'analyse des impacts du changement climatique sur les activités d'une banque de financement et d'investissement. Doctoral dissertation, Université Paris Dauphine-Paris IX. PP. 32–33.
- Saif, A. Y. H. (2014). Financial performance of the commercial bank in the Kingdom of Saudi Arabia: An empirical insight. Doctoral dissertation, Universiti Utara Malaysia. P. 64.
- Torres-Reyna, O. (2007). Panel data analysis: Fixed and random effects using Stata (v. 4.2). Data & Statistical Services, Princeton University, 112(1), 1–40.

- Yousfi, I. (2015). Risk management practices and financial performance in Jordan: Empirical evidence from Islamic banks. Thesis

Rapports :

- Bank of Algeria. (2024). Rapport annuel 2023 : évolution économique et monétaire.
- Les établissements du secteur bancaire. (2021, mai). Le référentiel des financements des entreprises (Fiche 221, p. 8).

Textes réglementaires :

- Instruction n° 02-2023 du 13 avril 2023 modifiant et complétant l'instruction n° 02-2004 du 13 mai 2004 relative au régime des réserves obligatoires
- Instruction n° 05-2020 du 6 avril 2020 relative aux mesures exceptionnelles d'allègement de certaines dispositions prudentielles applicables aux banques et établissements financiers
- Instruction n°02-2023 du 13 avril 2023 modifiant et complétant l'instruction n°02-2004 du 13 mai 2004 relative au régime des réserves obligatoires.
- Livre V, Organisation bancaire, Journal officiel de la république algérienne N °52 ,27 Aout 2003, p.10 l'ordonnance n° 03-11 du 27 jourmada ethania 1424 correspondant au 26 août 2003 relative à la monnaie et au crédit
- Loi française n°41-2532 du 13 juin 1941 relative à la réglementation et à l'organisation de la profession bancaire.
- Loi n° 23-09 du 21 juin 2023 portant Loi monétaire et bancaire
- Loi n°17-10 du 11 octobre 2017 complétant l'ordonnance n°03-11 du 26 août 2003 relative à la monnaie et au crédit, 2017
- Ordonnance n°03-11, du 26 Août 2003 relative à la monnaie et au crédit (66-72).
- Règlement n° 2011-04 du 24 mai 2011 relatif à l'identification, la mesure, la gestion et le contrôle du risque de liquidité
- Règlement n° 2014-01 du 16 février 2014 relatif aux coefficients de solvabilité applicables aux banques et établissements financiers
- Règlement n° 2014-02 du 16 février 2014 relatif aux grands risques et aux participations
- Règlement n° 24-02 du 6 février 2024 relatif au capital minimum des banques et établissements financiers exerçant en Algérie Règlement n° 2014-01 du 16 février 2014 relatif aux coefficients de solvabilité applicables aux banques et établissements financiers
- Règlement n°2020-02 du 15 mars 2020 définissant les opérations de banque relevant de la finance islamique et les conditions de leur exercice par les banques et établissements financiers

Sites :

- <https://badrbanque.dz/>
- <https://professionnels.societegenerale.dz/fr/>
- <https://www.about.algeria.hsbc.com/fr-fr>
- <https://www.agb.dz/index.php>
- <https://www.albaraka-bank.dz/>
- <https://www.alsalamalgeria.com/fr/accueil.html>
- <https://www.bank-abc.com/fr/CountrySites/Algeria>
- <https://www.bank-of-algeria.dz/>
- <https://www.banxybank.com/fr/>
- <https://www.bdl.dz/>
- <https://www.bea.dz/>
- <https://www.bna.dz/fr/accueil/>
- <https://www.bnpparibas.dz/>
- <https://www.cnepbanque.dz/web/>
- <https://www.cpa-bank.dz/index.php/fr/>
- <https://www.fransabank.dz/>
- <https://www.housingbankdz.com/>
- <https://www.trustbank.dz/>
- <https://www.bank-of-algeria.dz/>
- La finance pour tous. (S.d.). <https://www.lafinancepourtous.com/>
- [https://www.migso-pcubed.com/fr/blog/gestion-des-risques/etapes-du-management-des-
risques/](https://www.migso-pcubed.com/fr/blog/gestion-des-risques/etapes-du-management-des-risques/) consulté le 24/02/2025 à 21 H 25

ANNEXES

Annexes :**Annexes 1: Statistiques descriptives des variables.**

```
. summ ROA CR LR OR CAR DIV PIBHH
```

Variable	Obs	Mean	Std. Dev.	Min	Max
ROA	247	.0186385	.0113009	-.0082509	.0658311
CR	247	.0991706	.0856571	.0004222	.3911959
LR	247	.9237069	.2810781	.2832729	2.028172
OR	247	.3597857	.1419691	.1008471	1.233428
CAR	247	.2704785	.1641916	.0813	1.159
DIV	247	.0196353	.0165547	.0005462	.0886129
PIBHH	247	.0384615	.0284467	-.036	.072

Annexes 2: Matrice de corrélation des variables.

```
. pwcorr ROA CR LR OR CAR DIV PIBHH , star(5)
```

	ROA	CR	LR	OR	CAR	DIV	PIBHH
ROA	1.0000						
CR	-.0827	1.0000					
LR	0.3388*	0.6191*	1.0000				
OR	-.04591*	-.0281	-.0812	1.0000			
CAR	0.4149*	-.0315	0.4485*	-.01864*	1.0000		
DIV	0.5283*	0.0029	0.3812*	-.02574*	0.4449*	1.0000	
PIBHH	0.2240*	-.0861	0.1185	0.0754	0.2510*	0.2820*	1.0000

Annexes 3 : Résultat du test VIF.

```
. reg ROA CR LR OR CAR DIV PIBHH
```

Source	SS	df	MS	Number of obs	=	247
Model	.015575164	6	.002595861	F(6, 240)	=	39.33
Residual	.015841684	240	.000066007	Prob > F	=	0.0000
				R-squared	=	0.4958
				Adj R-squared	=	0.4832
Total	.031416848	246	.000127711	Root MSE	=	.00812

ROA	Coef.	Std. Err.	t	P> t	[95% Conf. Interval]
CR	-.0279661	.0056338	-4.96	0.000	-.0390642 -.016868
LR	.0160875	.003085	5.21	0.000	.0100103 .0221646
OR	-.030071	.0038683	-7.77	0.000	-.0376912 -.0224508
CAR	.0014824	.0041016	0.36	0.718	-.0065973 .0095621
DIV	.164386	.0384804	4.27	0.000	.0885836 .2401885
PIBHH	.0409857	.0195519	2.10	0.037	.0024705 .0795009
_cons	.0267906	.0031976	8.38	0.000	.0204916 .0330896

```
. vif
```

Variable	VIF	1/VIF
LR	2.80	0.356855
CR	2.13	0.469028
CAR	1.69	0.591628
DIV	1.51	0.661197
PIBHH	1.15	0.867387
OR	1.12	0.889661
Mean VIF	1.74	

Annexes 4: Résultats du test de Breusch-Pagan.

```
. xttest0
```

Breusch and Pagan Lagrangian multiplier test for random effects

ROA[Banques,t] = Xb + u[Banques] + e[Banques,t]

Estimated results:

	Var	sd = sqrt(Var)
ROA	.0001277	.0113009
e	.0000414	.0064362
u	.0000269	.0051909

Test: Var(u) = 0

$\chi^2_{(01)} = 138.20$
Prob > $\chi^2 = 0.0000$

.

Annexes 5: Résultats du test de hausman.

```
. xtreg ROA CR LR OR CAR DIV PIBHH,fe
```

Fixed-effects (within) regression
Group variable: Banques

Number of obs = 247
Number of groups = 19

R-sq:

within = 0.4200
between = 0.3808
overall = 0.3981

Obs per group:

min = 13
avg = 13.0
max = 13

corr(u_i, Xb) = 0.0720

F(6,222) = 26.80
Prob > F = 0.0000

ROA	Coef.	Std. Err.	t	P> t	[95% Conf. Interval]	
CR	-2.68e-06	.0068426	-0.00	1.000	-.0134874	.013482
LR	-.0014919	.0039674	-0.38	0.707	-.0093105	.0063267
OR	-.0296172	.0043712	-6.78	0.000	-.0382317	-.0210028
CAR	.0011748	.003722	0.32	0.753	-.00616	.0085097
DIV	.2215124	.0434589	5.10	0.000	.1358676	.3071573
PIBHH	.0638344	.0164874	3.87	0.000	.0313426	.0963262
_cons	.0235517	.0033992	6.93	0.000	.016853	.0302505
sigma_u	.00645956					
sigma_e	.00643619					
rho	.50181173	(fraction of variance due to u_i)				

F test that all u_i=0: F(18, 222) = 8.91

Prob > F = 0.0000

```
. xtreg ROA CR LR OR CAR DIV PIBHH, re
```

```
Random-effects GLS regression
Group variable: Banques
```

```
Number of obs      =      247
Number of groups   =      19
```

```
R-sq:
```

```
within  = 0.4155
between = 0.4978
overall  = 0.4484
```

```
Obs per group:
min =      13
avg  =     13.0
max  =      13
```

```
corr(u_i, X) = 0 (assumed)
```

```
Wald chi2(6)      =     174.44
Prob > chi2       =     0.0000
```

ROA	Coef.	Std. Err.	z	P> z	[95% Conf. Interval]	
CR	-.0077656	.0063439	-1.22	0.221	-.0201995	.0046682
LR	.0033452	.0036476	0.92	0.359	-.003804	.0104943
OR	-.0300501	.0041826	-7.18	0.000	-.038248	-.0218523
CAR	.0017859	.0036868	0.48	0.628	-.0054401	.0090119
DIV	.1997165	.0413954	4.82	0.000	.1185831	.2808499
PIBHH	.05787	.0164406	3.52	0.000	.0256471	.0900929
_cons	.024561	.0034843	7.05	0.000	.0177319	.03139
sigma_u	.00519092					
sigma_e	.00643619					
rho	.39411396	(fraction of variance due to u_i)				

```
. hausman fe re
```

	Coefficients		(b-B) Difference	sqrt(diag(V_b-V_B)) S.E.
	(b) fe	(B) re		
CR	-2.68e-06	-.0077656	.0077629	.0025643
LR	-.0014919	.0033452	-.0048371	.0015606
OR	-.0296172	-.0300501	.0004329	.0012701
CAR	.0011748	.0017859	-.0006111	.0005104
DIV	.2215124	.1997165	.021796	.0132327
PIBHH	.0638344	.05787	.0059644	.0012417

b = consistent under Ho and Ha; obtained from xtreg
 B = inconsistent under Ha, efficient under Ho; obtained from xtreg

Test: Ho: difference in coefficients not systematic

```
chi2(6) = (b-B)'[(V_b-V_B)^(-1)](b-B)
        =      14.81
Prob>chi2 =      0.0218
(V_b-V_B is not positive definite)
```

Annexes 6 : Résultats du test d'hétéroscédasticité.

```
. xttest3
```

```
Modified Wald test for groupwise heteroskedasticity
in fixed effect regression model
```

```
H0: sigma(i)^2 = sigma^2 for all i
```

```
chi2 (19) =      1358.14
Prob > chi2 =      0.0000
```

```
. estat hettest

Breusch-Pagan / Cook-Weisberg test for heteroskedasticity
Ho: Constant variance
Variables: fitted values of ROA

      chi2(1)      =      19.81
      Prob > chi2   =      0.0000
```

Annexes 7: Résultats du test d'autocorrélation.

```
. xtserial ROA CR LR OR CAR DIV PIBHH

Wooldridge test for autocorrelation in panel data
H0: no first-order autocorrelation
      F( 1,      18) =      5.647
      Prob > F =      0.0288
```

Annexes 8: Résultats de l'analyse multivariée du modèle.

```
. xtpcse ROA CR LR OR CAR DIV PIBHH

Linear regression, correlated panels corrected standard errors (PCSEs)

Group variable:  Banques                Number of obs   =      247
Time variable:  n                        Number of groups =      19
Panels:         correlated (balanced)    Obs per group:
Autocorrelation: no autocorrelation                                min =      13
                                                                    avg  =      13
                                                                    max  =      13

Estimated covariances      =      190      R-squared      =      0.4958
Estimated autocorrelations =      0        Wald chi2(6)     =      146.11
Estimated coefficients     =      7        Prob > chi2    =      0.0000
```

ROA	Panel-corrected		z	P> z	[95% Conf. Interval]	
	Coef.	Std. Err.				
CR	-.0279661	.0070118	-3.99	0.000	-.041709	-.0142231
LR	.0160875	.0036855	4.37	0.000	.0088641	.0233108
OR	-.030071	.0032266	-9.32	0.000	-.036395	-.023747
CAR	.0014824	.0039466	0.38	0.707	-.0062527	.0092175
DIV	.164386	.0417865	3.93	0.000	.082486	.246286
PIBHH	.0409857	.0144065	2.84	0.004	.0127495	.0692218
_cons	.0267906	.0033683	7.95	0.000	.0201888	.0333923

Annexes 9: Résultats Empiriques (GMM).

```
. ivregress gmm ROA CR LR OR CAR DIV PIBHH
```

```
Instrumental variables (GMM) regression      Number of obs   =       247
                                             Wald chi2(6)    =      181.58
                                             Prob > chi2     =       0.0000
                                             R-squared       =       0.4958
GMM weight matrix: Robust                  Root MSE       =       .00801
```

ROA	Coef.	Robust Std. Err.	z	P> z	[95% Conf. Interval]	
CR	-.0279661	.0066468	-4.21	0.000	-.0409936	-.0149386
LR	.0160875	.0035626	4.52	0.000	.009105	.0230699
OR	-.030071	.0044347	-6.78	0.000	-.0387628	-.0213792
CAR	.0014824	.0052765	0.28	0.779	-.0088593	.0118241
DIV	.164386	.0500143	3.29	0.001	.0663597	.2624124
PIBHH	.0409857	.0180788	2.27	0.023	.0055519	.0764195
_cons	.0267906	.0034519	7.76	0.000	.020025	.0335562

```
(no endogenous regressors)
```

TABLE DES MATIERES

Remerciements

Dédicaces

Sommaire : I

Liste des abréviations : IV

Liste des tableaux : II

Liste des figures : III

Liste des annexes : VI

Résumé..... VII

ABSTRACT VIII

INTRODUCTION GENERALE.....A

CHAPITRE I : RISQUES BANCAIRES ET REGLES PRUDENTIELLES..... 1

Section 01 : Fondements de l'activité bancaire..... 2

1 Généralités sur les banques.....2

1.1. Définitions de la banque 3

1.1.1. Définition juridique 3

1.1.2. Définition industrielle 3

1.1.3. Définition institutionnelle 4

1.1.4. Définition économique..... 4

2. Les différents types de banques4

2.1. Classification en fonction de leurs types d'activités 4

2.1.1. La banque centrale 5

2.1.2. La Banque de dépôts 5

2.2. Classification en fonction du statut juridique 5

2.2.1. La Banque coopérative ou mutualiste 5

2.2.2. La banque publique	5
2.2.3. La Banque commerciale.....	6
3. Les opérations de banque.....	6
3.1. La collecte des dépôts.....	6
3.2. L'octroi de crédit.....	6
3.3. La gestion des systèmes de paiement	7
3.4. La mission de conseil	7
Section 02 : Les principaux risques bancaires	8
1. La notion de Risque	8
2. Le Risque bancaire.....	8
3. Typologies des risques bancaires.....	9
3.1. Le risque de crédit	9
3.1.1. Le risque de défaillance ou de défaut (default risk)	9
3.1.2. Le risque de dégradation de la qualité du crédit (credit worthiness risk)	10
3.2. Le risque de liquidité	10
3.2.1. La liquidité de marché.....	10
3.2.2. La liquidité de financement.....	11
3.3. Le risque opérationnel	11
3.3.1. Le risque de non-conformité	12
3.3.2. Le risque juridique	12
3.3.3. Le risque d'image ou de réputation.....	12
Section 03 : Stratégies et normes de gestion des risques bancaires.....	13
1. La gestion des risques bancaire.....	13
2. Le Processus de la gestion des risques bancaire	13
3. La réglementation prudentielle internationale	14

3.1. Présentation du comité de Bâle	14
3.2. Normes de Bâle	15
3.2.1. Le ratio de Cooke (Bâle I).....	15
3.2.1. Le ratio de McDonough (Bâle II).....	16
3.2.1. Les ratios introduits par les accords de Bâle III	17
4. La réglementation prudentielle nationale.....	18
4.1. Le capital minimum exigé	18
4.2. Le ratio de solvabilité	19
4.3. Le ratio de liquidité.....	19
4.4. La division des risques	20
4.5. Les réserves obligatoires	20
CHAPITRE II : PERFORMANCE FINANCIERE BANCAIRE : CONCEPTS ET DETERMINANTS	22
Section 01 : Vers une compréhension globale de la performance	23
1. Définition de la performance	23
2. Les critères de la performance	24
2.1. L'efficacité :	24
2.2. L'efficience :	25
3. Le caractère multidimensionnel de la performance	26
3.1. La performance stratégique (performance à long terme)	26
3.2. La performance concurrentielle.....	26
3.3. La performance socio-économique	26
3.3.1. La performance organisationnelle	26
3.3.2. La performance sociale	27
3.3.3. La performance économique et financière	27

3.3.4. La Performance commerciale (performance marketing)	27
4. La mesure de la performance.....	27
5. La fiabilité de la mesure de la performance	28
5.1. Principe de pertinence	28
5.2. Principe de contrôlabilité.....	28
5.3. Autres principes	28
6. Les objectifs de la mesure de la performance	29
Section 02 : déterminants de la performance financière bancaire.....	30
1. Définition de la performance financière de la banque	30
2. Les facteurs déterminants de la performance financière bancaire	31
2.1. Les facteurs internes	31
2.1.1. La taille.....	31
2.1.2. La diversification.....	32
2.1.3. Le ratio d'adéquation des fonds propres	32
2.1.4. La gouvernance	33
2.2. Les facteurs externes	34
2.2.1. La croissance économique	34
2.2.2. L'inflation.....	34
2.2.3. Le taux d'intérêt	35
2.2.4. La concentration du secteur bancaire	35
3. Les indicateurs de performance financière bancaire.....	36
3.1. Le ratio de rendement des actifs (ROA).....	36
3.2. La rentabilité des capitaux propres (ROE)	36
3.3. La marge nette d'intérêt (NIM)	36

Section 03 : Interactions entre les risques et la performance financière des banques -**Revue de la littérature..... 37**

1. L'impact du risque de crédit sur la performance financière des banques37
2. L'impact du risque de liquidité sur la performance financière des banques40
3. L'impact du risque opérationnel sur la performance financière des banques42

CHAPITRE III : L'IMPACT DES RISQUES SUR LA PERFORMANCE FINANCIERE**DES BANQUES ALGERIENNE -ETUDE EMPIRIQUE..... 47****Section 01 : Le système bancaire algérien 47**

1. La réglementation bancaire en Algérie47
 - 1.1. La loi sur la monnaie et le crédit n°90-10 du 14 Avril 1990 47
 - 1.2. Ordonnance n°03-11 du 26 Août 2003 47
 - 1.3. Ordonnance n°10-04 du 26 Août 2010 48
 - 1.4. Loi N°17-10 du 11 octobre 2017 complétant l'ordonnance N°03-11 du 26 aout 2003 relative à la monnaie et au crédit 48
 - 1.5. Règlement n°2020-02 du 15 mars 2020 définissant les opérations de banque relevant de la finance islamique et les conditions de leur exercice par les banques et établissements financiers 48
 - 1.6. Loi n° 23-09 du 21 juin 2023 portant Loi monétaire et bancaire 49
2. Les autorités de contrôle du secteur bancaire algérien49
 - 2.1. Le Conseil de la monnaie et du crédit 49
 - 2.2. La Commission bancaire 50
 - 2.3. La Banque d'Algérie 50
3. Structure du système bancaire algérien.....51
 - 3.1. Les banques publiques..... 51
 - 3.2. Les banques privées..... 52
4. La situation actuelle du secteur bancaire algérien et son évolution55

4.1. Indicateurs de l'intermédiation bancaire	55
4.2. L'évolution des ressources collectée et des crédits distribués	55
4.2.1. Ressources collectées	56
4.2.2. Crédits distribués	57
4.3. Les indices de la solidité du secteur bancaire algérien	57
4.3.1. La solvabilité du secteur bancaire	58
4.3.2. La liquidité du système bancaire	59
4.4. La profitabilité des banques et la rentabilité du secteur bancaire	60
4.4.1. Le coefficient de rentabilité (ROE)	60
4.4.2. Le coefficient de rendement ou de profitabilité (ROA)	61
Section 02 : Démarche méthodologique.....	62
1. Présentation d'échantillons et de données	62
2. La description et la mesure des variables	62
2.1. La variable dépendante (la performance financière)	62
2.2. Les variables indépendantes	63
2.2.1. Le risque de crédit	63
2.2.2. Le risque de liquidité	63
2.2.3. Le risque opérationnel	64
2.2.4. Le ratio d'adéquation des fonds propres	65
2.2.5. La diversification	65
2.2.6. Le taux de croissance économique	65
3. Modélisation des données	67
4. La méthode utilisée : données de panel	67
4.1. Présentation de modèle de la donnée de panel	67
4.2. Spécificités de modèle en données de panel	68

4.3. Estimations des modèles à effets individuels	68
4.3.1. Le modèle à effets fixes	68
4.3.2. Le modèle à effets aléatoire.....	69
5. Teste statistiques des données de panel	69
5.1. Le test d'Hausman	69
5.2. Le test de Breusch et Pagan.....	69
5.3. Le test de multicollinéarité	69
5.4. Le test d'autocorrélation	70
5.5. Le test d'Hétéroscédasticité.....	70
Section 03 : Résultats et discussions	71
1. Analyse Statistique-descriptive.....	71
2. Matrice de corrélation.....	73
3. Test de multicollinéarité (VIF)	74
4. Les tests économétriques	75
4.1. Test d'homogénéité.....	75
4.2. Le test d'Hausman	76
4.3. Test d'Hétéroscédasticité.....	76
4.4. Le Test d'autocorrélation.....	77
5. Résultats et discussion	77
6. Test de robustesse	83
6.1. Méthode de régression (Panel dynamique)	83
CONCLUSION GENERALE.....	86
BIBLIOGRAPHIE	90
ANNEXES	98
TABLE DES MATIERES	103